Rapport annuel 2013

J'ai choisi BDC

BDC

L'entrepreneur d'abord

12 Entrevue avec le président du conseil par intérim
14 Entrevue avec le président et chef de la direction
31 Rapport de gestion
69 États financiers consolidés
129 Gouvernance d'entreprise
143 Autres renseignements

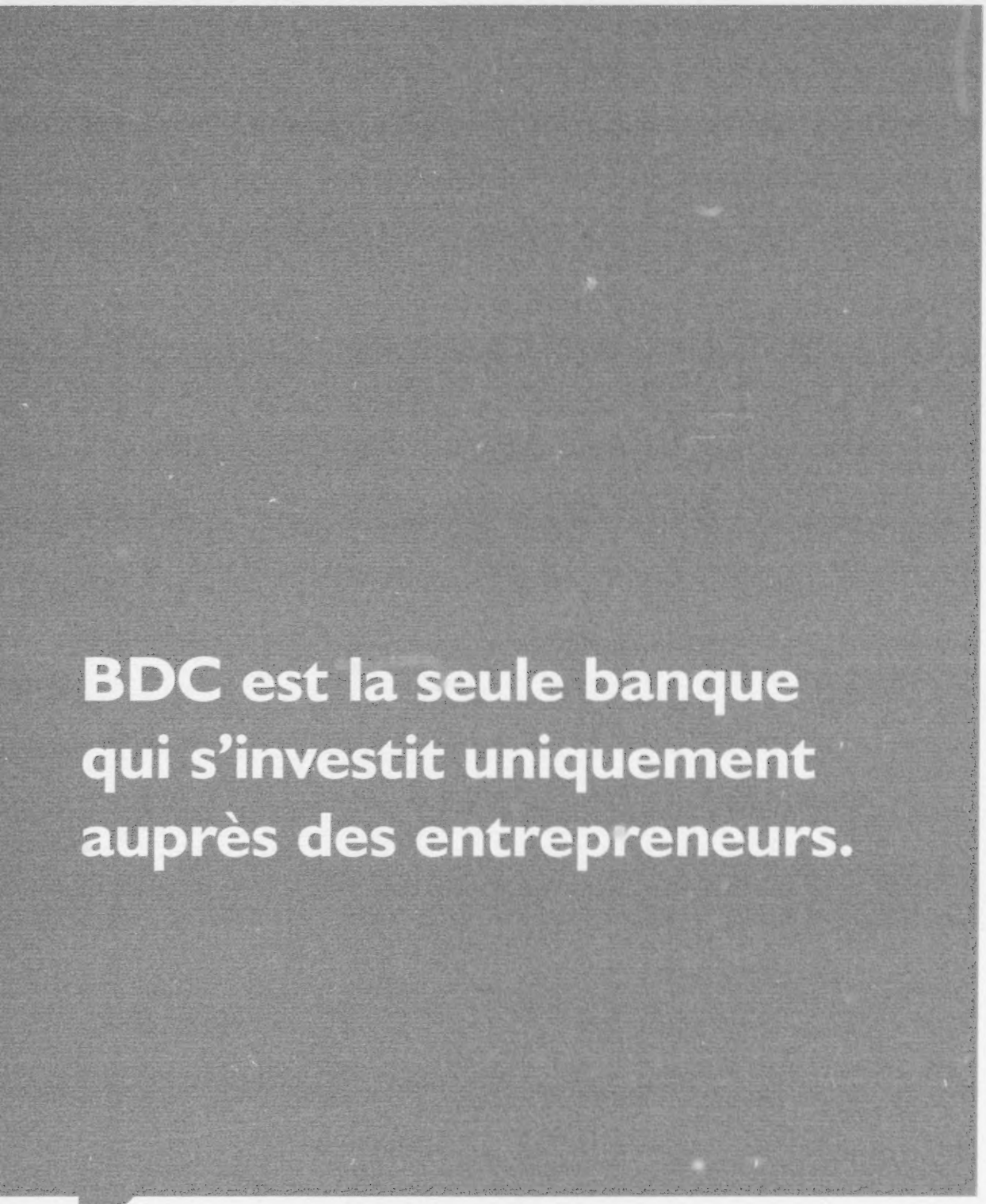
BDC est la seule banque
qui s'investit uniquement
auprès des entrepreneurs.

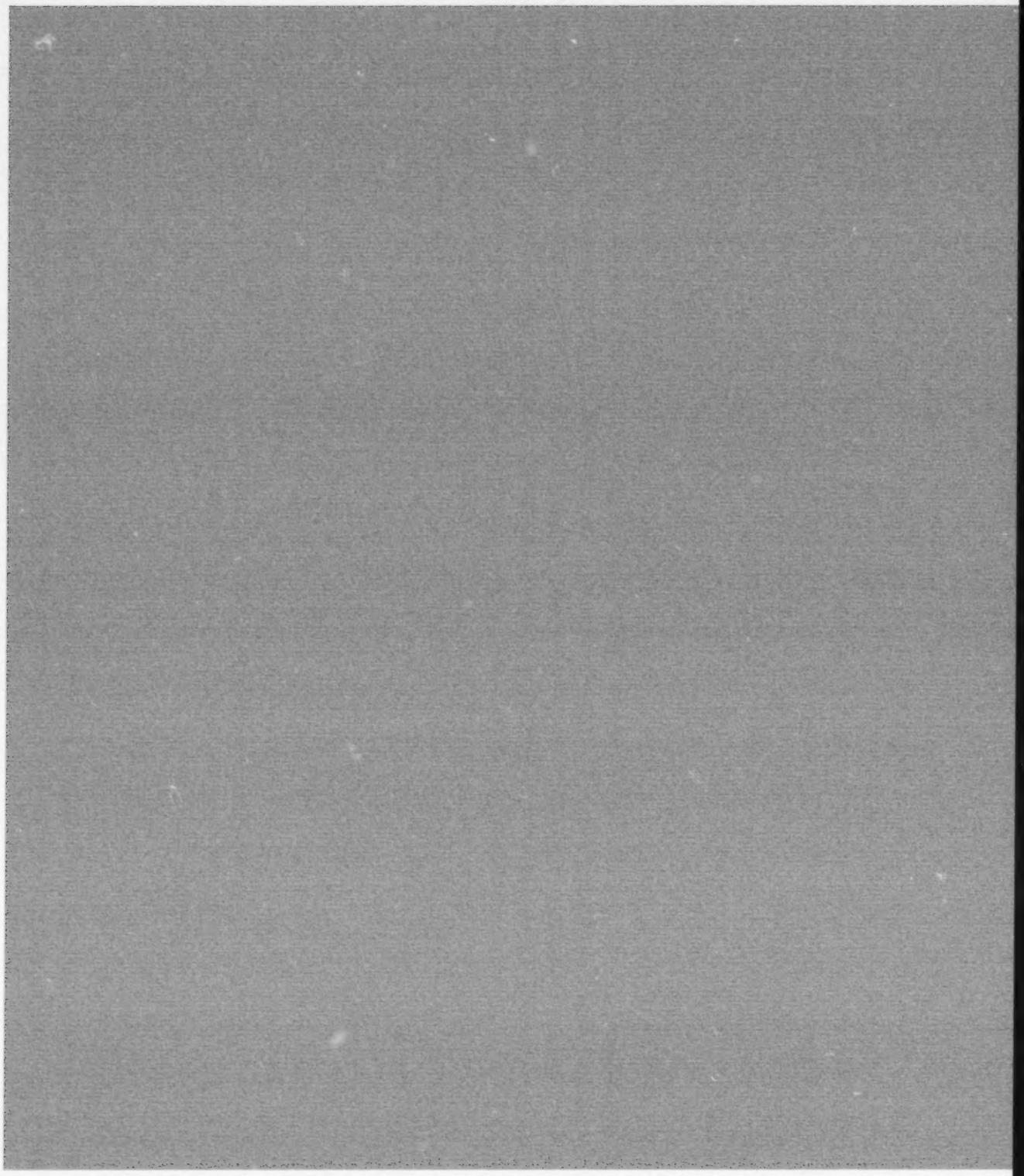

BDC fait équipe avec plus de

28 000

entrepreneurs à l'échelle du Canada
et a engagé au total plus de

20 milliards

de dollars, favorisant ainsi la
prospérité économique qu'ils génèrent.

J'avais besoin d'aide pour
assurer la croissance
de mon entreprise.
J'ai choisi BDC.

Arnold Leung, Appnovation, Colombie-Britannique

Appnovation développe des sites Web à code source ouvert pour des sociétés et des clients du secteur public en Amérique du Nord et en Europe.

Arnold souhaitait diversifier davantage les marchés de son entreprise en se tournant vers l'Asie.

Le jeune entrepreneur voulait étudier les marchés asiatiques, déterminer où concentrer ses efforts et établir des relations.

$ BDC lui a fourni le financement et les services de consultation nécessaires.

Paul Brodeur, Niagara Tools, Ontario

Niagara Tools est une entreprise spécialisée dans les outils de découpage des métaux, qui sert les secteurs de l'automobile, de l'aérospatiale et de la production d'énergie en Ontario et aux États-Unis.

Quand la récession a frappé, les ventes se sont mises à stagner. L'entreprise devait en outre composer avec l'arrivée de nouveaux concurrents sur le marché.

Paul voulait moderniser son modèle d'affaires et investir dans l'achat de nouvel équipement.

$ BDC lui a fourni du financement et des services de consultation.

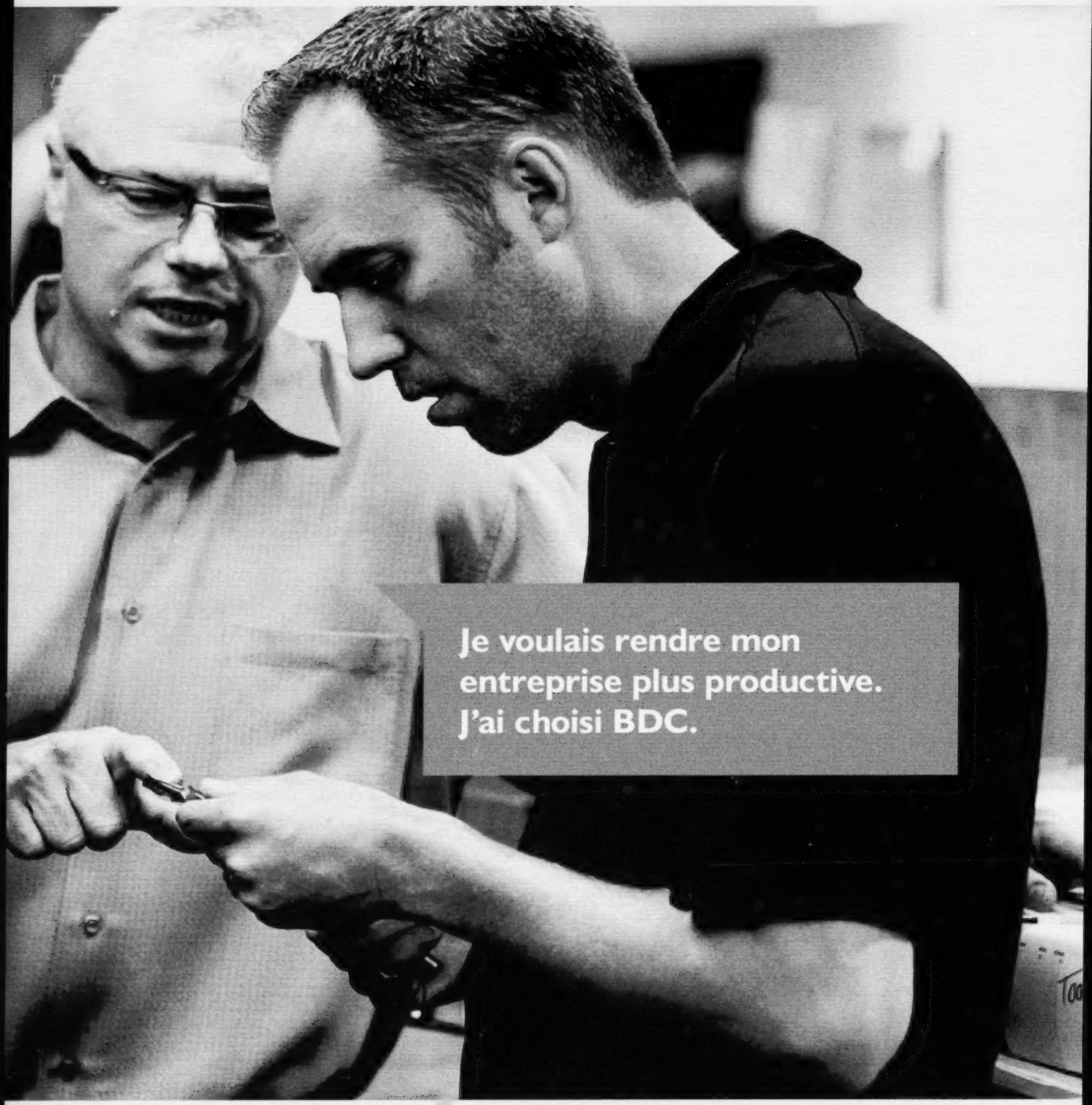
Je voulais rendre mon
entreprise plus productive.
J'ai choisi BDC.

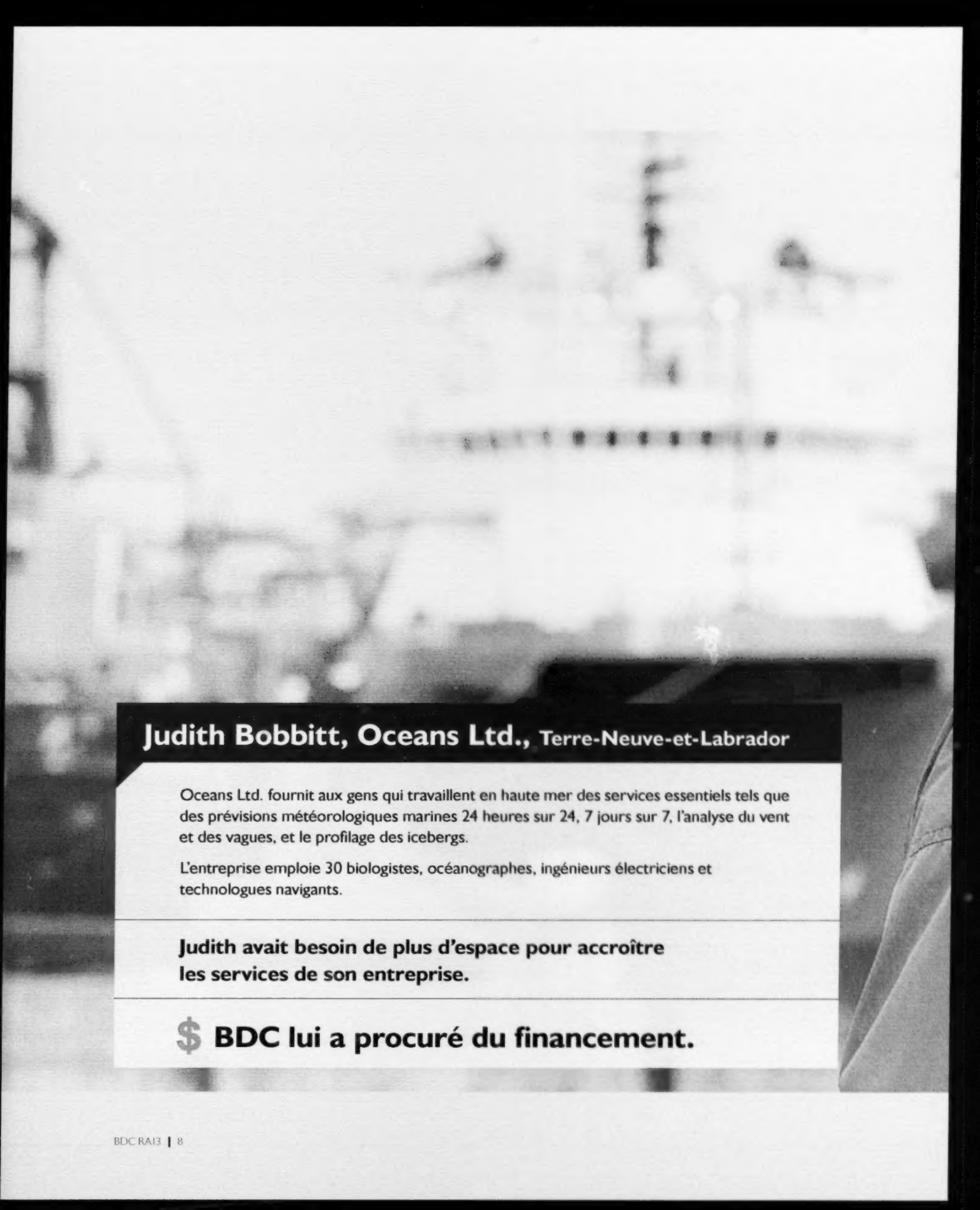

Judith Bobbitt, Oceans Ltd., Terre-Neuve-et-Labrador

Oceans Ltd. fournit aux gens qui travaillent en haute mer des services essentiels tels que des prévisions météorologiques marines 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, l'analyse du vent et des vagues, et le profilage des icebergs.

L'entreprise emploie 30 biologistes, océanographes, ingénieurs électriciens et technologues navigants.

Judith avait besoin de plus d'espace pour accroître les services de son entreprise.

$ BDC lui a procuré du financement.

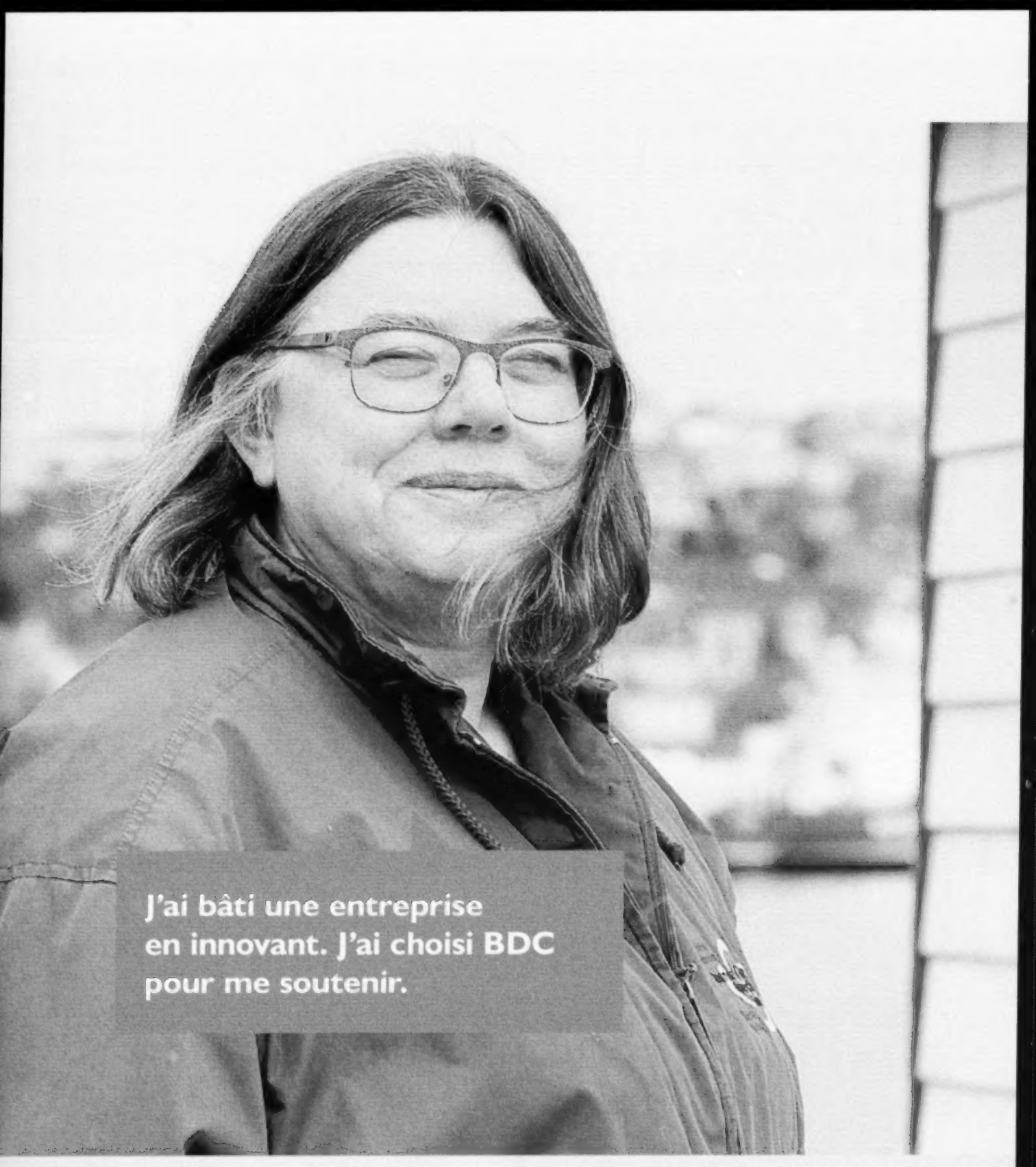
J'ai bâti une entreprise
en innovant. J'ai choisi BDC
pour me soutenir.

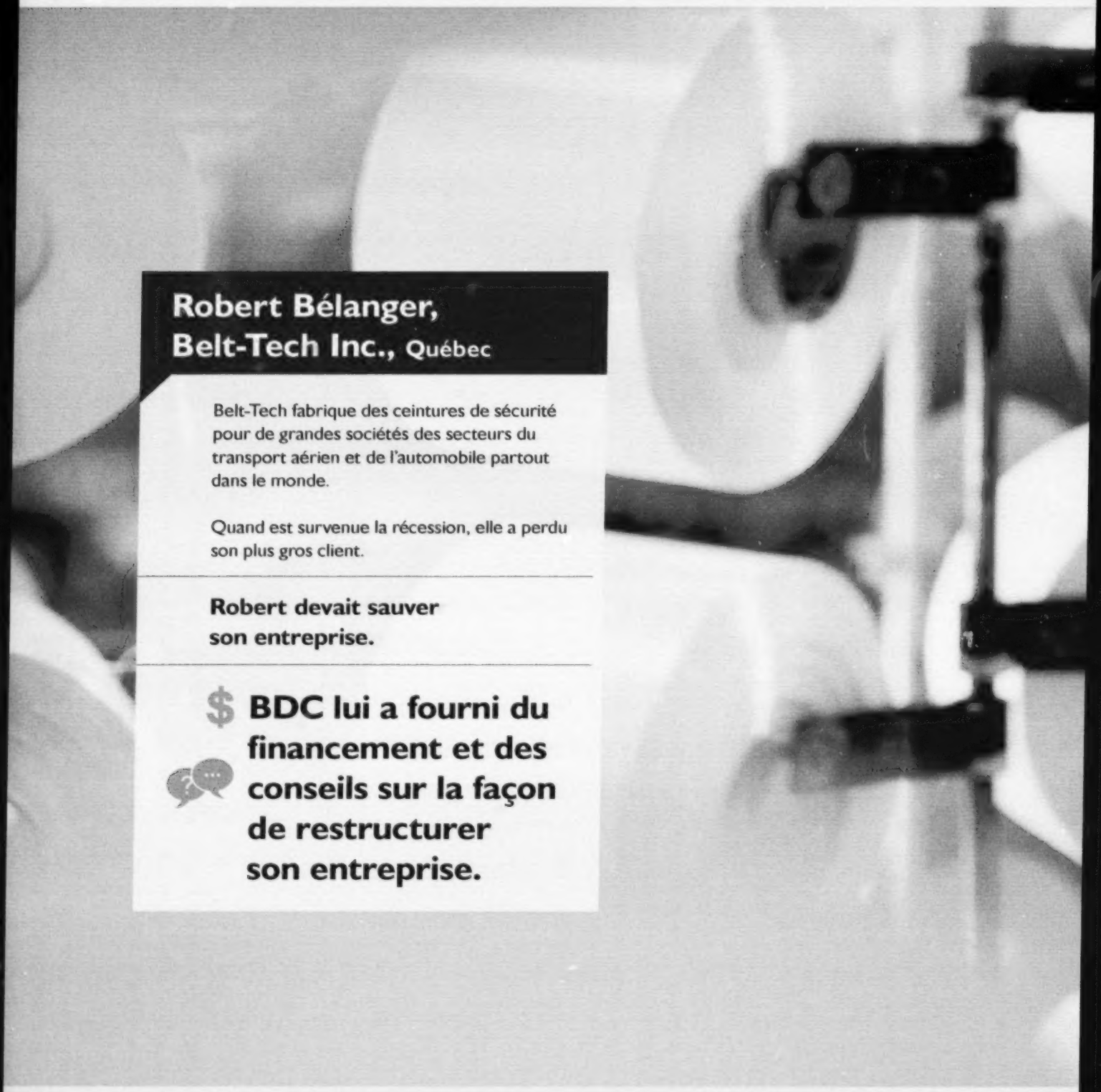

Robert Bélanger, Belt-Tech Inc., Québec

Belt-Tech fabrique des ceintures de sécurité pour de grandes sociétés des secteurs du transport aérien et de l'automobile partout dans le monde.

Quand est survenue la récession, elle a perdu son plus gros client.

Robert devait sauver son entreprise.

$ BDC lui a fourni du financement et des conseils sur la façon de restructurer son entreprise.

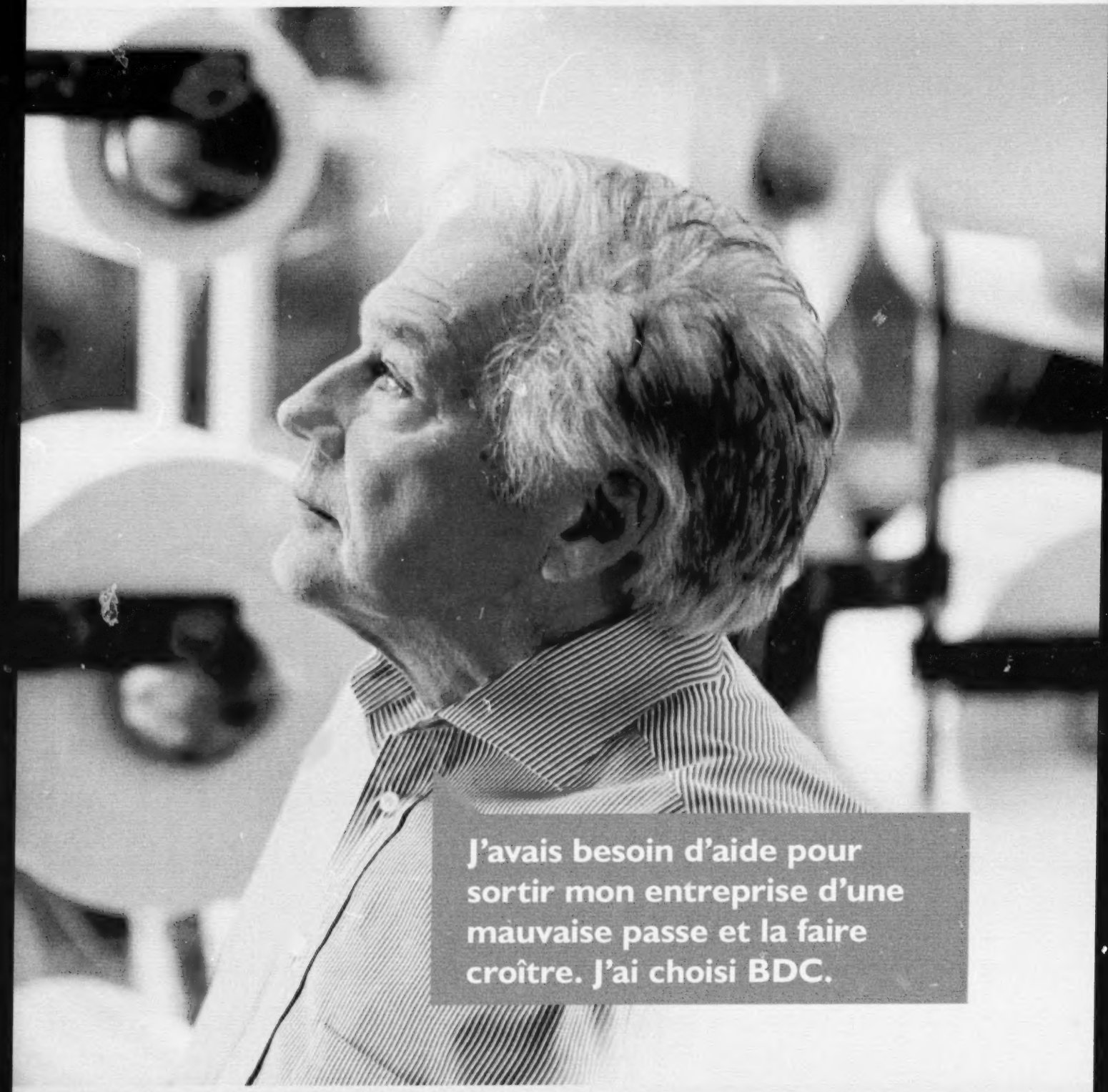
J'avais besoin d'aide pour sortir mon entreprise d'une mauvaise passe et la faire croître. J'ai choisi BDC.

Nous sommes satisfaits des résultats du travail accompli par BDC pour encourager et soutenir les investissements des entrepreneurs dans les technologies de l'information et des communications.

ENTREVUE AVEC THOMAS SPENCER, PRÉSIDENT DU CONSEIL PAR INTÉRIM

BDC s'est-elle acquittée de la mission que lui a confiée le Parlement, à savoir soutenir les entrepreneurs?

Oui. BDC soutient plus de 28 000 entrepreneurs à l'échelle du pays.

Elle leur offre le financement et les conseils dont ils ont besoin pour créer et faire croître leurs entreprises et les rendre plus concurrentielles.

Concrètement, de quelle façon BDC aide-t-elle les entrepreneurs?

BDC offre du financement, des services de consultation et du capital de risque, et ce, de manière complémentaire aux activités des institutions financières du secteur privé.

Elle s'associe également à d'autres organisations qui partagent son intérêt pour la réussite entrepreneuriale. Citons, à titre d'exemple, les chambres de commerce d'un bout à l'autre du Canada et les groupes de réflexion qui se penchent sur les questions pertinentes pour les entrepreneurs. Un partenariat peut avoir un impact plus grand que la somme de ses parties.

De quelles autres façons BDC soutient-elle les priorités de l'actionnaire?

Nous sommes satisfaits des résultats du travail accompli par BDC pour encourager et soutenir les investissements des entrepreneurs dans les technologies de l'information et des communications. Dans le monde automatisé et axé sur Internet d'aujourd'hui, ces technologies sont essentielles. La section Carrefour techno du site www.bdc.ca – où l'on peut apprendre comment l'utilisation des technologies permet éventuellement d'améliorer les résultats – a été visitée plus de 200 000 fois l'an dernier, ce qui est très encourageant.

Autre exemple : pour aider les entrepreneurs à accroître leur productivité, nous offrons du financement spécial pour l'achat de machines et d'équipement. Cette offre est très appréciée.

Nous sommes également ravis que le gouvernement ait récemment confié de nouvelles tâches à BDC, notamment pour renforcer la vitalité de l'écosystème du capital de risque dans son ensemble, de sorte que les entrepreneurs qui créent de nouvelles entreprises axées sur la technologie aient de plus grandes chances de réussir.

BDC fait-elle aussi la promotion de l'entrepreneuriat dans l'ensemble de la société?

Oui, et ce point est extrêmement important. Comme nation, nous devons inciter le plus grand nombre possible de nos entrepreneurs en puissance à faire le saut et à créer l'entreprise dont ils rêvent. Ce sont eux qui créent la prospérité dont le Canada a besoin. Nous devons également célébrer l'ingéniosité, le goût du risque et l'attitude gagnante qui définissent les entrepreneurs.

BDC fait la promotion de l'entrepreneuriat auprès du grand public de différentes façons. Par exemple, le Prix jeune entrepreneur a été mis en ligne l'an dernier, et les candidats sont maintenant plus nombreux que jamais.

Un grand merci aux clients de BDC pour leur confiance soutenue.

Vous agissez à titre de président par intérim du conseil d'administration depuis le décès de John A. MacNaughton. Son successeur sera nommé au cours de la prochaine année. Qu'en est-il de la gouvernance à BDC en cette période de transition?

Nous disposons d'une base solide : une structure transparente et élaborée, qui définit très clairement les rôles, le processus décisionnel et les responsabilités.

Il ne faut pas oublier non plus qu'un conseil d'administration, c'est une équipe. Le président joue un rôle essentiel, mais il est appuyé par un groupe de personnes talentueuses, chevronnées et assidues. Notre équipe est solide. Nous bénéficions en outre du soutien des membres de la direction et du secrétariat général, qui sont tous très compétents.

La gouvernance est donc très robuste.

Un dernier mot en terminant?

Je remercie très sincèrement mes collègues du conseil d'administration. Leur temps, leur énergie et leur dévouement sont inestimables.

Nous avons tous été attristés par le décès de John, mais son sens civique et la rigueur dont il a fait preuve sont sources d'inspiration et de fierté pour nous. Il a su prêcher par l'exemple et a amené chacun à donner le meilleur de lui-même.

Par ailleurs, nous remercions Stan Bracken-Horrocks et Sarah Raiss, dont les mandats ont pris fin, pour leurs années de dévouement et de travail diligent. Nous sommes aussi très heureux d'accueillir deux nouveaux administrateurs, Shahir Guindi et Michael Calyniuk.

Bien sûr, merci à tous les employés de BDC – ce sont eux qui rendent les choses possibles!

Enfin, un grand merci aux clients de BDC pour leur confiance soutenue.

Je suis persuadé que les clients tirent profit de notre soutien.

ENTREVUE AVEC JEAN-RENÉ HALDE, PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Comment a été le dernier exercice?

Occupé et satisfaisant : plus de 28 000 clients ont continué à solliciter l'aide de BDC pour financer leurs projets d'affaires et accroître la compétitivité de leurs entreprises.

Êtes-vous satisfait de l'efficacité du soutien offert par BDC?

Oui, mais jamais complètement. Oui, parce que je suis persuadé que les clients en tirent profit. Une étude indépendante récente a comparé le rendement des entreprises clientes de BDC avec celui d'entreprises non clientes selon des indicateurs de rendement clés, tels que la croissance des ventes, l'emploi, la productivité, les bénéfices et le taux de survie, et les résultats indiquent que BDC a eu une incidence positive.

Jamais complètement, parce que les défis auxquels les entrepreneurs font face évoluent sans cesse; nous ne pouvons donc pas rester passifs. De plus, BDC peut toujours s'améliorer. Nous travaillons fort pour rehausser nos pratiques et procédures d'affaires afin de mieux servir nos clients. Nous restructurons également nos services de consultation pour accroître leur pertinence et leur efficacité.

Quels grands défis les entrepreneurs canadiens doivent-ils relever?

Nous en voyons trois : l'innovation, la productivité et la croissance.

La raison est simple : les entrepreneurs d'autres pays investissent dans l'amélioration continue en misant sur ces trois éléments – innovation constante, productivité accrue et croissance à plus grande échelle – pour se démarquer sur la scène mondiale.

Les Canadiens doivent faire de même.

Comment BDC les aide-t-elle à relever ces défis?

Nous les aidons en leur offrant de l'information, du financement et des conseils.

Notre travail visant à encourager les entrepreneurs à adopter les technologies de l'information et des communications afin d'améliorer leurs activités, et à les y aider, constitue un bon exemple. Nous offrons gratuitement de l'information et des outils qu'ils peuvent utiliser pour évaluer les besoins de leur entreprise. Nous offrons en outre des conseils et du financement.

Nous modifions nos processus et nos services pour qu'ils soient davantage axés sur le client. Nous avons déjà apporté des changements et mettons tout en œuvre pour introduire d'autres améliorations au printemps prochain.

Nous faisons également des progrès dans l'amélioration de nos services de consultation. Cela est important, car la qualité de la gestion d'une entreprise est un élément primordial de la réussite. Les services-conseils sont l'essence même de notre mission. Nous voulons donc donner des conseils pertinents, de manière efficace et efficiente.

Depuis quelques années, BDC consacre beaucoup d'efforts à sa stratégie de capital de risque. Qu'en est-il de ce côté?

Nous venons de connaître notre meilleure année en plus de dix ans. J'aime croire que nous contribuons à favoriser un redressement dans l'ensemble de l'industrie.

N'oublions pas les raisons pour lesquelles BDC aide les entrepreneurs qui créent de nouvelles entreprises axées sur la technologie – celles qui, en commercialisant les fruits de la recherche et du développement, favorisent la prospérité du Canada. Il est important de comprendre que la plupart des gens n'accepteraient jamais de s'exposer aux pressions et aux risques, immenses et complexes, qui sont le lot de ces entrepreneurs. Et comme nous en bénéficions tous lorsque ces derniers réussissent, il est dans l'intérêt national de les appuyer.

Les entrepreneurs continuent de rechercher et de choisir nos services. Et nous sommes efficaces.

Les quelque dix dernières années ont été particulièrement difficiles. Dans un tel contexte, nous avons procédé il y a deux ans à une révision stratégique de nos services de capital de risque. Au cours de la dernière année, notre nouvelle approche a commencé à donner des résultats.

Au terme de l'exercice 2013, nous comptions plus de clients dans notre portefeuille et avions investi plus d'argent dans un plus grand nombre de fonds de capital de risque. Dans l'ensemble de l'industrie, les entrepreneurs et les fonds jouissent d'une meilleure santé financière.

Tout aussi importante est notre capacité à stimuler l'écosystème canadien du capital de risque dans son ensemble par des investissements et des partenariats. Je vous invite à en apprendre davantage sur le sujet à la page 23.

Qu'en est-il de la santé financière de BDC?

Elle est solide.

Nous avons connu un autre exercice rentable, car nos clients se portent bien et nos pertes sont, en conséquence, moins élevées que prévu. Les entrepreneurs continuent de rechercher et de choisir nos services. Et nous sommes efficaces.

Cette année, nous verserons un dividende de 59,6 millions de dollars à notre unique actionnaire, le gouvernement du Canada.

Quelles sont les prochaines étapes pour BDC?

Outre les défis stratégiques que je viens de mentionner – l'expérience client et les services de consultation et de capital de risque – il y a les enjeux permanents : rester à l'affût des défis auxquels font face les entrepreneurs, les aider à les relever en ajustant nos services ou en en créant de nouveaux, attirer de bons employés et les garder et, enfin, améliorer constamment l'efficacité de nos services. Rien de tout cela n'est facile, et il faut déployer des efforts constants.

Il faut aussi s'attendre à ce que nous exercions encore davantage un leadership éclairé à l'égard des enjeux qui sont importants pour les PME. BDC a maintenant un économiste en chef qui effectue des recherches et étudie expressément ces questions.

Par ailleurs, notre actionnaire, le gouvernement du Canada, nous a confié de nouvelles tâches importantes. Il nous a demandé d'accroître de 100 millions de dollars notre soutien à l'écosystème du capital de risque et d'établir un nouveau prix national pour souligner l'excellence en entrepreneuriat. Nous sommes déjà à pied d'œuvre.

Un dernier mot en terminant?

Tout d'abord, merci aux membres de notre conseil d'administration. Je salue leur professionnalisme, leur rigueur et leur engagement envers les entrepreneurs. Ces caractéristiques sont un reflet éloquent des qualités admirables que notre regretté collègue John A. MacNaughton a cultivées durant sa présidence.

John était un leader extraordinaire. Il avait beaucoup de respect pour la direction qui, à son tour, reconnaissait sa sagesse et faisait appel à son jugement. Il a toujours soulevé les bonnes questions. Je lui ai souvent demandé conseil et j'ai toujours obtenu des réponses avisées.

J'aimerais également remercier tous les employés de BDC. Leur dévouement, leur expertise et leurs efforts sont à la base de toutes nos réussites – et c'est ce qui nous permettra de nous attaquer aux prochains défis.

Enfin, merci à tous nos clients! Vous servir est la raison d'être de BDC.

2 000

employés

+ de 100

emplacements à l'échelle du Canada

1

raison d'être :
soutenir les entrepreneurs canadiens

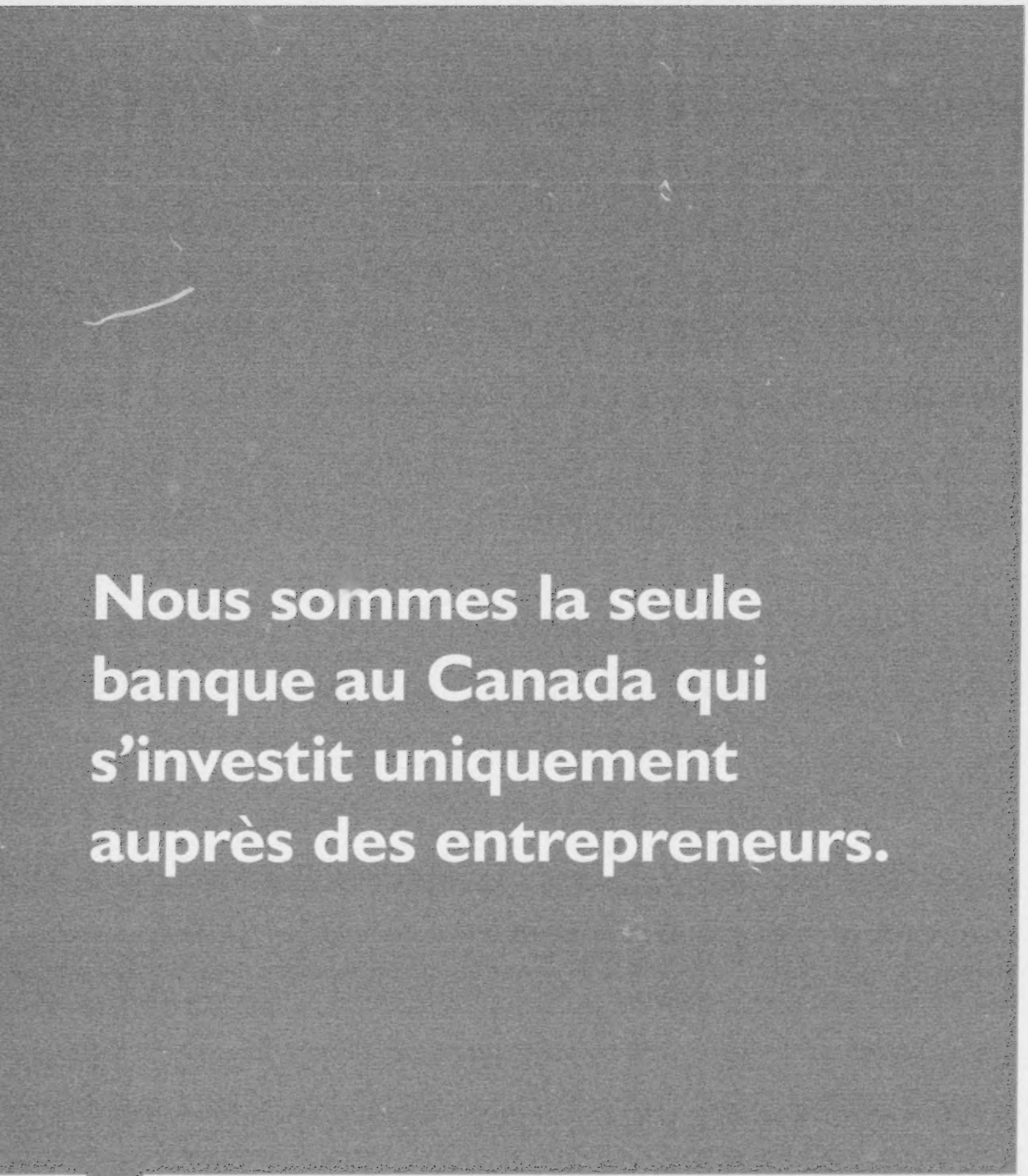

Nous sommes la seule banque au Canada qui s'investit uniquement auprès des entrepreneurs.

Chaque dollar de notre portefeuille est utilisé pour soutenir les entrepreneurs.

Portefeuille total de BDC

au 31 mars (en milliards de dollars)

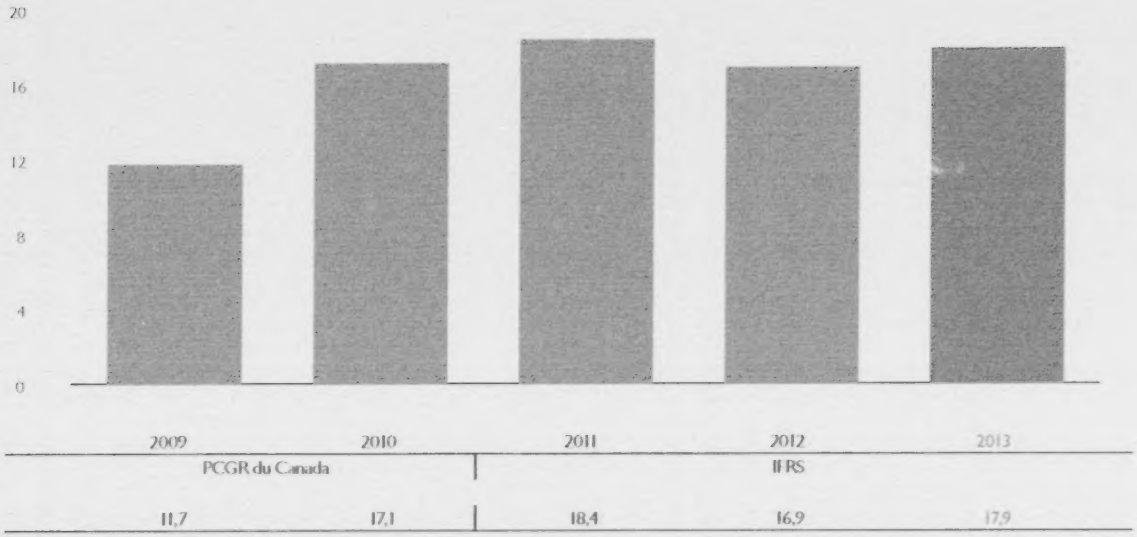

Selon le portefeuille de prêts avant la provision cumulée pour pertes, auquel s'ajoutent les portefeuilles de BDC Financement subordonné, de BDC Capital de risque et de titres adossés à des créances mobilières à leur juste valeur.

BDC a exercé ses activité dans un environnement opérationnel marqué par des investissements accrus des entreprises, ce qui explique la croissance de ses activités.

Soutien aux entrepreneurs à chaque étape de développement de leur entreprise.

Financement accordé par BDC Financement et BDC Financement subordonné, selon l'étape de développement

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

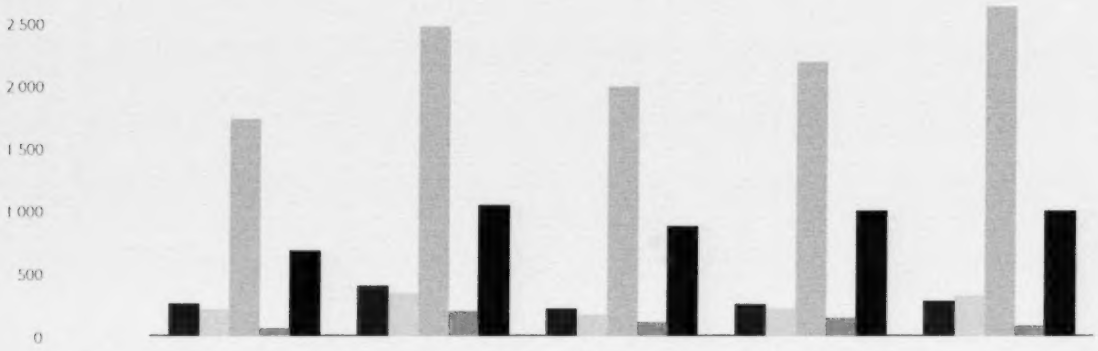

Acceptations

	2009	2010	2011	2012	2013
Démarrage	253	395	213	249	275
Développement	208	337	168	216	318
Expansion	1 730	2 474	1 992	2 189	2 633
Redressement	57	195	107	139	79
Maturité	677	1 040	871	994	996
Total	2 925	4 441	3 351	3 787	4 301

Soutien aux entrepreneurs qui veulent innover.

Nombre d'interventions en matière de technologies de l'information et des communications (TIC)[1]

pour l'exercice terminé le 31 mars 2013

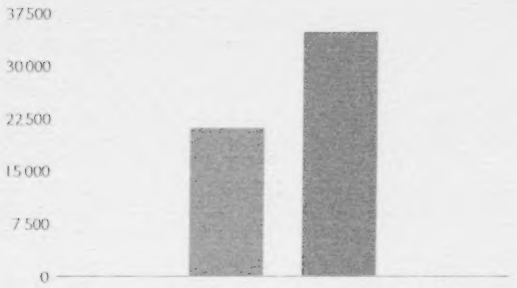

Cible 2013	Résultat 2013
21 000	34 716

(1) Les « interventions » en matière de technologies de l'information et des communications (TIC) désignent les évaluations de site Web et des TIC en ligne; les mandats de consultation; et les autorisations de BDC Financement et de BDC Financement subordonné.

Autorisations de BDC Financement et de BDC Financement subordonné liées aux TIC, selon le secteur d'activité

pour l'exercice terminé le 31 mars 2013 (pourcentage de la valeur en dollars)

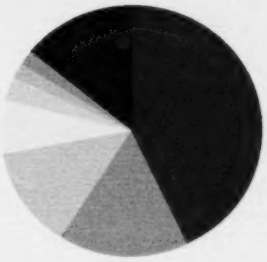

Services aux entreprises	43 %
Fabrication	16 %
Commerce de détail	13 %
Commerce de gros	7 %
Transport et entreposage	3 %
Construction	2 %
Tourisme	2 %
Autres	14 %
Total	**100 %**

Aujourd'hui, dans un monde automatisé régi par Internet, l'un des moyens dont tous les entrepreneurs disposent pour innover est l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC). Ils doivent investir dans le matériel informatique, les logiciels et la consultation.

Pour les y aider, nous fournissons de l'information et des services en ligne, des services de consultation personnalisés et du financement abordable. Nous offrons également à nos clients existants des prêts préqualifiés jusqu'à concurrence de 50 000 $ qu'ils peuvent demander en ligne.

Autorisations liées aux TIC, selon l'objet

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

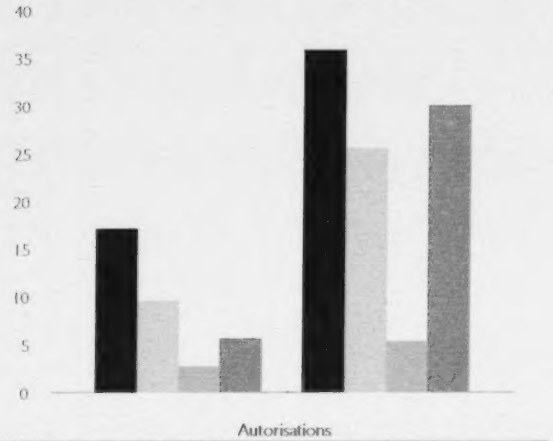

Autorisations	2012[1]	2013
Matériel – TIC	17,1	35,9
Logiciels – TIC	9,6	25,6
Internet – TIC	2,7	5,3
Services – TIC	5,6	30,1
Total	35,0	96,9

(1) TIC mises en œuvre en date de novembre 2012.

Mandats de BDC Consultation

pour les exercices terminés le 31 mars (en nombre)

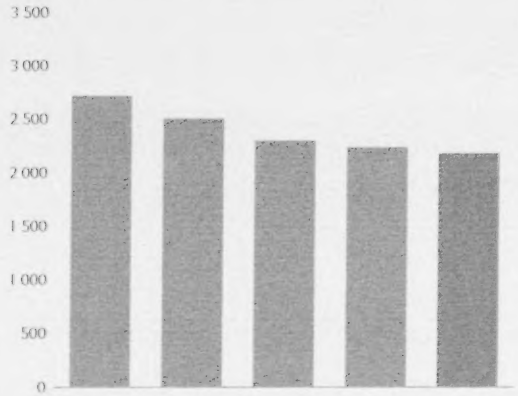

	2009	2010	2011	2012	2013
	2 720	2 504	2 300	2 236	2 180

Nos services de consultation sont un élément crucial du soutien que nous apportons aux entrepreneurs. Ceux-ci ont besoin d'avoir accès à des conseils de qualité, à un prix abordable pour eux.

La baisse récente du nombre de mandats est une tendance que nous devons renverser. Nous nous y employons en améliorant la pertinence, la qualité et l'efficacité de ces services.

Nos services de consultation sont donc actuellement en transition. Or, les transitions exigent du temps et des ressources. Nous nous attendons par conséquent à ce que BDC Consultation subisse des pertes d'ici à ce que la transition soit achevée.

Soutien aux entrepreneurs qui veulent faire croître leur entreprise.

BDC Financement subordonné

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

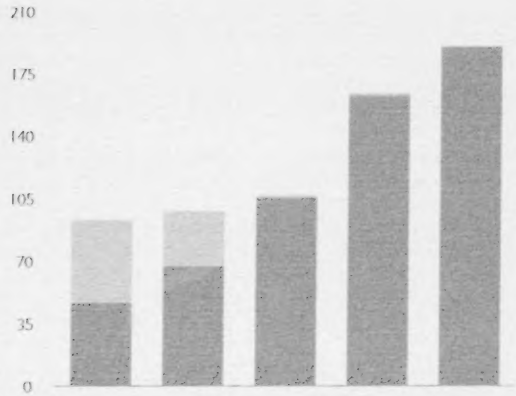

Acceptations

	2009	2010	2011	2012	2013
Part de BDC	46,3	66,7	105,1	162,1	189,8
Part de la Caisse[1]	46,3	31,0	1,4	1,7	–
Total	92,6	97,7	106,5	163,8	189,8

(1) Nous avons auparavant offert ce service dans le cadre de fonds en partenariat avec la Caisse de dépôt et placement du Québec (la Caisse). Étant donné que ces fonds ont été entièrement engagés, BDC finance maintenant seule les nouvelles transactions de financement subordonné.

Aux entrepreneurs qui ont besoin de capitaux pour assurer leur croissance, mais qui ne disposent pas des garanties qu'exigent les prêteurs traditionnels, nous offrons une solution hybride de financement par emprunt et de financement par actions appelée financement subordonné. Ce financement est utile à ceux qui ne veulent pas vendre une part de leur entreprise simplement parce qu'ils ont besoin d'argent pour croître.

Le financement subordonné aide les entreprises à croître et à demeurer au Canada. Ceux qui en bénéficient appartiennent principalement au secteur de la fabrication, mais ils comprennent aussi des entrepreneurs dont l'entreprise connaît un essor rapide ou qui sont en voie de la transmettre à une nouvelle génération de propriétaires.

Soutien aux entrepreneurs qui veulent rendre leur entreprise plus productive.

Prêts pour l'achat de machines et d'équipement de BDC Financement – Acceptations

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

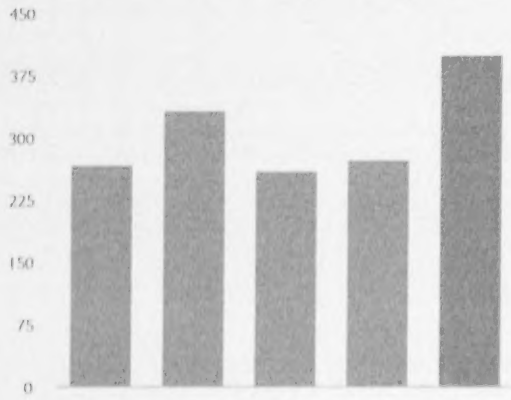

Acceptations

2009	2010	2011	2012	2013
266,0	331,7	258,6	272,4	398,4

Notre financement permet aux entrepreneurs d'effectuer des achats de machines et d'équipement sur une période de douze mois. Ils peuvent ainsi prendre le temps de trouver le bon équipement et de négocier en toute confiance, sachant que le financement est déjà en place.

Ils ont aussi la possibilité de recevoir du financement supplémentaire pour les dépenses connexes telles que l'expédition, l'installation et la formation.

Ces investissements donnent aux entrepreneurs les moyens d'accroître la productivité de leurs entreprises.

Soutien aux entrepreneurs qui bâtissent des entreprises axées sur la technologie.

NOUS SOMMES L'INVESTISSEUR EN CAPITAL DE RISQUE LE PLUS ACTIF DU CANADA, ET L'ANNÉE ÉCOULÉE A ÉTÉ LA MEILLEURE QUE NOUS AYONS CONNUE DEPUIS PLUS D'UNE DÉCENNIE.

Nous soutenons les entrepreneurs qui créent de nouvelles entreprises axées sur la technologie parce que c'est ainsi que les fruits de la recherche-développement seront convertis de manière à générer la prospérité que le Canada recherche. Ces entrepreneurs travaillent dans des conditions qui comportent des risques très élevés et au sein d'un marché souvent volatil.

Mais, quand ils réussissent, le Canada en profite. Il est donc dans l'intérêt national de les soutenir.

Les quelque dix dernières années ont été particulièrement difficiles pour cette industrie. Aujourd'hui, nous nous sommes imposés comme un investisseur institutionnel « de choix » – qui inspire confiance pour rassembler une variété de clients potentiels, d'investisseurs et de partenaires stratégiques. Nous travaillons pour aider à susciter un redressement de l'industrie canadienne du capital de risque.

Durant l'exercice écoulé, nous avons observé des signes d'amélioration. Nous avons terminé l'exercice 2013 avec un plus grand nombre de clients en portefeuille – des clients dont la vigueur financière est meilleure que par le passé. Nous avons également davantage de capitaux investis dans un plus grand nombre de fonds de capital de risque d'envergure du secteur privé qui, à leur tour, investissent dans les entrepreneurs canadiens.

Toutefois, le chemin qui mène vers une industrie du capital de risque vigoureuse demeure cahoteux. Le succès exigera du temps, de la patience et de la persévérance.

Autorisations de BDC Capital de risque

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

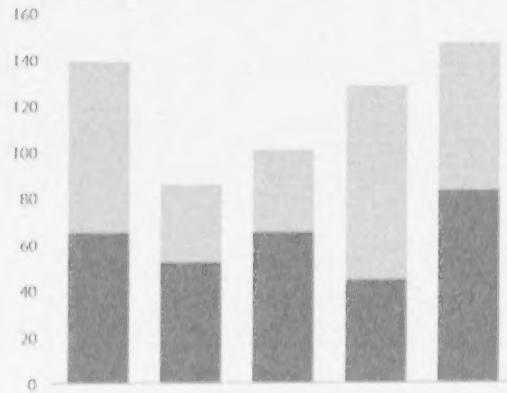

Autorisations	2009	2010	2011	2012	2013
Placements directs	64,0	51,3	64,1	43,6	81,9
Fonds	73,4	33,3	35,3	83,2	63,4
Total	137,4	84,6	99,4	126,8	145,3

Les données antérieures à l'exercice 2011 sont fondées sur les PCGR du Canada.

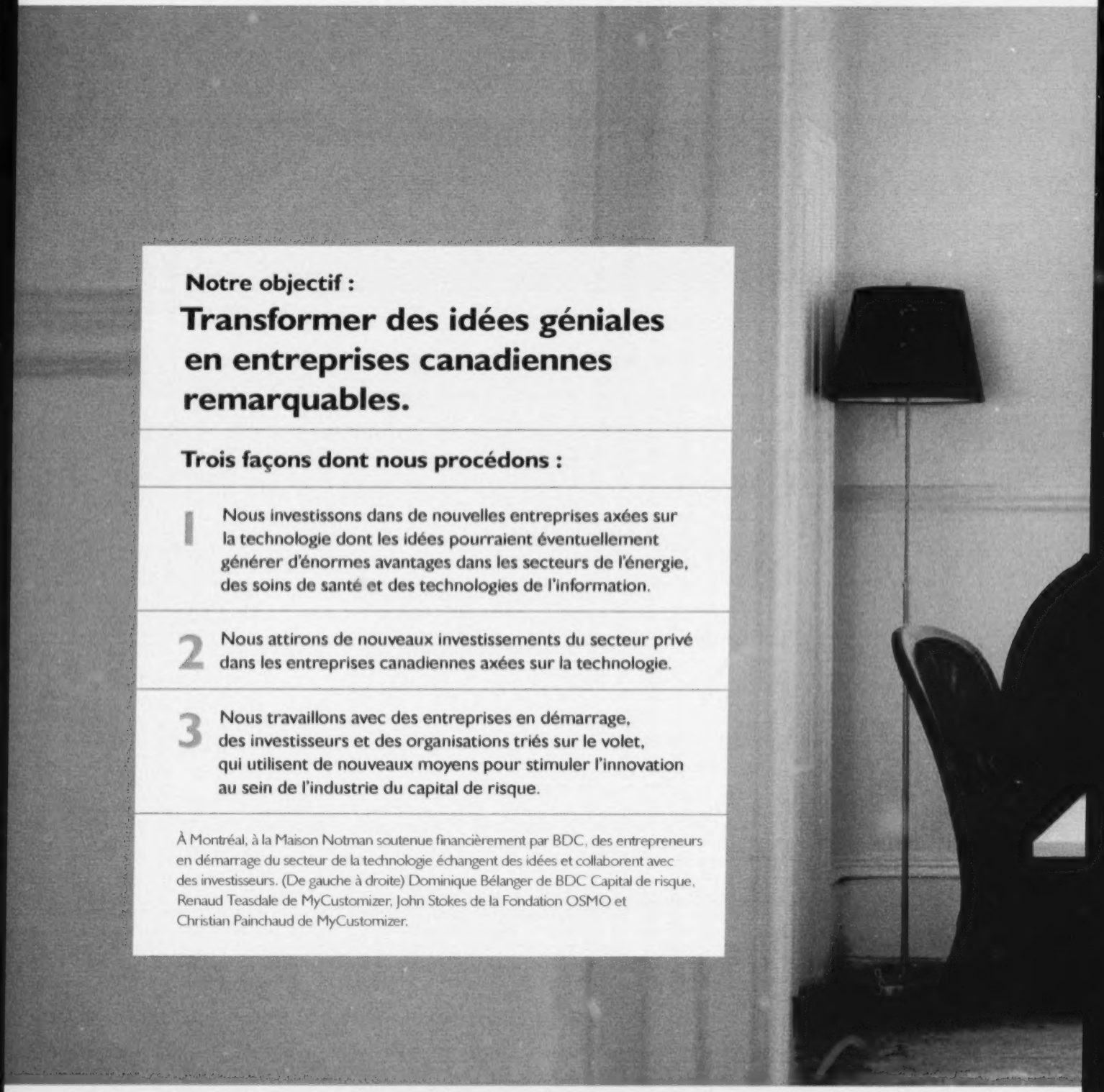

Notre objectif :

Transformer des idées géniales en entreprises canadiennes remarquables.

Trois façons dont nous procédons :

1. Nous investissons dans de nouvelles entreprises axées sur la technologie dont les idées pourraient éventuellement générer d'énormes avantages dans les secteurs de l'énergie, des soins de santé et des technologies de l'information.

2. Nous attirons de nouveaux investissements du secteur privé dans les entreprises canadiennes axées sur la technologie.

3. Nous travaillons avec des entreprises en démarrage, des investisseurs et des organisations triés sur le volet, qui utilisent de nouveaux moyens pour stimuler l'innovation au sein de l'industrie du capital de risque.

À Montréal, à la Maison Notman soutenue financièrement par BDC, des entrepreneurs en démarrage du secteur de la technologie échangent des idées et collaborent avec des investisseurs. (De gauche à droite) Dominique Bélanger de BDC Capital de risque, Renaud Teasdale de MyCustomizer, John Stokes de la Fondation OSMO et Christian Painchaud de MyCustomizer.

Nous faisons la promotion de l'entrepreneuriat.

CANADIENS AUTOCHTONES

Nous soutenons directement les entrepreneurs autochtones. Notre engagement total à l'égard de leurs projets s'élève à 162 millions de dollars.

Nous contribuons à promouvoir leur développement économique au moyen du Fonds de développement des entreprises autochtones. Notre stratégie comprend de la formation en gestion, du mentorat continu et des prêts dont les conditions reposent sur les flux de trésorerie du projet.

Afin d'encourager l'esprit d'entreprise chez les jeunes Autochtones, nous organisons en outre E-Spirit, un concours de plans d'affaires à leur intention. À ce jour, environ 6 400 étudiants y ont participé.

JEUNES CANADIENS

Un bon nombre de jeunes entrepreneurs ont du mal à obtenir du financement parce qu'ils ont peu d'expérience en gestion et peu de ressources financières, voire pas du tout, et qu'ils n'ont pas encore fait leurs preuves.

À partir de nos Centres de l'entrepreneurship, nous offrons du financement, des services de consultation et d'autres ressources d'affaires conçus expressément pour répondre à leurs besoins.

Depuis l'an dernier, notre concours annuel Prix jeune entrepreneur se déroule en ligne et il attire maintenant plus de candidats et fait plus d'adeptes que jamais auparavant.

Les autres initiatives particulières comprennent le programme Jeunes Entreprises pour les élèves du secondaire; la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs, qui fournit de l'accompagnement, des ressources, du financement de démarrage et du mentorat; et Enactus, qui a pour mission d'aider à stimuler la fibre entrepreneuriale des étudiants de niveau collégial et universitaire.

Collaboration = rayonnement accru

En collaborant avec d'autres organisations qui partagent notre intérêt pour l'entrepreneuriat, nous atteignons plus de gens et nous apprenons et accomplissons davantage que nous ne pourrions le faire seuls.

Les relations de collaboration nous permettent de joindre un plus grand nombre de personnes. Nous travaillons couramment avec les autres sociétés d'État, comme Exportation et développement Canada (EDC), et les banques du secteur privé afin de financer des projets particuliers qui nous sont soumis par les entrepreneurs.

Nous pouvons aussi atteindre davantage de gens grâce à nos partenariats officiels. Ceux que nous avons mis en place avec plus de 220 Sociétés d'aide au développement des collectivités, qui forment un réseau pancanadien de points de service situés principalement dans des zones rurales, nous permettent maintenant de soutenir plus de 1 060 entrepreneurs.

La collaboration nous donne la possibilité d'apprendre. Notre affiliation au Groupe de Montréal en est un bon exemple. Il s'agit d'un forum mondial d'institutions financières de développement soutenues par l'État, que nous avons lancé pour créer un lieu propice à l'échange d'idées en vue d'aider les micro-entreprises et les petites et moyennes entreprises à relever les défis auxquels elles font face.

La collaboration peut aussi avoir un effet multiplicateur. Par exemple, lorsque nous travaillons avec des organisations et des personnes qui expérimentent de nouvelles façons de stimuler l'innovation dans l'industrie canadienne du capital de risque, notre incidence ne se mesure pas uniquement aux gestes que nous posons, mais aussi aux réalisations que nous rendons possibles.

Responsabilité sociale d'entreprise

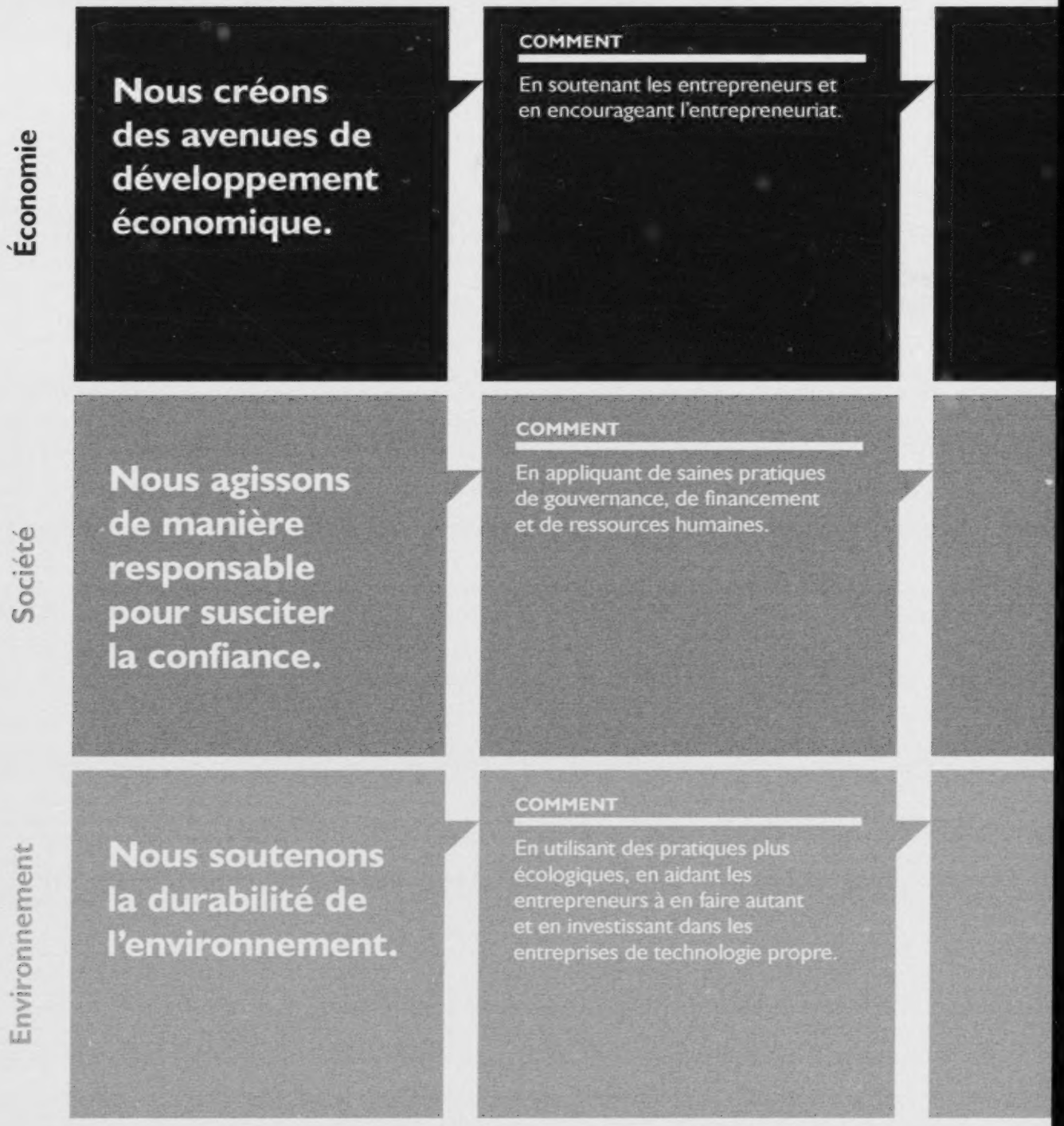

Nombre d'entrepreneurs que nous soutenons	**28 000**
Pourcentage de notre portefeuille consacré aux entreprises canadiennes	**100 %**
Emplacements à l'échelle du Canada, y compris les Services bancaires aux Autochtones	**+ de 100**
Objectifs d'entreprise qui visent à aider les clients à créer et à faire croître leurs entreprises et à les rendre plus concurrentielles	✓ (voir pages 34-37)
Pourcentage de nos études de recherche portant sur des sujets d'intérêt pour les PME	**100 %**
Unité d'affaires spécialisée visant exclusivement à aider les entreprises clientes en difficulté	✓
Viabilité financière[1]	**RCP : 8,6 %**

Conformité à toutes les lois applicables, notamment la *Loi sur la Banque de développement du Canada*, la *Loi sur la gestion des finances publiques* et la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*	✓
Audits annuels et examens spéciaux réguliers menés par le vérificateur général du Canada et des cabinets d'auditeurs externes	✓
Code de conduite, d'éthique et de valeurs des employés de BDC	**Signé par tous les employés, chaque année**
Politique sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes, Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, principes du Pacte Mondial de l'ONU	✓
Formation des employés en matière de droits de la personne	✓
Engagement des employés	**88 %**

Pourcentage de prêts que nous soumettons à une évaluation du risque environnemental	**100 %**
Pourcentage d'immeubles financés que nous soumettons à une évaluation environnementale	**100 %**
Pourcentage de matériaux et de mobilier de bureau que nous sélectionnons selon les critères LEED[2] dans le cadre des améliorations locatives apportées à nos installations	**80 à 90 %**
Formation des employés sur le financement des bâtiments certifiés LEED	✓
Services de consultation en matière d'efficacité énergétique	✓
Soutien aux entrepreneurs qui développent des technologies propres	✓

(1) Rendement des capitaux propres de BDC (moyenne mobile sur dix ans).
(2) LEED est l'acronyme de Leadership in Energy and Environmental Design.

Rapport de gestion

1. L'environnement économique canadien 33
2. Mesures du rendement 34
3. Gestion du risque 41
4. Analyse des résultats financiers 49
5. Questions relatives à la comptabilité et aux contrôles 67

Le contexte opérationnel a été marqué par une hausse des investissements des entreprises.

1. L'environnement économique canadien

L'économie canadienne a enregistré une croissance modeste en 2012. Les dépenses de consommation ont continué à progresser, soutenues par les faibles taux d'intérêt et les niveaux élevés d'emploi. Le marché de l'habitation, qui contribue fortement à la croissance économique du Canada depuis la fin de la récession de 2008, n'a cessé de s'améliorer, bien qu'il ait montré des signes de ralentissement à la fin de l'année. Les investissements des entreprises ont été fermes, stimulés par des conditions de crédit propices et la solide confiance des entrepreneurs. Le Canada a affiché une balance commerciale négative en 2012, ce qui a freiné la progression de son économie. Les importations ont augmenté durant l'année, sous l'effet d'un huard fort, tandis que les exportations ont fait du surplace. L'économie américaine se redresse lentement, les exportateurs canadiens subissent la concurrence plus vive d'autres pays de même que la pression exercée par la vigueur de notre dollar. N'étant toujours pas revenues aux niveaux d'avant la récession, les exportations tardent à redevenir un facteur important de la croissance économique.

En 2012, les conditions de financement ont incité les entreprises canadiennes à investir. Le coût d'emprunt pour les entreprises se situait à un niveau exceptionnellement bas, et les conditions de crédit étaient bonnes. Le dollar canadien a été généralement à parité avec le dollar américain, ce qui a favorisé les investissements dans la machinerie et l'équipement. Le ratio d'endettement des entreprises non financières étant à un creux historique, les entreprises canadiennes, dont les bilans sont sains, étaient en bonne position pour investir. Par conséquent, les investissements des entreprises ont été solides en 2012, et le crédit aux entreprises a augmenté considérablement. Le crédit à court terme accordé par les banques à charte s'est accru de 14,3 % et le crédit à long terme, de 9,1 %.

En résumé, le contexte opérationnel de BDC a été marqué par une hausse des investissements des entreprises, d'où la croissance de nos activités.

2. Mesures du rendement

Dans notre Plan d'entreprise, nous présentons les mesures et les objectifs de rendement à l'aide desquels nous évaluons notre efficacité organisationnelle.

Nous faisons le suivi de notre rendement et le présentons par rapport à ces objectifs.

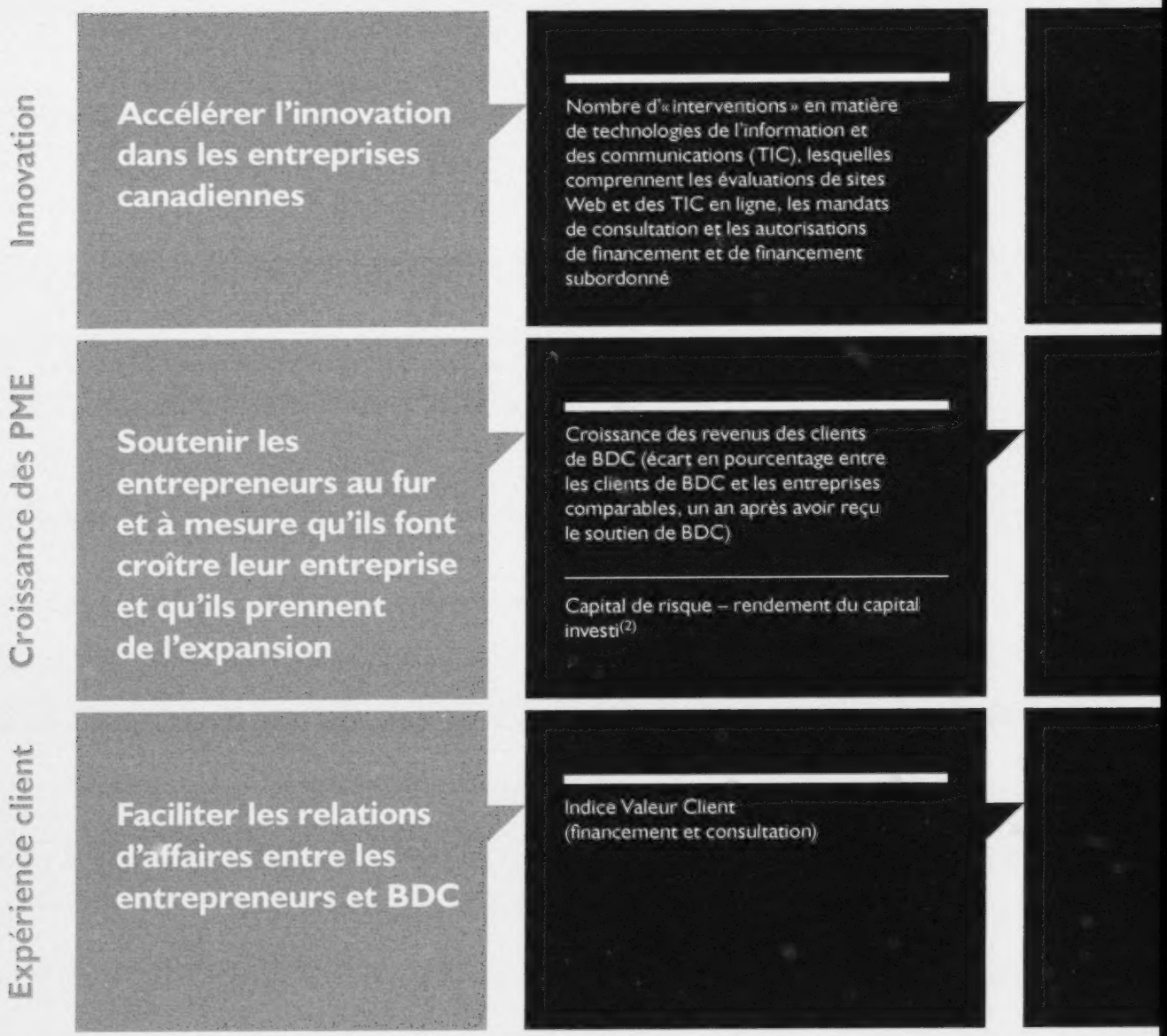

CIBLE 2013	RÉSULTAT 2013	COMMENTAIRES
21 000	**34 716**	Les PME souscrivent à la stratégie TIC de BDC, qui aide à accroître l'innovation et la productivité au niveau de l'entreprise.

CIBLE 2013	RÉSULTAT 2013	COMMENTAIRES
8 %	**8 %**(1)	Les clients de BDC Financement et de BDC Consultation continuent d'afficher une plus forte croissance des revenus que les entreprises comparables.
1,00	**1,01**	Un excellent résultat compte tenu des difficultés qui persistent sur le marché du capital de risque.

CIBLE 2013	RÉSULTAT 2013	COMMENTAIRES
96	**105**	Ce résultat rend compte des efforts que BDC déploie pour améliorer sans cesse l'expérience des clients à l'égard des services qu'elle leur fournit.

(1) Clients qui ont recours aux services de BDC Financement et de BDC Consultation.
(2) Rendement pour chaque dollar déboursé (comprend les investissements directs et les investissements dans les fonds).

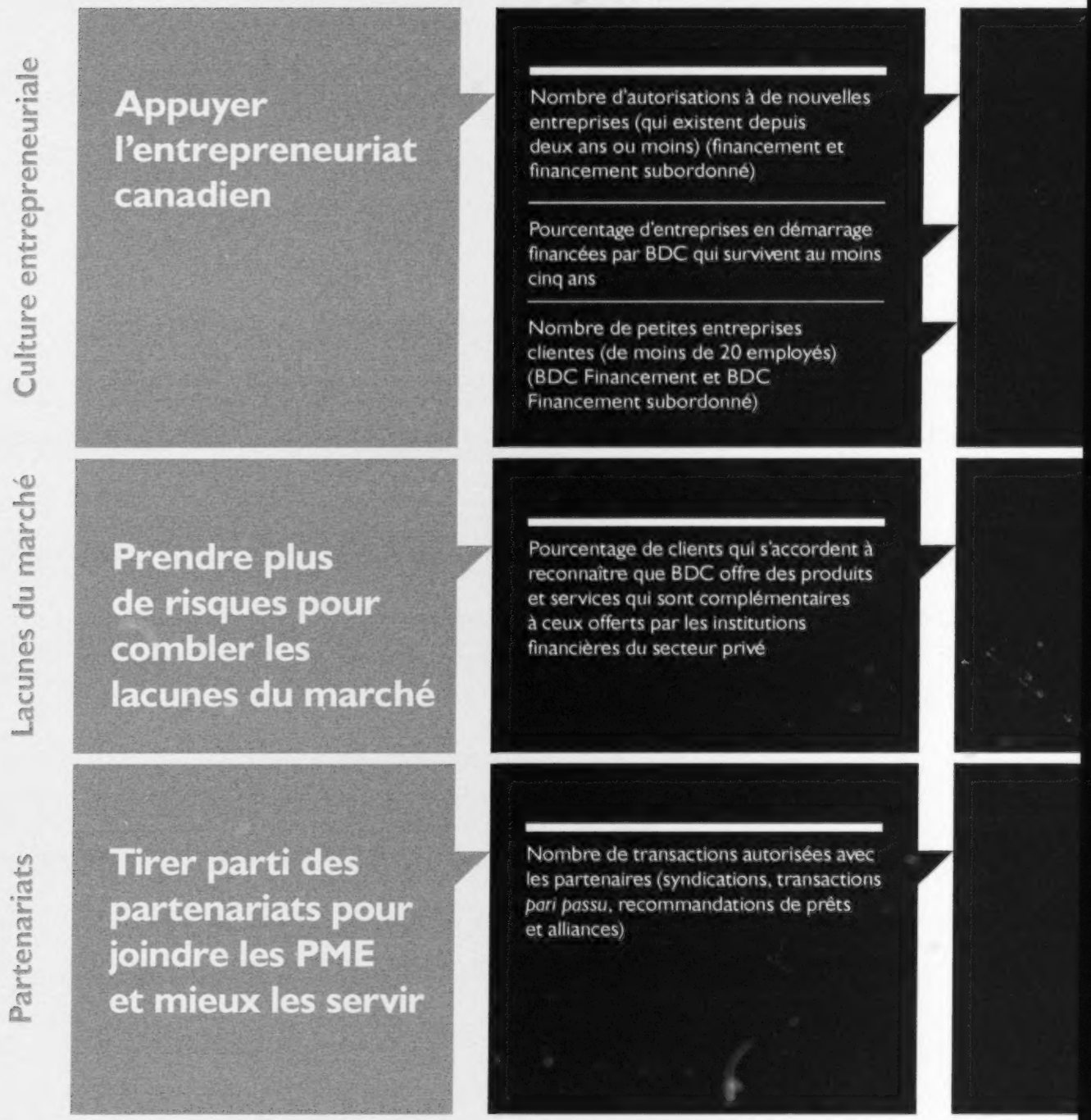
Culture entrepreneuriale
Appuyer l'entrepreneuriat canadien
Nombre d'autorisations à de nouvelles entreprises (qui existent depuis deux ans ou moins) (financement et financement subordonné)
Pourcentage d'entreprises en démarrage financées par BDC qui survivent au moins cinq ans
Nombre de petites entreprises clientes (de moins de 20 employés) (BDC Financement et BDC Financement subordonné)
Lacunes du marché
Prendre plus de risques pour combler les lacunes du marché
Pourcentage de clients qui s'accordent à reconnaître que BDC offre des produits et services qui sont complémentaires à ceux offerts par les institutions financières du secteur privé
Partenariats
Tirer parti des partenariats pour joindre les PME et mieux les servir
Nombre de transactions autorisées avec les partenaires (syndications, transactions *pari passu*, recommandations de prêts et alliances)

CIBLE 2013	RÉSULTAT 2013	COMMENTAIRES
1 100	**1 141**	BDC continue de soutenir les entreprises en démarrage, lesquelles jouent un rôle essentiel dans l'écosystème entrepreneurial.
65 %	**61 %**	Les clients de BDC ont la capacité de réussir et ils contribuent à la culture entrepreneuriale du Canada.
21 000	**21 295**	BDC accorde une grande importance aux petites entreprises.

CIBLE 2013	RÉSULTAT 2013	COMMENTAIRES
85 %	**84 %**	Ce résultat témoigne des mesures continues que prend BDC pour s'assurer de jouer un rôle complémentaire sur le marché des services financiers.

CIBLE 2013	RÉSULTAT 2013	COMMENTAIRES
1 650	**1 713**	BDC reconnaît l'importance de tirer parti d'un vaste éventail de partenariats afin de mieux servir et soutenir les PME à l'échelle du pays.

Nous perfectionnons régulièrement nos mesures du rendement pour veiller à ce qu'elles demeurent valides, utiles et pertinentes par rapport à l'évolution des objectifs de la politique publique.

Dans notre rapport annuel 2014, nous utiliserons les mesures suivantes :

MESURES DU RENDEMENT 2014

1

ENTREPRENEURIAT

Accroître l'intensité entrepreneuriale au Canada

- Nombre de prêts de 500 000 $ ou moins de BDC Financement et de BDC Financement subordonné en fonction d'engagements de 750 000 $ ou moins
- Nombre d'autorisations à de nouvelles entreprises (qui existent depuis moins de deux ans) (BDC Financement et BDC Financement subordonné)
- Pourcentage d'entreprises en démarrage financées par BDC qui survivent au moins cinq ans
- Indice Valeur Client (BDC Financement et BDC Consultation)

2

PARTENARIATS

Travailler avec des partenaires pour accroître l'incidence collective

- Nombre de transactions autorisées avec les partenaires ou sur leur recommandation (syndications, transactions *pari passu*, recommandations de prêts et alliances)

3

INNOVATION

Soutenir la création et l'adoption de l'innovation

- Nombre d'interventions en matière de TIC, lesquelles comprennent les évaluations de sites Web et des TIC en ligne, les mandats de consultation, les autorisations de financement et de financement subordonné, les téléchargements de livres numériques et d'autres documents d'information sur BDC.ca, ainsi que les participations à des événements TIC organisés par BDC
- Capital de risque – rendement du capital investi

4

PRODUCTIVITÉ

Faciliter les gains d'efficacité au niveau de l'entreprise.

> Nombre de prêts autorisés pour les achats d'équipement (Marge pour équipement et prêts destinés à l'achat d'équipement)

5

CROISSANCE

Permettre aux clients de réaliser leur plein potentiel.

> Pourcentage d'entreprises à forte croissance dans le portefeuille de BDC Financement subordonné (une entreprise à forte croissance se définit par une croissance des ventes annualisée supérieure à 20 % par année pendant trois ans)

6

EFFICIENCE DE BDC

> Ratio d'efficience déclaré de BDC

Nous prenons des risques pour nos clients.

Nous établissons nos tarifs en fonction de ces risques.

Et nous les gérons efficacement.

3. Gestion du risque

BDC accepte des risques sans nuire à sa viabilité financière. Notre solide culture de gestion du risque nous permet de prendre des risques appropriés tout en offrant des services pertinents.

Nous gérons nos risques en utilisant des examens du risque en bonne et due forme et des processus rigoureux. Entre autres, nous élaborons nos politiques en matière du risque, puis nous établissons des délégations de pouvoirs et des limites d'autorisation.

Le risque est un élément déterminant et inévitable du secteur des services financiers. Il est inhérent à presque toutes les activités de BDC.

Le risque est aussi un élément déterminant des activités entrepreneuriales. Comme nous entretenons des relations d'affaires avec les entrepreneurs du Canada, nous devons identifier et gérer dans toute la mesure du possible plusieurs types de risques pour assurer notre réussite.

BDC possède une culture de gestion du risque solide, qui met l'accent sur l'identification du risque, la gestion du risque, la transparence et l'imputabilité.

Notre conseil d'administration assure la supervision indépendante essentielle des risques auxquels BDC doit faire face.

POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES DE L'ENTREPRISE

Le conseil d'administration de BDC passe en revue et approuve chaque année la politique de gestion des risques de l'entreprise (GRE). Cette politique codifie le processus intégré, à l'échelle de BDC, au moyen duquel nous identifions, analysons, acceptons, atténuons et surveillons les risques auxquels BDC est exposée, et en rendons compte. Elle définit également les rôles et les responsabilités des membres du conseil d'administration, de la direction, des unités fonctionnelles et des employés en ce qui concerne son application.

PRINCIPES DE LA GESTION DES RISQUES DE L'ENTREPRISE À BDC

1. La gestion des risques est une responsabilité qui incombe à chacun, des membres du conseil d'administration aux employés.
2. Nous gérons les risques en maintenant un juste équilibre entre, d'une part, le risque et, d'autre part, le rendement, qui doit être approprié.
3. Nous intégrons la gestion des risques aux principaux processus d'affaires, comme la planification stratégique, d'entreprise et budgétaire, ainsi qu'aux activités de prêt, d'investissement et de consultation.
4. La politique de GRE codifie un processus exhaustif, rigoureux et continu au moyen duquel nous identifions, analysons, acceptons, atténuons et surveillons les risques, et en rendons compte selon des tolérances au risque approuvées.
5. Les politiques et les processus de BDC sont conformes aux pratiques exemplaires en matière de GRE.
6. Le conseil d'administration établit, dans les politiques liées à la gestion des risques, les niveaux de risque acceptables que BDC peut tolérer.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :
GOUVERNANCE

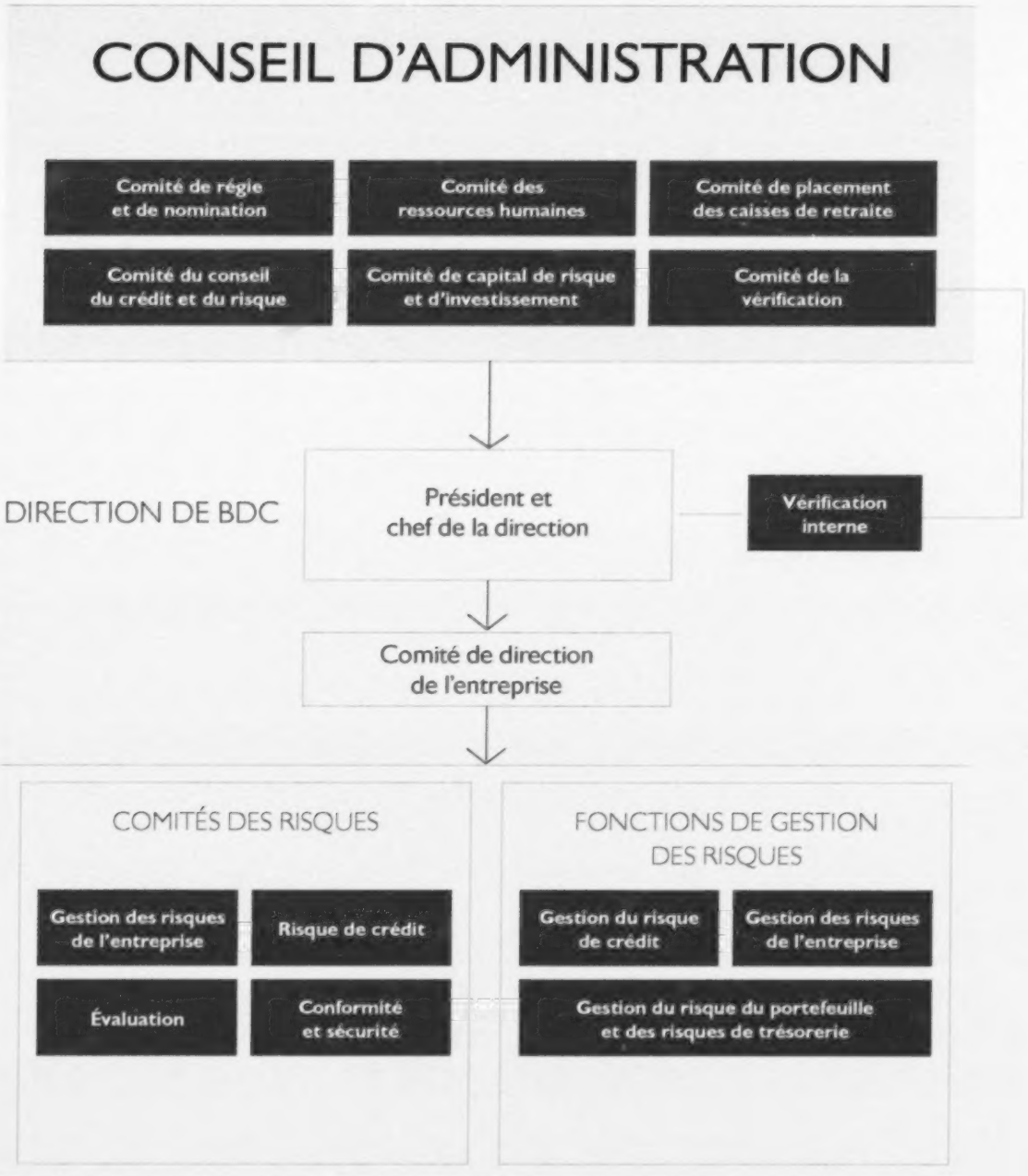

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration et les comités qui en relèvent supervisent la gouvernance et la gestion des risques.

Le conseil approuve les politiques liées au risque, l'appétit pour le risque et les stratégies s'y rattachant; s'assure que BDC gère efficacement les risques auxquels elle est exposée; examine les risques liés au portefeuille et à la trésorerie; passe en revue la suffisance du capital; établit des niveaux de délégation de pouvoirs clairs pour les différents types de transaction et s'assure qu'il y a un lien approprié entre le risque et les avantages obtenus.

Bien que tous les comités tiennent compte, comme il convient, des considérations liées aux risques dans le cadre de leurs délibérations, trois d'entre eux, soit le Comité du conseil du crédit et du risque, le Comité de capital de risque et d'investissement et le Comité de la vérification, assument des responsabilités expressément liées à la gestion du risque. Pour des détails complets sur le conseil et ses comités, reportez-vous à la section Gouvernance d'entreprise, à la page 133.

Le Comité du conseil du crédit et du risque (CCCR) informe le conseil que les risques importants de BDC sont efficacement identifiés et gérés. Il passe régulièrement en revue les politiques et les rapports sur la gestion des risques. Le CCCR approuve les transactions supérieures à un certain seuil.

Le Comité de capital de risque et d'investissement (CCRI) fait des recommandations au conseil sur l'efficacité avec laquelle BDC gère ses activités d'investissement en capital de risque. Le CCRI approuve également les transactions supérieures à un certain seuil.

Le Comité de la vérification fait des recommandations au conseil sur la supervision et l'évaluation, par BDC, du rendement financier de celle-ci de même que des états financiers, des contrôles internes, de la présentation de l'information financière, des normes comptables et des contrôles en matière de divulgation de l'information. Il tient également le conseil informé de la qualité et de l'indépendance des vérificateurs internes et externes de BDC.

DIRECTION DE BDC : COMITÉS ET FONCTIONS DE GESTION DU RISQUE

Le **Comité de direction de l'entreprise (CDE)** est composé du président et chef de la direction, des chefs exécutifs de l'exploitation et des finances et des premiers vice-présidents désignés. Il veille à ce que BDC établisse des saines pratiques de gestion du risque et les respecte. Le CDE a également pour responsabilité de s'assurer que BDC possède une vision intégrée des principaux risques stratégiques, financiers (crédit, marché, liquidité) et opérationnels. Enfin, il supervise les obligations et les pratiques de BDC en matière d'informations à fournir.

Le **Comité de la gestion des risques** est formé de membres clés de la direction provenant de différents services. Son mandat en est un de supervision. À ce titre, le comité veille à ce que BDC dispose d'un cadre de gestion des risques de l'entreprise (GRE) adéquat et efficace pour cerner et évaluer les tendances des enjeux cruciaux, pour évaluer ou quantifier leur impact probable et pour s'assurer que BDC atténue ces risques en conformité avec son appétit pour le risque.

Plus particulièrement, le comité examine la migration des risques et la qualité à l'intérieur du portefeuille de prêts, le portefeuille de titrisation ainsi que les placements de capital de risque et de financement subordonné. De plus, il :

- surveille les concentrations des actifs de BDC, par secteur d'activité;
- examine et gère le rendement financier, la suffisance du capital et l'appétit pour le risque;
- s'assure que les activités de trésorerie ainsi que la gestion connexe de l'actif et du passif sont conformes aux politiques de BDC;
- supervise les placements des caisses de retraite.

Le comité concentre ses efforts sur les risques importants qui requièrent une attention immédiate. Il informe le CDE et le conseil de ces risques et des plans visant à les atténuer.

Les **Comités du risque de crédit et d'investissement** regroupent des membres clés de la direction. Ils statuent et approuvent les transactions selon les limites prescrites. Ils soumettent au Comité du conseil du crédit et du risque ou au Comité de capital de risque et d'investissement des recommandations concernant les transactions de montant élevé.

Les **Comités d'évaluation** effectuent une surveillance de l'évaluation et de la détermination de la juste valeur d'un portefeuille de placements. Des membres clés de la direction et un expert externe en évaluation d'entreprise comptent parmi les membres de ces comités.

Le **Comité de la conformité et de la sécurité** examine la sécurité, la gestion de l'information, le cadre des politiques et des directives générales de BDC et la conformité aux lois applicables, et il propose des mesures à ces égards.

Les trois fonctions de la gestion des risques de BDC sont la gestion des risques de l'entreprise (GRE), la gestion du risque de crédit (GRC) et la gestion du risque du portefeuille (GRP), qui inclut la gestion des risques de trésorerie. Ces trois fonctions :

> veillent à ce que BDC applique des principes, des politiques et des directives générales appropriés en matière de gestion des risques afin de gérer les risques importants et émergents selon les seuils de risque;

> créent des outils pour quantifier et suivre ces risques et en faire rapport;

> fournissent des comptes rendus opportuns et complets sur ces risques aux comités de gestion du risque de l'organisation.

Le service de la Vérification interne préconise de saines pratiques de gestion du risque, comme il est indiqué dans les politiques de gestion du risque de BDC. Par son plan d'audit annuel, il veille à ce que BDC respecte ces pratiques.

LE CADRE DE GRE

Le cadre de GRE est un moyen pour BDC de se protéger en gérant l'exposition au risque, en dissipant les incertitudes et en développant le capital de réputation. Il fait en sorte que BDC soit méthodique et constante dans ses décisions en matière de risques et qu'elle ne les gère pas de façon désordonnée ou improvisée.

La politique de GRE expose l'approche de BDC en matière de gestion des risques, laquelle repose sur l'identification et l'évaluation des risques importants à l'échelle de l'entreprise.

IDENTIFIER

Chaque trimestre, nous déterminons, évaluons, documentons et classons par ordre de priorité les risques qui touchent l'ensemble de BDC et les unités fonctionnelles individuelles, et nous en faisons part aux fins de discussion au Comité de la gestion des risques, au CDE et au conseil d'administration. Nous évaluons également les risques que comportent tous les projets d'envergure, tous les nouveaux produits ou services et toutes les modifications aux politiques, et nous en discutons.

ANALYSER ET QUANTIFIER

Nous quantifions et évaluons de manière qualitative les risques importants que comportent nos activités. BDC met à jour les outils et les modèles d'évaluation en prenant en compte les meilleures pratiques au sein du secteur des services financiers. Elle mesure les risques dans l'ensemble de l'organisation et s'assure qu'ils sont conformes aux normes et aux limites énoncées dans les politiques et les directives générales de BDC. Les membres du conseil et la direction de l'entreprise utilisent cette information pour comprendre le profil de risque de BDC et le rendement du portefeuille.

CONTRÔLER ET ATTÉNUER

Nous établissons des seuils de tolérance au risque conformes aux objectifs et aux stratégies de BDC, et nous utilisons des politiques et des lignes directrices qui codifient notre culture de gouvernance et de gestion du risque.

Pour atténuer ses risques, BDC s'appuie sur les moyens suivants :

> des rôles, responsabilités, processus, politiques, directives générales et procédures adéquats et clairs;

> des fonctions et des comités de gestion du risque qui fournissent supervision et surveillance;

> des activités d'atténuation des risques comme les opérations de couverture, la gestion des risques d'assurance, la planification de la continuité des opérations, la planification de la reprise des systèmes TI et les programmes de lutte contre la fraude et le blanchiment d'argent;

> des audits qui donnent l'assurance que BDC utilise des pratiques de gestion du risque saines et appropriées (tous les trimestres, le service de la Vérification interne soumet les résultats de ses audits au Comité de la vérification du conseil).

SURVEILLER, COMMUNIQUER ET RENDRE COMPTE

Nous surveillons les activités qui influent sur le profil de risque de BDC, les risques importants auxquels elle est exposée de même que les événements donnant lieu à une perte, et nous prenons des mesures pour faire correspondre nos expositions aux risques et notre appétit pour le risque.

Les responsables des risques effectuent la surveillance des risques et établissent les communications et les rapports connexes, avec le soutien et sous la supervision du Comité de la gestion des risques et des fonctions de la gestion des risques. Ils préparent et publient des rapports mensuels et trimestriels sur tous les risques importants et ils se réunissent dans le cadre des comités de gestion du risque et des comités du conseil pour faire rapport sur les risques sous leur responsabilité et en discuter.

GRANDES CATÉGORIES DE RISQUES

RISQUE STRATÉGIQUE

Le risque stratégique est le risque que BDC fixe des objectifs inappropriés, adopte des stratégies qui reposent sur une connaissance inexacte du marché ou qu'elle n'alloue pas des ressources suffisantes pour atteindre ses objectifs.

Gestion du risque stratégique

Chaque année, notre équipe attitrée met à jour notre Plan d'entreprise quinquennal selon un processus rigoureux. Le plan reflète les connaissances que BDC tire de sa capacité de recherche et de ses liens avec des parties prenantes averties et plus de 28 000 entrepreneurs. Il est approuvé par la direction de l'entreprise, le conseil d'administration et notre actionnaire, le gouvernement du Canada. BDC publie un résumé du plan.

RISQUES FINANCIERS

BDC est exposée aux risques financiers suivants : risque de crédit, risque de marché et risque de liquidité. La présente section doit être lue en parallèle avec la note 22, *Gestion du risque*, des états financiers consolidés, qui décrit en détail les politiques de gestion des risques financiers de BDC ainsi que les mesures de quantification de ces risques.

Risque de crédit

Il s'agit du risque de perte, directe ou indirecte, en cas de perte liée à une société en portefeuille ou en cas de défaut de la part d'un emprunteur, d'une contrepartie avec laquelle BDC fait des affaires ou de l'émetteur d'un instrument financier que BDC détient.

Gestion du risque de crédit

Le risque le plus important que BDC doit gérer est le risque de crédit relatif aux prêts à terme commerciaux qu'elle accorde, lesquels constituent la majeure partie de son portefeuille.

C'est à l'échelon des centres d'affaires, avec l'aide de l'équipe chargée de statuer sur le risque de crédit, que sont prises les décisions concernant les risques que nous choisissons d'assumer, d'atténuer ou d'éviter à l'égard des transactions individuelles. Tous nos directeurs ont reçu une formation sur l'évaluation du risque de crédit. Nous fondons nos décisions sur l'évaluation de clients semblables, selon notre expérience, et nous nous appuyons sur des politiques, des directives générales, des méthodes et des outils d'évaluation du risque pour nous aider à prendre ces décisions. En plus de gérer le risque de crédit au niveau de chaque transaction individuelle, BDC gère ce risque au niveau de son portefeuille.

Risque du marché

Le risque du marché est le risque de perte financière qui peut découler de changements dans la dynamique du marché ou de l'incapacité à prévoir les conditions économiques défavorables assez rapidement pour permettre à BDC d'atténuer les pertes de son portefeuille. Il représente les fluctuations des valeurs de marché de ses actifs et de ses passifs qui découlent de la volatilité des taux d'intérêt, des prix des actions et des produits de base, et des niveaux des taux de change. Pour BDC, le risque du marché résulte aussi d'événements de marché imprévisibles qui ont une incidence sur la valeur des investissements en capital de risque.

Gestion du risque de marché

BDC a recours aux dérivés pour réduire les risques liés aux fluctuations des marchés boursiers, des prix des produits de base, des devises et des taux de change sur les marchés étrangers.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que BDC puisse être incapable de dégager les fonds nécessaires pour faire face à toutes ses dettes contractuelles lorsqu'elles arrivent à échéance.

Gestion du risque de liquidité

Pour éviter de perturber le cours de ses activités, BDC investit le montant minimum requis de trésorerie dans des titres très liquides et de grande qualité sur des marchés secondaires actifs, qu'elle peut vendre à de multiples contreparties.

RISQUES OPÉRATIONNELS

Les risques opérationnels sont les risques de pertes imputables à des erreurs humaines au quotidien, à une défaillance des processus, à une panne des systèmes ou à des événements qui sont indépendants de notre volonté, comme des catastrophes naturelles. Ces risques comprennent, sans s'y limiter, les quatre catégories de risques suivantes : risque lié au capital humain, risque d'atteinte à la réputation, risque lié à l'environnement et risque juridique et réglementaire.

Les risques opérationnels sont présents dans toutes les activités quotidiennes de BDC. Par conséquent, les politiques et les directives générales de BDC aident la Banque à identifier, à analyser, à atténuer et à surveiller ces risques. Elles régissent la façon dont BDC gère son capital humain et ses processus, protège l'information, administre les prêts et les investissements et mène ses activités. Ces activités sont soumises à des audits internes. En plus, BDC a mis en place un cadre de contrôle interne basé sur le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO) et un processus de certification interne.

Risque lié au capital humain
La réussite commerciale à long terme de BDC repose sur ses employés. L'aptitude de BDC à attirer, à perfectionner et à mobiliser les bonnes personnes détermine sa capacité organisationnelle et lui permet de remplir sa mission, c'est-à-dire aider les entrepreneurs canadiens à réussir.

Gestion du risque lié au capital humain
Pour optimiser les niveaux de rendement, nous évaluons continuellement les facteurs liés à la main-d'œuvre ainsi que les pratiques relatives aux ressources humaines. Nous élaborons des stratégies et des plans pour corriger les problèmes et atténuer les risques liés au capital humain.

L'apprentissage et le perfectionnement constituent des moyens efficaces de préparer les employés à réaliser tout leur potentiel sur le plan professionnel et de favoriser leur engagement. Ils font également en sorte que BDC dispose du personnel qualifié dont elle a besoin pour atteindre ses objectifs stratégiques et s'adapter au contexte commercial dynamique et exigeant.

Risque d'atteinte à la réputation
Le risque d'atteinte à la réputation est le risque que les activités ou les relations de BDC ou de ses employés enfreignent, ou semblent enfreindre, sa mission, sa culture, ses valeurs ou les lois applicables. Cela pourrait nuire à sa réputation et menacer sa capacité à mener ses activités.

BDC doit répondre aux attentes des Canadiens de plusieurs façons, notamment :

> en se montrant à la hauteur des attentes de l'actionnaire en ce qui a trait au soutien de l'entrepreneuriat;

> en s'acquittant de son mandat efficacement;

> en respectant les normes d'éthique prévues par la loi ou généralement acceptées;

> en s'abstenant de soutenir les clients qui ne répondent pas aux attentes de la société à l'égard d'une conduite responsable;

> en menant ses activités de façon responsable à l'égard de l'environnement.

Gestion du risque d'atteinte à la réputation
La conformité aux principes de GRE de BDC est la pierre angulaire de la gestion du risque d'atteinte à la réputation.

Pour gérer ce risque, BDC utilise les objectifs stratégiques et la rigueur de son cadre de responsabilité sociale d'entreprise.

Au niveau du siège social, BDC suit de près les intérêts des leaders d'opinion et des parties prenantes clés grâce à un dialogue suivi avec ceux-ci et un dépouillement des médias, y compris les médias sociaux.

À l'échelle des opérations (transactions), le risque d'atteinte à la réputation est un élément important de la présélection des clients et du processus de contrôle préalable et d'approbation des transactions. Ce processus consiste, entre autres, à vérifier que le client éventuel ne se livre pas à des activités de blanchiment d'argent ou à d'autres activités illicites et qu'il observe les exigences en matière de transparence et d'information à fournir, de performance environnementale, d'éthique et d'admissibilité au crédit.

La gestion du risque d'atteinte à la réputation fait partie de nos politiques et directives générales sur le risque, qui comprennent :

> le *Code de conduite du conseil d'administration* de BDC;

> le *Code de conduite, d'éthique et de valeurs des employés de BDC* (y compris la politique relative à la divulgation d'actes répréhensibles, la directive générale de lutte contre la fraude et la directive générale sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes);

> la politique relative aux transactions personnelles des employés et la politique relative aux transactions personnelles des membres du conseil d'administration;

> la Charte des droits du client;

> la politique et les directives générales en matière de limites d'autorisation et de niveaux d'autorité;

> la politique de GRE;

> la politique en matière de gestion du risque de crédit;

> la politique sur l'environnement;

> la directive générale en matière d'admissibilité, qui comprend les principes du Pacte Mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales;

> la politique et la directive générale sur le capital de risque;

> la politique et la directive générale en matière de divulgation;

- la politique concernant le traitement des recommandations de clients et des demandes de renseignements présentées par les députés, les sénateurs, le personnel ministériel et les administrateurs de BDC.

Risque lié à l'environnement
Le risque lié à l'environnement est le risque de dommages à l'environnement ou d'atteinte à la réputation résultant d'activités ou de financements de BDC qui contreviennent aux lois applicables ou aux attentes de la société en matière de gestion environnementale. Il fait souvent partie intégrante d'autres risques, tels que le risque de crédit ou le risque juridique et réglementaire.

Gestion du risque lié à l'environnement
BDC dispose de processus bien définis pour identifier, évaluer et atténuer le risque lié à l'environnement tout au long du cycle de vie des prêts et des placements. Ces processus permettent de réduire le plus possible les pertes directes dues à l'atteinte à l'environnement des actifs que BDC a sous sa charge et de s'assurer que BDC ne traite qu'avec des clients qui respectent la réglementation et les meilleures pratiques en matière d'environnement. Ils permettent aussi de veiller à ce que BDC, en conformité avec ses responsabilités en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, ne finance pas des projets qui pourraient nuire considérablement à l'environnement.

Risque juridique et réglementaire
Le risque juridique et réglementaire réside dans la possibilité que le non-respect des lois, des règlements, des lignes directrices du secteur public, des codes applicables à l'industrie, de la gouvernance d'entreprise ou des normes d'éthique nuise à nos activités d'affaires, à nos revenus, à nos relations avec les organismes de réglementation ou à notre réputation. Le risque juridique comprend l'efficacité avec laquelle nous prévenons et réglons les litiges.

Gestion du risque juridique et réglementaire
Le groupe Affaires juridiques et secrétariat général de BDC aide les employés et la direction de BDC à se conformer aux lois et aux règlements et gère tous les litiges concernant BDC. Ce groupe fournit au conseil d'administration l'information dont il a besoin pour assurer la conformité aux lois et à la gouvernance d'entreprise et superviser la gestion des risques juridiques et réglementaires de BDC.

Notre soutien aux entrepreneurs est *financièrement viable.*

4. Analyse des résultats financiers

SECTEURS D'ACTIVITÉ
BDC fait rapport sur cinq secteurs d'activité : Financement, Financement subordonné, Capital de risque, Consultation et Titrisation.

CONTEXTE OPÉRATIONNEL
Durant l'exercice 2013, l'incertitude quant à la capacité des pays européens à gérer leurs dettes souveraine et bancaire ainsi que les préoccupations à l'égard de la capacité des dirigeants américains à élever le plafond de la dette et à mettre en place un plan budgétaire crédible ont pesé sur l'activité économique mondiale. L'Europe est retombée en récession, son activité économique étant freinée par les mesures d'austérité, le faible niveau de confiance et le resserrement du crédit. Aux États-Unis, la reprise du marché de l'habitation est bien engagée, mais le rythme de l'expansion économique a été modeste en raison surtout du désendettement du secteur public. La croissance en Chine a légèrement reculé, ses principaux marchés d'exportation étant déprimés. Cette situation a entraîné une baisse des prix des produits de base, même si ceux-ci sont demeurés élevés par rapport à la moyenne historique.

Les liens économiques étroits du Canada avec le reste du monde, en particulier avec les États-Unis, ont bridé la croissance économique pendant l'exercice 2013. En raison de la demande modeste pour les exportations et de la force du huard, le solde du compte courant est demeuré déficitaire. Encore une fois, la consommation intérieure a été le principal moteur de la croissance, bien qu'elle ait été amoindrie par le niveau relativement élevé de l'endettement des ménages. Le marché de l'habitation a ralenti, ce qui s'explique par le resserrement des conditions pour les prêts hypothécaires ainsi que par l'activité intense de construction ces dernières années – particulièrement dans le segment des immeubles à unités multiples –, et il est maintenant plus en phase avec la formation des ménages.

Malgré les conditions financières qui demeurent favorables et la situation financière très saine des entreprises canadiennes, celles-ci ont légèrement réduit leur niveau d'investissement sous l'effet de l'incertitude économique. Les investissements des entreprises ont néanmoins constitué un facteur économique clé tout au long de l'exercice. En dépit de sa position économique relativement forte parmi les pays développés, le Canada doit renforcer la productivité, l'innovation et l'internationalisation des entreprises. L'accès à du financement et à des services-conseils appropriés demeurera un élément essentiel pour aider les petites et moyennes entreprises canadiennes (PME) à relever ces défis.

ACTIVITÉS
Le besoin d'encourager un écosystème entrepreneurial sain se fait encore fortement sentir. À titre de prêteur complémentaire prenant des risques plus élevés et offrant une plus grande flexibilité, BDC travaille pour faire en sorte que les PME aient l'occasion de croître et de prospérer.

Les clients de BDC Financement ont accepté un total de 4,1 milliards de dollars de prêts pendant l'exercice, une hausse de 13,5 % par rapport à l'exercice précédent. BDC Financement subordonné a affiché une solide performance, ses clients acceptant un total de 189,8 millions de dollars de financement pendant l'exercice, comparativement à 163,8 millions de dollars pour l'exercice précédent. Nous avons aussi offert un soutien déterminant aux entreprises canadiennes par l'entremise de nos autres secteurs d'activité, en autorisant 265,0 millions de dollars en titres adossés à des créances mobilières et 145,3 millions de dollars d'investissements en capital de risque et en entreprenant 2 180 mandats de consultation.

Reconnaissant le besoin des entreprises d'investir dans les machines et l'équipement pour accroître la productivité, BDC a lancé, en juin 2012, une marge pour équipement préapprouvée permettant aux entrepreneurs d'effectuer des achats d'équipement sur une période de 12 mois selon des modalités garanties. Les clients peuvent bénéficier d'un pourcentage élevé de financement du coût d'équipement neuf ou d'occasion en plus de la possibilité d'obtenir un financement supplémentaire pour les dépenses connexes relatives à l'expédition, à l'installation et à la formation. Depuis la création de la Marge pour équipement, les acceptations ont totalisé 142,2 millions de dollars en prêts.

D'autres initiatives, comme les prêts offerts par BDC pour aider les PME à intégrer les technologies de l'information et des communications (TIC) à leurs activités, ont été bien reçues. Depuis l'adoption de la stratégie TIC en novembre 2011, BDC a autorisé 1 626 prêts, pour un total de 131,9 millions de dollars.

Lancée il y a quelques années, l'initiative Agilité et efficacité (A&E) vise à transformer BDC en une banque de développement plus efficace, plus souple et plus utile. L'objectif consiste à améliorer et à accélérer nos processus d'approbation de prêt et de décaissement afin de les rendre plus simples et plus rapides pour les clients. Depuis l'exercice 2012, on a présenté plusieurs nouveaux outils et changements dans les processus aux unités d'affaires à l'échelle de BDC afin qu'elles puissent profiter d'avantages immédiats en attendant l'adoption d'une solution entièrement intégrée.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS

Pour l'analyse des résultats financiers, reportez-vous également à la note 24, *Informations sectorielles*, des états financiers consolidés.

BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ

BDC est demeurée rentable à l'exercice 2013. Elle a affiché un bénéfice net consolidé de 468,3 millions de dollars pour l'exercice, comparativement à 533,4 millions de dollars pour l'exercice 2012. Le bénéfice net attribuable à l'actionnaire de BDC s'élève à 464,8 millions de dollars, contre 520,3 millions de dollars en 2012, et le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'établit à 3,5 millions de dollars en 2013, contre 13,1 millions de dollars en 2012. Les participations ne donnant pas le contrôle sont liées uniquement aux activités de BDC Financement subordonné et de BDC Capital de risque.

Le bénéfice net consolidé est surtout attribuable à BDC Financement. La baisse de la rentabilité en 2013 s'explique surtout par la diminution des renversements de pertes de valeur sur prêts. En d'autres mots, nous avons réduit le montant d'argent mis de côté en prévision de pertes sur prêts. C'est la deuxième année de suite que nous procédons à une telle diminution. Cette année, toutefois, le montant des renversements est inférieur à celui de l'exercice 2012.

BDC Financement subordonné affiche de nouveau de bons résultats en 2013, alors que le bénéfice net provenant de Titrisation a reculé en raison d'un portefeuille beaucoup moins important. BDC Capital de risque a enregistré une perte nette moindre pour l'exercice.

Le bénéfice net provenant de BDC Financement s'élève à 441,5 millions de dollars, soit 63,2 millions de dollars de moins qu'à l'exercice précédent. La baisse de la rentabilité s'explique surtout par la diminution des renversements de pertes de valeur sur prêts et par la hausse des charges au titre des prestations de retraite, en raison de la baisse des taux d'actualisation.

Le bénéfice net provenant de BDC Financement subordonné s'établit à 35,1 millions de dollars, soit 1,1 million de dollars de moins qu'à l'exercice précédent. Ce recul s'explique principalement par une baisse des produits nets générés par les rendements de type variable et par une baisse de la variation nette de la plus-value latente sur les placements, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation des produits d'intérêts nets résultant de la croissance du portefeuille.

Bénéfice net consolidé, selon le secteur d'activité

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2013	2012	2011	2010	2009
		IFRS		PCGR du Canada	
Financement	441,5	504,7	305,6	76,2	194,0
Financement subordonné	35,1	36,2	20,4	10,2	6,8
Capital de risque	(8,1)	(42,7)	(20,8)	(74,1)	(106,3)
Consultation	(11,6)	(11,0)	(8,9)	(4,6)	(2,9)
Titrisation	11,4	46,2	70,2	(1,6)	(1,0)
Bénéfice net	468,3	533,4	366,5	6,1	90,6
Bénéfice net attribuable :					
À l'actionnaire de BDC	464,8	520,3	360,3	6,1	90,6
Aux participations ne donnant pas le contrôle	3,5	13,1	6,2	s.o.	s.o.
Bénéfice net	468,3	533,4	366,5	6,1	90,6

BDC Capital de risque a enregistré une perte nette de 8,1 millions de dollars pour l'exercice, comparativement à une perte nette de 42,7 millions de dollars pour l'exercice précédent. Les résultats de l'exercice ont bénéficié de l'excellent rendement généré par le dessaisissement de deux de nos entreprises en portefeuille ainsi que par une diminution significative de la moins-value nette latente du portefeuille de placements actuel.

BDC Consultation a constaté une perte nette de 11,6 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 11,0 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Le bénéfice net provenant de BDC Titrisation s'élève à 11,4 millions de dollars, en baisse de 34,8 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. La baisse du bénéfice net est attribuable à une diminution des produits d'intérêts nets et des frais résultant d'un repli du portefeuille par suite de remboursements sur les titres adossés à des créances mobilières.

Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'établit à 3,5 millions de dollars pour l'exercice 2013 (bénéfice net provenant de BDC Financement subordonné de 5,9 millions de dollars et perte nette provenant de BDC Capital de risque de 2,4 millions de dollars), comparativement à 13,1 millions de dollars pour l'exercice 2012 (bénéfice net provenant de BDC Financement subordonné de 14,6 millions de dollars et perte nette provenant de BDC Capital de risque de 1,5 million de dollars).

Le résultat global consolidé pour 2013 s'établit à 423,6 millions de dollars, comparativement à 380,9 millions de dollars pour l'exercice précédent. Le résultat global consolidé pour 2013 comprend 468,3 millions de dollars au titre du bénéfice net consolidé et 44,7 millions de dollars au titre des autres éléments du résultat global. Les autres éléments du résultat global pour l'exercice ont bénéficié d'une nette diminution des pertes actuarielles sur les avantages postérieurs à l'emploi, qui se sont élevées à 38,1 millions de dollars, comparativement à une perte de 143,1 millions de dollars pour l'exercice 2012.

Les gains ou pertes actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi découlent surtout du rendement réel des actifs du régime et du taux d'actualisation servant à établir les obligations au titre des prestations définies. La baisse des pertes enregistrées pour l'exercice 2013 résulte du rendement plus élevé que prévu des actifs du régime, partiellement contrebalancé par le taux d'actualisation moins élevé utilisé pour évaluer les obligations au titre des prestations définies. Pour plus de renseignements, reportez-vous à la note 18, *Avantages postérieurs à l'emploi*, des états financiers consolidés.

Résultat global consolidé

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2013	2012	2011	2010	2009
		IFRS		PCGR du Canada	
Bénéfice net	468,3	533,4	366,5	6,1	90,6
Autres éléments du résultat global					
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	(4,4)	(19,8)	19,8	6,4	0,1
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie	(2,2)	10,4	3,8	(0,7)	(2,4)
Gains (pertes) actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi	(38,1)	(143,1)	34,7	–	–
Autres éléments du résultat global	(44,7)	(152,5)	58,3	5,7	(2,3)
Résultat global total	423,6	380,9	424,8	11,8	88,3
Résultat global total attribuable :					
À l'actionnaire de BDC	420,1	367,8	418,6	11,8	88,3
Aux participations ne donnant pas le contrôle	3,5	13,1	6,2	s.o.	s.o.
Résultat global total	423,6	380,9	424,8	11,8	88,3

RENDEMENT PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS

Le bénéfice net consolidé de 468,3 millions de dollars dépasse de 206 millions de dollars l'objectif du Plan d'entreprise. La majeure partie de l'écart est attribuable aux résultats de BDC Financement, qui a dégagé un bénéfice net de 441,5 millions de dollars, soit 185 millions de dollars de plus que les prévisions du Plan d'entreprise, principalement en raison de pertes de valeur sur prêts moins élevées que prévu. Des renversements de pertes de valeur collectives sur prêts de 50 millions de dollars ont été comptabilisés pour refléter l'amélioration de la situation financière du portefeuille.

Le bénéfice net de BDC Financement subordonné de 35,1 millions de dollars est de 8 millions de dollars supérieur à l'objectif du Plan d'entreprise, ce qui s'explique surtout par une variation nette de la plus-value latente sur les placements plus favorable que prévu.

La perte nette provenant de BDC Capital de risque de 8,1 millions de dollars est inférieure de 12 millions de dollars à l'objectif du Plan d'entreprise, en raison essentiellement des pertes nettes réalisées sur les placements moins élevées que prévu.

La perte nette provenant de BDC Consultation de 11,6 millions de dollars a été supérieure de 0,4 million de dollars aux prévisions, surtout en raison de charges opérationnelles et administratives moins élevées que prévu.

Le bénéfice net provenant de BDC Titrisation de 11,4 millions de dollars a été supérieur de 0,9 million de dollars aux prévisions, surtout en raison de la baisse des charges opérationnelles et administratives.

BDC FINANCEMENT

BDC Financement offre aux entrepreneurs des prêts à terme garantis et non garantis et des services spécialisés conçus pour les aider tout au long de la création et du développement de leur entreprise, de l'essor et de l'expansion de leur marché, de leur investissement dans des actifs incorporels (comme les technologies de l'information), de l'achat d'équipement en vue d'accroître la productivité ou du transfert de leur entreprise à une nouvelle génération de propriétaires.

PORTEFEUILLE DE FINANCEMENT

Le portefeuille de prêts de BDC Financement, avant la provision cumulée pour pertes sur prêts, a augmenté de 6,9 %, passant de 15,3 milliards de dollars au 31 mars 2012 à 16,4 milliards de dollars au 31 mars 2013, soit une hausse de 1,1 milliard de dollars. La croissance du portefeuille de prêts de BDC a encore été solide cette année. Le portefeuille de clôture se compose de 15,9 milliards de dollars de prêts rentables et de 0,5 milliard de dollars de prêts douteux. Au 31 mars 2013, 78,1 % des prêts rentables sont des prêts à taux flottant, en légère baisse par rapport à 80,8 % au 31 mars 2012.

Portefeuille de prêts rentables de Financement

au 31 mars (en millions de dollars)

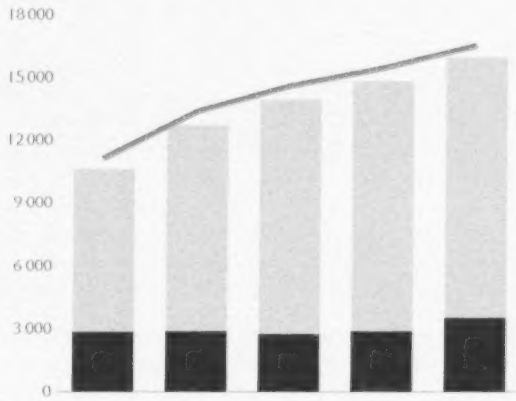

	2009	2010	2011	2012	2013
	PCGR du Canada		IFRS		
Portefeuille de prêts rentables à taux fixe	2 824	2 861	2 706	2 843	3 482
Portefeuille de prêts rentables à taux flottant	7 777	9 829	11 214	11 955	12 436
Portefeuille de prêts rentables total	10 601	12 690	13 920	14 798	15 918
Portefeuille total de BDC Financement	11 117	13 311	14 506	15 349	16 410

PRODUITS D'INTÉRÊTS NETS ET FRAIS

Les produits d'intérêts nets et les frais correspondent aux produits d'intérêts et frais, déduction faite des charges d'intérêts sur les emprunts. Les produits d'intérêts nets et les frais ont atteint 796,7 millions de dollars pour l'exercice 2013, comparativement à 779,5 millions de dollars pour l'exercice 2012. La hausse de 17,2 millions de dollars est attribuable principalement à la croissance continue du portefeuille. La marge sur les produits d'intérêts nets et les frais, soit le ratio des produits d'intérêts nets et des frais sur le portefeuille de prêts moyen, est légèrement inférieure à celle de l'exercice précédent, reflétant la faiblesse des taux d'intérêt.

Produits d'intérêts nets et frais provenant de Financement

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

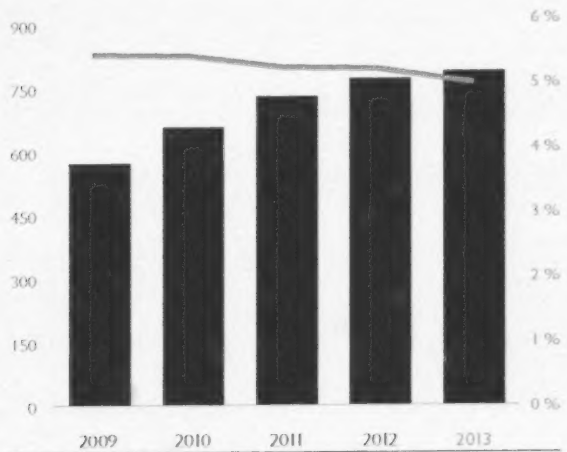

	2009	2010	2011	2012	2013
	PCGR du Canada		IFRS		
Produits d'intérêts nets et frais	575,8	663,1	736,4	779,5	796,7
En pourcentage du portefeuille de prêts moyen	5,45 %	5,43 %	5,25 %	5,23 %	5,01 %

PERTES DE VALEUR (RENVERSEMENTS DE PERTES DE VALEUR) SUR PRÊTS

Les pertes de valeur (renversements de pertes de valeur) sur prêts correspondent au montant imputé aux produits pour amener le total de la provision cumulée pour pertes sur prêts, y compris les provisions individuelles et collectives cumulées, à un niveau qui représente la meilleure estimation de la direction des pertes subies dans le portefeuille de prêts à la date de l'état de la situation financière.

Depuis l'exercice 2011, l'amélioration continue de la qualité de crédit du portefeuille de prêts a permis à BDC Financement de réduire le montant mis de côté pour les pertes existantes dans le portefeuille de prêts. Par conséquent, pour l'exercice 2013, BDC Financement a comptabilisé des pertes de valeur sur prêts de 19,1 millions de dollars, représentant des pertes de valeur individuelles de 69,1 millions de dollars et des renversements de pertes de valeur collectives de 50,0 millions de dollars. Pour l'exercice 2012, des renversements de pertes de valeur sur prêts de 38,2 millions de dollars avaient été comptabilisés, représentant des pertes de valeur individuelles de 86,3 millions de dollars et des renversements de pertes de valeur collectives de 124,5 millions de dollars.

Pertes de valeur (renversements de pertes de valeur) sur prêts

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

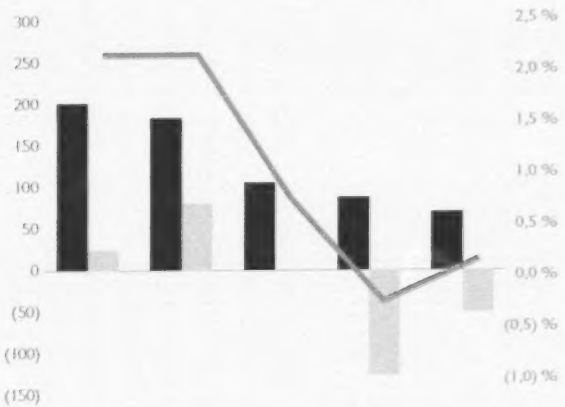

	2009	2010	2011	2012	2013
	PCGR du Canada		IFRS		
Individuel	198,7	180,9	104,0	86,3	69,1
Collectif	24,1	79,8	–	(124,5)	(50,0)
Pertes de valeur (renversements de pertes de valeur) sur prêts	222,8	260,7	104,0	(38,2)	19,1
En pourcentage du portefeuille de prêts moyen	2,1 %	2,1 %	0,7 %	(0,3 %)	0,1 %

Un facteur qui influe beaucoup sur la provision individuelle cumulée est le nombre de prêts qui sont passés du statut de prêts rentables à celui de prêts douteux. Lorsque les conditions financières se détériorent, les prêts en défaut sont plus nombreux. Lorsque des prêts sont en défaut, nous les classons comme des prêts douteux et inscrivons un montant correspondant au risque net à titre de provision individuelle cumulée. Le taux de déclassement a reculé, passant de 2,9 % du portefeuille de prêts rentables à l'ouverture pour l'exercice 2011 à 2,8 % pour l'exercice 2012 et à 2,1 % pour l'exercice 2013.

UNITÉ D'INTERVENTION EN RESTRUCTURATION ET COMPTES SPÉCIAUX

Si le nombre de prêts douteux a diminué, c'est notamment parce qu'une de nos équipes se consacre à aider les entrepreneurs aux prises avec des difficultés financières.

Cette équipe spécialisée gère très attentivement le portefeuille de prêts douteux, qui totalise 491,8 millions de dollars, soit une amélioration de 59,0 millions de dollars au cours de l'exercice 2013. Il représente 3,0 % du portefeuille total au 31 mars 2013, comparativement à 3,6 % au 31 mars 2012.

BDC maintient la provision cumulée pour pertes sur prêts à un niveau jugé adéquat pour absorber les pertes sur prêts qui existent dans son portefeuille. Cette provision cumulée comprend la provision individuelle cumulée et la provision collective cumulée. La direction établit la provision individuelle cumulée en se fondant sur l'identification et la détermination des pertes liées aux prêts douteux individuels. Elle détermine la provision collective cumulée à partir de l'évaluation des pertes de valeur dans le portefeuille de prêts rentables qui n'ont pas encore été identifiées.

Portefeuille de prêts douteux

au 31 mars (en millions de dollars)

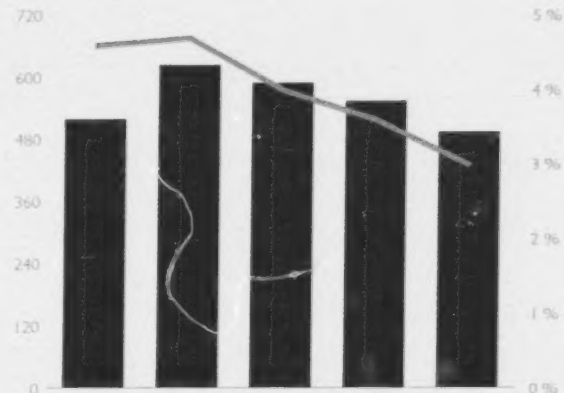

	2009	2010	2011	2012	2013
Portefeuille de prêts douteux	516,2	620,5	586,2	550,8	491,8
Portefeuille de prêts douteux en pourcentage du portefeuille de prêts total	4,6 %	4,7 %	4,0 %	3,6 %	3,0 %

Depuis leur sommet atteint lors de l'exercice 2010, les provisions individuelles et collectives cumulées ont toutes les deux diminué. Le recul marqué de la provision collective cumulée suit la nette tendance à la baisse du déclassement des prêts au statut de prêts douteux observée dans notre portefeuille pendant les exercices 2012 et 2013 et témoigne du maintien des résultats positifs de nos clients.

Au 31 mars 2013, la provision cumulée totale s'établit à 538,3 millions de dollars, soit 3,3 % du total de l'encours des prêts, comparativement à 610,2 millions de dollars ou 4,0 % du total de l'encours des prêts pour l'exercice 2012. Cette baisse reflète l'amélioration de la situation financière de nos clients et la conjoncture économique relativement favorable au Canada.

BDC finance des projets solvables qui, en moyenne, sont plus risqués que ceux que le secteur privé accepte habituellement. Dans l'éventualité d'un ralentissement économique, BDC se tient prête à accroître sa réponse au besoin.

Pour en savoir plus sur la gestion du risque de crédit, reportez-vous à la note 22, *Gestion du risque*, des états financiers consolidés.

Provision cumulée pour pertes sur prêts

au 31 mars (en millions de dollars)

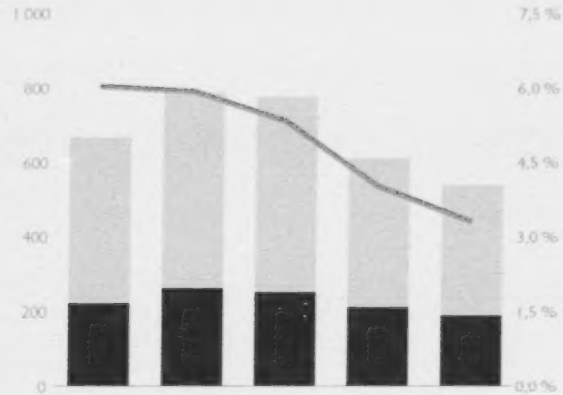

	2009	2010	2011	2012	2013
	PCGR du Canada		IFRS		
Provision individuelle cumulée	220,3	260,9	250,2	210,2	188,3
Provision collective cumulée	444,7	524,5	524,5	400,0	350,0
Provision cumulée totale	665,0	785,4	774,7	610,2	538,3
Provision cumulée totale en pourcentage du portefeuille de prêts	6,0 %	5,9 %	5,3 %	4,0 %	3,3 %

PROFITS OU PERTES NETS SUR AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les profits ou pertes nets sur autres instruments financiers découlent principalement des variations de la juste valeur des billets à long terme et des instruments dérivés dues aux fluctuations des conditions de marché.

Les gains ou les pertes réalisés sont enregistrés lorsque les instruments financiers sont rachetés avant l'échéance.

Pour l'exercice 2013, BDC Financement a comptabilisé des profits nets sur autres instruments financiers de 2,7 millions de dollars, comprenant des profits nets réalisés de 1,5 million de dollars et des profits nets latents de 1,2 million de dollars. Pour l'exercice 2012, BDC Financement a comptabilisé des profits nets sur autres instruments financiers de 1,5 million de dollars, comprenant des profits nets réalisés de 0,2 million de dollars et des profits nets latents de 1,3 million de dollars.

CHARGES OPÉRATIONNELLES ET ADMINISTRATIVES

Les charges opérationnelles et administratives totalisent 338,8 millions de dollars, comparativement à 314,5 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par les facteurs suivants : l'augmentation des effectifs pour soutenir la croissance de l'activité, la hausse de la rémunération variable attribuable aux résultats améliorés, la hausse des charges au titre des prestations de retraite largement attribuable à la baisse des taux d'actualisation et la hausse des coûts des projets liée principalement au projet Agilité et efficacité, un important programme d'investissement visant à moderniser les modes de prestation de services et à améliorer l'efficience. Cette augmentation a été partiellement compensée par une réduction des coûts résultant des mesures de contrôle des coûts que nous avons prises.

RENDEMENT PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS

Le portefeuille de BDC Financement à la clôture de l'exercice, déduction faite de la provision cumulée pour pertes sur prêts, s'établit à 15,9 milliards de dollars, dépassant de 4 % l'objectif du Plan d'entreprise.

Le bénéfice net provenant de BDC Financement est supérieur de 185 millions de dollars aux prévisions. Ce bon résultat est principalement attribuable aux pertes de valeur sur prêts moins élevées que prévu.

Les déclassements de prêts largement inférieurs aux prévisions et la résilience persistante de nos clients ont grandement contribué à la diminution de nos prêts douteux et de notre provision cumulée pour pertes sur prêts.

En outre, les produits d'intérêts nets et les frais sont supérieurs de 2 millions de dollars aux 795 millions de dollars prévus, et le total des charges opérationnelles et administratives a été conforme à l'objectif du Plan d'entreprise.

BDC FINANCEMENT SUBORDONNÉ

BDC Financement subordonné aide des entreprises à potentiel élevé axées sur la croissance en leur offrant du financement souple par emprunt, avec ou sans droit de conversion, ainsi que par capitaux propres. BDC Financement subordonné offre des solutions sur mesure pour aider les entreprises qui ont passé la phase du démarrage et qui ont besoin d'argent pour soutenir la croissance. BDC Financement subordonné prend plus de risques en acceptant moins de garanties et en finançant les actifs incorporels, ce qui est important, car l'économie canadienne est de plus en plus fondée sur le savoir, et les entrepreneurs financent des idées et des concepts, plutôt que des briques et du mortier. De plus, BDC Financement subordonné aide les propriétaires d'entreprises canadiennes à passer le flambeau.

Depuis l'exercice 2004, BDC a mené des activités dans le secteur du financement subordonné par l'entremise de coentreprises avec la Caisse de dépôt et placement du Québec (la Caisse) : engagements de 300 millions de dollars (BDC : 150 millions de dollars) dans Fonds AlterInvest, s.e.c. et de 330 millions de dollars (BDC : 165 millions de dollars) dans Fonds AlterInvest II, s.e.c. BDC agit à titre de commandité de ces fonds et reçoit des honoraires de gestion. En novembre 2009, Fonds AlterInvest II, s.e.c. a atteint sa capacité autorisée, et BDC a commencé à financer en entier de nouvelles activités de financement subordonné par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive, BDC Capital Inc.

PORTEFEUILLE DE FINANCEMENT SUBORDONNÉ

Le portefeuille de Financement subordonné a augmenté de 22,0 %, passant de 457,4 millions de dollars pour l'exercice 2012 à 557,8 millions de dollars pour l'exercice 2013. Le facteur qui a le plus contribué à cette augmentation a été le niveau plus élevé des activités. Pendant l'exercice 2013, le total des décaissements a bondi de près de 38,5 % pour atteindre 195,1 millions de dollars, comparativement à 140,9 millions de dollars en 2012.

La juste valeur du portefeuille en pourcentage du coût a atteint 98,6 %, une indication de sa bonne santé.

En vertu des IFRS, BDC est tenue de consolider ses participations dans les coentreprises avec la Caisse, ce qui explique que le montant du portefeuille comptabilisé en vertu des IFRS est plus élevé que celui comptabilisé en vertu des PCGR du Canada.

Portefeuille de Financement subordonné

au 31 mars (en millions de dollars)

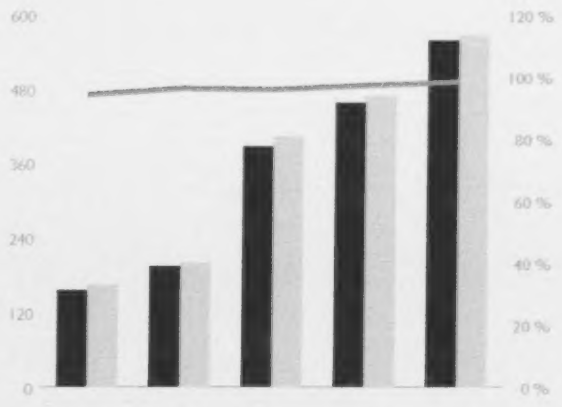

	2009	2010	2011	2012	2013
	PCGR du Canada		IFRS		
Juste valeur	155,1	193,2	387,1	457,4	557,8
Coût	164,0	200,0	402,5	468,5	566,0
Juste valeur en pourcentage du coût	94,6 %	96,6 %	96,2 %	97,6 %	98,6 %

BÉNÉFICE PROVENANT DE FINANCEMENT SUBORDONNÉ

BDC Financement subordonné a dégagé un bénéfice net de 35,1 millions de dollars pour l'exercice, soit 1,1 million de dollars de moins que pour l'exercice 2012. Le bénéfice net comprend un montant de 5,9 millions de dollars attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (14,6 millions de dollars en 2012). Les produits d'intérêts nets de 47,0 millions de dollars ont été supérieurs de 15,5 % aux 40,7 millions de dollars comptabilisés en 2012, en raison de la croissance marquée du portefeuille. Les pertes nettes réalisées sur les placements ont totalisé 12,1 millions de dollars, soit 10,9 millions de dollars de plus qu'à l'exercice précédent. En outre, les frais et autres produits ont augmenté de 4,2 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.

La variation nette de la plus-value latente sur les placements de 2,9 millions de dollars est inférieure de 1,3 million de dollars à celle de l'exercice précédent. La variation nette de la plus-value latente sur les placements comprend :

> une moins-value nette du portefeuille de 3,1 millions de dollars (plus-value de 1,9 million de dollars en 2012);

> un renversement de moins-value nette en raison de produits réalisés totalisant 6,0 millions de dollars (2,3 millions de dollars en 2012).

Les charges opérationnelles et administratives ont diminué de 0,6 million de dollars par rapport à l'exercice précédent.

RENDEMENT PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS

Le bénéfice net provenant de BDC Financement subordonné de 35,1 millions de dollars en 2013 a été supérieur à l'objectif de 27 millions de dollars du Plan d'entreprise. L'écart s'explique principalement par une variation nette de la plus-value latente du portefeuille plus favorable que prévu.

BDC CAPITAL DE RISQUE

BDC Capital de risque est un investisseur important au Canada. Présent à chaque étape du développement d'une entreprise, du prédémarrage jusqu'à l'expansion, BDC Capital de risque privilégie les sociétés novatrices à forte composante technologique qui ont un potentiel de croissance élevé, qui proposent des produits ou des services uniques et qui sont en voie de devenir des acteurs prédominants sur leurs marchés.

BDC Capital de risque investit principalement dans des entreprises des secteurs de l'énergie/des technologies propres, des soins de santé et des technologies de l'information.

L'environnement du capital de risque est encore difficile. BDC Capital de risque a pour objectif d'aider le secteur du capital de risque à retrouver la santé et de faire en sorte que le potentiel de rentabilité attire des investisseurs provenant du secteur privé. Pour y arriver, il investit, directement ou indirectement par l'intermédiaire de fonds externes de capital de risque du secteur privé, dans des entreprises canadiennes novatrices axées sur la technologie, en plus de mettre sur pied des initiatives stratégiques et d'effectuer des investissements ciblés.

Portefeuille de BDC Capital de risque – Placements totaux

au 31 mars (en millions de dollars)

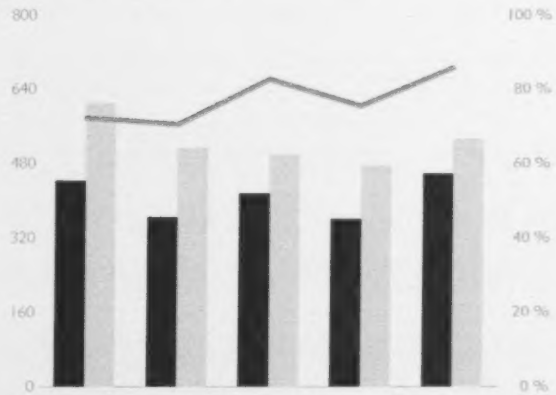

	2009	2010	2011	2012	2013
	PCGR du Canada		IFRS		
Juste valeur	441,6	362,3	413,8	359,0	456,7
Portefeuille (coût)	608,7	512,4	498,4	474,4	531,1
Juste valeur en pourcentage du coût	72,5 %	70,7 %	83,0 %	75,7 %	86,0 %

PORTEFEUILLE DE CAPITAL DE RISQUE

La juste valeur du portefeuille a augmenté, passant de 359,0 millions de dollars au cours de l'exercice 2012 à 456,7 millions de dollars en 2013. Le portefeuille comprend des placements directs de 329,9 millions de dollars et des placements de 126,8 millions de dollars dans 29 fonds. L'augmentation de la juste valeur du portefeuille s'explique surtout par la hausse des décaissements aux fins des placements et par des diminutions moindres de la juste valeur nette.

La juste valeur du portefeuille en pourcentage du coût a augmenté, passant de 75,7 % en 2012 à 86,0 % en mars 2013.

Le total des montants engagés en capital de risque, qui représentent l'encours du portefeuille au coût plus les montants non déboursés, se chiffre à 821,9 millions de dollars au 31 mars 2013. Ce total comprend des engagements de 405,5 millions de dollars pour des placements directs et de 416,4 millions de dollars pour des fonds d'investissement du secteur privé.

Comme prévu, nos engagements à l'égard des fonds d'investissement du secteur privé sont, pour la première fois, supérieurs à nos engagements à l'égard des placements directs. La portion non déboursée a été engagée principalement dans des fonds privés et devrait être investie au cours des prochaines années.

Engagement total envers les clients de Capital de risque

au 31 mars (en millions de dollars)

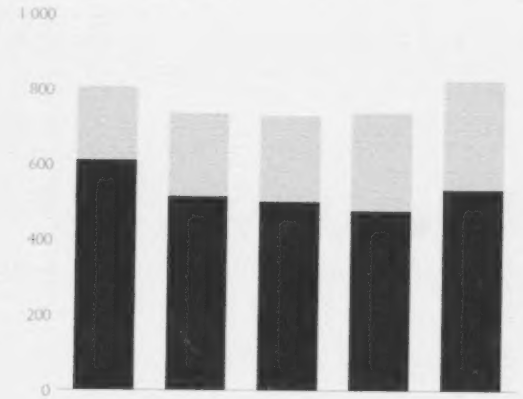

	2009	2010	2011	2012	2013
	PCGR du Canada		IFRS		
Portefeuille (coût)	608,7	512,4	498,4	474,4	531,1
Engagement non déboursé	196,0	222,6	228,1	261,1	290,8
Engagement total envers les clients de Capital de risque	804,7	735,0	726,5	735,5	821,9

PERTE PROVENANT DE CAPITAL DE RISQUE

La rentabilité de BDC Capital de risque est réduite par les investissements stratégiques effectués dans le cadre d'initiatives de collaboration avec des entreprises en démarrage soigneusement sélectionnées, des investisseurs et des organisations qui utilisent de nouvelles façons de favoriser l'innovation dans l'industrie du capital de risque. Sans ces investissements, la rentabilité de BDC Capital de risque serait plus élevée.

Pour l'exercice 2013, BDC Capital de risque a enregistré une perte nette de 8,1 millions de dollars, par rapport à une perte nette de 42,7 millions de dollars pour le dernier exercice. Les résultats de cette année ont été favorisés par le rendement positif généré par le dessaisissement de deux de nos entreprises en portefeuille ainsi que par l'importante amélioration de la plus-value latente sur les placements découlant du dessaisissement fructueux prévu d'une autre entreprise en portefeuille en avril 2013.

Les pertes nettes réalisées sur les placements ont totalisé 34,6 millions de dollars en 2013, comparativement à des profits nets réalisés de 7,6 millions de dollars en 2012. Les résultats de l'exercice 2013 incluent des profits nets réalisés sur les ventes de 23,0 millions de dollars et des radiations de 57,6 millions de dollars. Les pertes nettes réalisées sur les placements ont eu une incidence minime sur les résultats, car les variations de la juste valeur sur ces placements enregistrées lors des exercices précédents ont été renversées au moment de leur sortie.

BDC a constaté une variation nette de la plus-value latente sur les placements de 38,9 millions de dollars (comparativement à une moins-value latente de 35,6 millions de dollars pour l'exercice précédent), se déclinant comme suit :

- 3,2 millions de dollars en moins-value nette du portefeuille (moins-value nette de 30,4 millions de dollars lors de l'exercice précédent);
- un renversement de moins-value nette sur les placements cédés et des radiations totalisant 42,1 millions de dollars (renversement de plus-value nette et radiations de 5,2 millions de dollars lors de l'exercice précédent).

Les profits de change nets latents sur les placements de 2,1 millions de dollars s'expliquent par les fluctuations du change avec le dollar américain. BDC surveille les fluctuations de la devise américaine et utilise des contrats de change pour couvrir en partie le risque lié au dollar américain. Par conséquent, des pertes nettes sur les contrats de change de 0,9 million de dollars ont partiellement contrebalancé les profits enregistrés en raison des fluctuations du dollar américain.

Les charges opérationnelles et administratives s'élèvent à 19,4 millions de dollars, ce qui est comparable au montant enregistré pour l'exercice 2012.

La perte nette provenant de BDC Capital de risque attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'établit à 2,4 millions de dollars pour l'exercice, soit 0,9 million de dollars de plus que pour l'exercice précédent.

RENDEMENT PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS

La perte nette provenant de BDC Capital de risque de 8,1 millions de dollars a été inférieure à la perte nette de 20 millions de dollars prévue dans le Plan d'entreprise. Cela s'explique largement par des pertes nettes réalisées sur les placements moins élevées que prévu. Les charges opérationnelles et administratives sont inférieures à l'objectif du Plan d'entreprise. La perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de 2,4 millions de dollars a été supérieure de 1,4 million de dollars aux prévisions.

BDC CONSULTATION

BDC Consultation propose des services-conseils personnalisés à des tarifs abordables pour les entrepreneurs. BDC Consultation s'efforce de donner aux entrepreneurs canadiens le soutien dont ils ont besoin pour développer leur entreprise et être plus compétitifs sur les marchés locaux et mondiaux.

PERTE PROVENANT DE CONSULTATION

Les produits de BDC Consultation de 24,0 millions de dollars en 2013 sont en hausse de 1,6 million de dollars par rapport aux 22,4 millions de dollars comptabilisés en 2012. Les charges opérationnelles et administratives de 35,7 millions de dollars sont de 2,3 millions de dollars supérieures à celles enregistrées durant l'exercice 2012.

Produits de Consultation

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

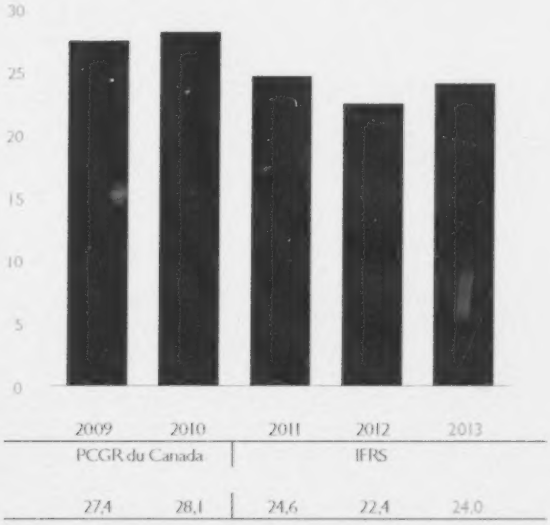

La perte nette pour l'exercice s'établit à 11,6 millions de dollars, en légère hausse par rapport à la perte nette de 11,0 millions de dollars constatée pour l'exercice 2012.

Au cours de l'exercice 2012, BDC a entrepris un examen de son groupe Consultation dans le but de perfectionner son approche et d'offrir des services-conseils à valeur ajoutée aux entrepreneurs, plus particulièrement aux propriétaires de petite entreprise. L'examen de BDC Consultation a été mené à bien récemment, et un plan de transition devrait être mis en œuvre graduellement à compter de l'exercice 2014. Cette transition aura une incidence sur les résultats de BDC Consultation.

RENDEMENT PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS

La perte nette de 11,6 millions de dollars provenant de BDC Consultation pour l'exercice 2013 a été légèrement inférieure à la perte de 12 millions de dollars prévue dans le Plan d'entreprise.

Les produits totalisent 24,0 millions de dollars, soit 1 million de dollars de moins que les prévisions. Les charges opérationnelles et administratives sont aussi inférieures aux prévisions, de 1,3 million de dollars.

BDC TITRISATION

À la demande du gouvernement, BDC a joué un rôle important pendant la crise économique en travaillant en collaboration avec des partenaires du secteur privé pour offrir la Facilité canadienne de crédit garanti (FCCG). Les objectifs du programme étaient de fournir des fonds aux sociétés de financement des secteurs de l'automobile et du matériel qui en avaient besoin et de relancer le marché de la titrisation au Canada. Le programme de la FCCG est maintenant terminé, et le portefeuille devrait arriver à échéance durant l'exercice 2014.

La Plateforme de financement pour prêteurs indépendants (PFPI) (auparavant, le Fonds multicédant à vendeurs multiples pour petits émetteurs (FMVMPE)) est un programme conçu pour aider les petites et moyennes sociétés de financement et de crédit-bail du secteur des véhicules, des machines et du matériel. La PFPI met à profit les structures de financement existantes du secteur privé et constitue un moyen efficient et efficace de compléter le financement direct de BDC pour ces actifs. Jusqu'à maintenant, BDC a autorisé 705 millions de dollars en vertu de la PFPI, dont 265 millions de dollars en 2013.

PORTEFEUILLE DE TITRISATION

Au 31 mars 2013, les titres adossés à des créances mobilières totalisent 437,5 millions de dollars, comparativement à 763,2 millions de dollars au 31 mars 2012. La baisse de valeur du portefeuille s'explique principalement par des remboursements reçus selon les échéances prévues des titres du portefeuille de la FCCG. Les décaissements effectués dans le cadre de la PFPI pendant l'exercice totalisent 193,4 millions de dollars.

BÉNÉFICE PROVENANT DE TITRISATION

BDC Titrisation a dégagé un bénéfice net de 11,4 millions de dollars pour l'exercice, soit 34,8 millions de dollars de moins que pour l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des produits d'intérêts nets par suite de la diminution du portefeuille.

Les charges opérationnelles et administratives totalisent 1,6 million de dollars pour l'exercice 2013, soit 0,1 million de dollars de moins que pour l'exercice 2012.

RENDEMENT PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS

Le bénéfice net de 11,4 millions de dollars a été supérieur de 0,9 million de dollars aux prévisions, principalement en raison de charges opérationnelles et administratives moins élevées que prévu.

Portefeuille de titres adossés à des créances mobilières

au 31 mars (en millions de dollars)

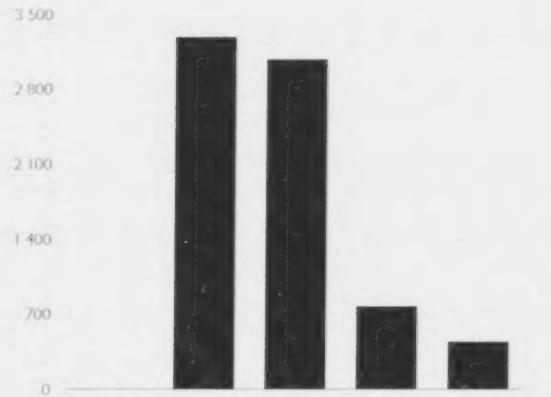

	2009	2010[1]	2011	2012	2013
	PCGR du Canada		IFRS		
	s.o.	3 277	3 069	763	437

(1) Retraité pour inclure les intérêts courus.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le total des actifs, qui s'établit à 18,2 milliards de dollars, a augmenté de 1,0 milliard de dollars par rapport à il y a un an, largement en raison de la hausse de 1,1 milliard de dollars de notre portefeuille de prêts, conjuguée à l'augmentation de 0,2 milliard de dollars des portefeuilles de placements de Financement subordonné et de Capital de risque. Cette augmentation a cependant été compensée par la diminution de 0,3 milliard de dollars des titres adossés à des créances mobilières (TACM).

Total des actifs – BDC

au 31 mars (en millions de dollars)

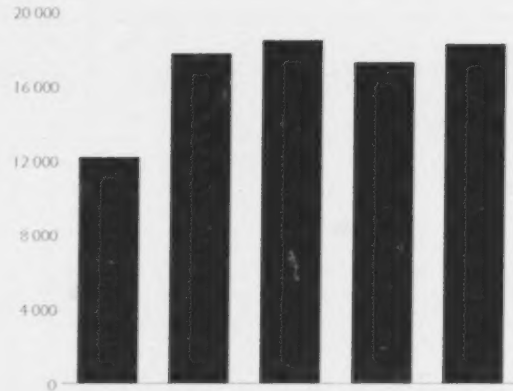

	2009	2010	2011	2012	2013
	PCGR du Canada		IFRS		
	12 091	17 680	18 400	17 220	18 184

Le portefeuille des TACM s'établit à 0,4 milliard de dollars au 31 mars 2013, comparativement à 0,8 milliard de dollars au 31 mars 2012. Ce portefeuille comprend surtout des titres à terme notés AAA achetés en vertu de la FCCG; les titres achetés en vertu de la PFPI doivent avoir une note implicite de AAA. Le repli du portefeuille s'explique par le remboursement de titres adossés à des créances mobilières.

Le portefeuille de prêts de 15,9 milliards de dollars représente le principal actif de BDC (portefeuille brut de 16,4 milliards de dollars moins une provision cumulée pour pertes sur prêts de 0,5 milliard de dollars). Le portefeuille de prêts s'est accru de 7,7 % depuis le 31 mars 2012, en raison surtout de l'augmentation des décaissements et de la diminution de la provision cumulée pour pertes sur prêts.

Concernant les portefeuilles de placements de BDC, le portefeuille de BDC Financement subordonné s'établit à 557,8 millions de dollars, soit une hausse de 22,0 % par rapport au 31 mars 2012. Le portefeuille de BDC Capital de risque s'établit à 456,7 millions de dollars au 31 mars 2013, comparativement à 359,0 millions de dollars au 31 mars 2012. Les décaissements expliquent la majeure partie de la hausse de ces deux portefeuilles.

Les actifs dérivés de 82,2 millions de dollars et les passifs dérivés de 16,2 millions de dollars représentent la juste valeur des instruments financiers dérivés au 31 mars 2013. La juste valeur nette des instruments dérivés a diminué de 4,5 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2012, en raison de l'arrivée à échéance et du remboursement de titres d'emprunt structurés.

Les passifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi totalisent 202,7 millions de dollars au 31 mars 2013, soit une baisse de 17,5 millions de dollars par rapport aux passifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi de 220,2 millions de dollars au 31 mars 2012. Cette baisse s'explique par un rendement des actifs du régime plus élevé que prévu et des cotisations accrues. Pour plus de renseignements, reportez-vous à la note 18, *Avantages postérieurs à l'emploi*, des états financiers consolidés.

BDC détient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en conformité avec sa politique de gestion du risque de trésorerie. Les liquidités de BDC, qui lui permettent d'avoir les fonds nécessaires pour ses sorties de fonds, totalisent 701,7 millions de dollars au 31 mars 2013, comparativement à 740,7 millions de dollars au 31 mars 2012.

Emprunts

au 31 mars (en millions de dollars)

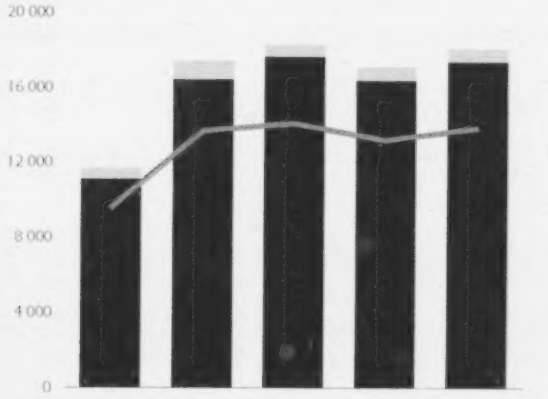

	2009	2010	2011	2012	2013
	PCGR du Canada		IFRS		
Actifs liquides	604	1,014	653	741	702
Portefeuilles[1]	11 049	16 358	17 601	16 319	17 324
Emprunts	9 646	13 736	14 125	13 224	13 868

Les portefeuilles et les emprunts pour 2009 ont été retraités pour tenir compte des intérêts courus.

(1) Comprend les portefeuilles nets, les placements et les titres adossés à des créances mobilières.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement totalisent 100,6 millions de dollars. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement s'établissent à 539,1 millions de dollars, après le remboursement de billets à long terme pour 1 072,6 millions de dollars et l'émission de billets à court terme pour 1 515,4 millions de dollars. Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles s'élèvent à 678,7 millions de dollars.

Au 31 mars 2013, BDC finançait ses portefeuilles et ses liquidités par des emprunts de 13,9 milliards de dollars et des capitaux propres de 3,9 milliards de dollars au total. Les emprunts comprenaient des billets à court terme de 12,7 milliards de dollars et des billets à long terme de 1,1 milliard de dollars.

Au 31 mars 2013, les capitaux propres sont composés de 3,9 milliards de dollars attribuables à l'actionnaire de BDC et de 82,8 millions de dollars attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.

Le rendement des capitaux propres ordinaires de BDC a atteint 12,2 % pour l'exercice 2013, ce qui est supérieur à la moyenne mobile sur dix ans de 2,4 % du coût des fonds du gouvernement canadien pour les obligations du Canada ayant une échéance de trois ans.

Total des capitaux propres

au 31 mars (en millions de dollars)

	2013	2012	2011[1]	2010	2009
		IFRS		PCGR du Canada	
Capitaux propres					
Capital social	2 088,4	2 088,4	2 514,4	2 744,4	1 288,4
Surplus d'apport	27,8	27,8	27,8	27,8	27,8
Bénéfices non distribués	1 736,6	1 378,6	1 046,4	869,8	878,1
Cumul des autres éléments du résultat global	8,6	15,2	24,6	1,0	(4,7)
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	3 861,4	3 510,0	3 613,2	3 643,0	2 189,6
Participations ne donnant pas le contrôle	82,8	115,3	146,6	s.o.	s.o.
Total des capitaux propres	3 944,2	3 625,3	3 759,8	3 643,0	2 189,6
RCP[2]	12,2 %	13,7 %	10,8 %	0,0 %	4,7 %

(1) En vertu des IFRS, les actions préférentielles de 230 millions de dollars de BDC en circulation au 31 mars 2011 ont été reclassées aux passifs. Ces actions ont été intégralement rachetées au cours de l'exercice 2012.

(2) Le RCP est calculé d'après les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC (voir la définition détaillée dans le glossaire de la page 150).

DIVIDENDES

BDC verse des dividendes à son unique actionnaire, le gouvernement du Canada. Un dividende total de 68,6 millions de dollars a été versé pendant l'exercice 2013.

D'après les résultats de l'exercice 2013, BDC effectuera un paiement additionnel de 59,6 millions de dollars en dividendes sur les actions ordinaires, qui seront déclarés et payés après le 31 mars 2013.

En vertu des IFRS, les dividendes préférentiels de BDC sont considérés comme des charges d'intérêts sur les actions préférentielles et, par conséquent, les dividendes de 4,5 millions de dollars payés sur les actions préférentielles ont été comptabilisés en charges d'intérêts pendant l'exercice 2012, et le montant correspondant payé pendant l'exercice 2011 a été reclassé. BDC ayant racheté l'ensemble de ses actions préférentielles en circulation le 30 mars 2012, aucun dividende sur les actions préférentielles n'a été versé pendant l'exercice 2013.

Dividendes

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

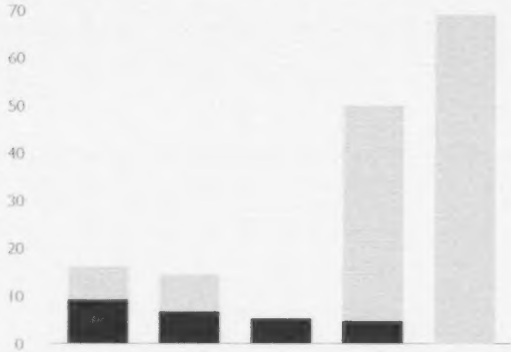

	2009	2010	2011	2012	2013
	PCGR du Canada		IFRS		
Dividendes préférentiels déclarés	8,9	6,4	5,0	4,5	–
Dividendes ordinaires déclarés(1)	7,0	7,9	–	45,1	68,6
Total des dividendes déclarés	15,9	14,3	5,0	49,6	68,6

(1) D'après les résultats de l'exercice précédent.

Dividendes cumulatifs versés

au 31 mars (en millions de dollars)

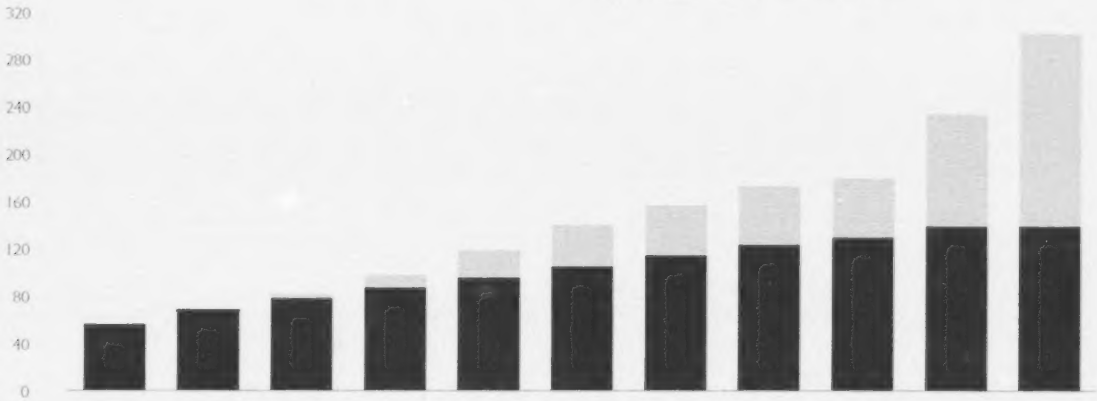

	1998–2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Dividendes préférentiels versés	55,7	67,1	77,3	86,4	95,1	104,5	114,0	122,9	129,3	138,8	138,8
Dividendes ordinaires versés	–	0,4	3,8	11,5	23,6	35,7	42,7	50,6	50,6	95,7	164,3
Total des dividendes versés	55,7	67,5	81,1	97,9	118,7	140,2	156,7	173,5	179,9	234,5	303,1

GESTION DU CAPITAL

PRESCRIPTIONS STATUTAIRES

La loi sur la BDC exige que le total des emprunts et des passifs éventuels constitués par les garanties émises par BDC ne dépasse pas 12 fois ses capitaux propres. Ce ratio comprend également les actions préférentielles classées comme passifs et exclut le cumul des autres éléments du résultat global. Le ratio d'endettement de BDC au 31 mars 2013 s'établit à 3,6:1, comparativement à 3,8:1 au 31 mars 2012.

De plus, le total du capital versé, du surplus d'apport et de tout produit considéré comme des capitaux propres (tels que les instruments hybrides de capital) ne peut en aucun cas dépasser 3 milliards de dollars. Au 31 mars 2013, ces montants totalisent 2,116 milliards de dollars, ce qui correspond au total déclaré au 31 mars 2012.

Ratio d'endettement

au 31 mars

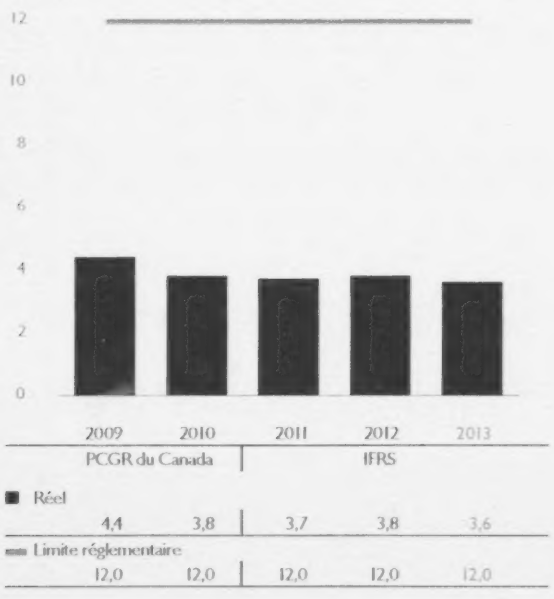

SUFFISANCE DU CAPITAL

Le Secrétariat du Conseil du Trésor donne à BDC des lignes directrices concernant ses ratios de suffisance du capital. BDC est tenue de maintenir, dans l'ensemble, un capital et des provisions pour pertes suffisants pour lui permettre de résister aux conjonctures défavorables sans demander de capitaux au gouvernement.

Les ratios de suffisance du capital traduisent le risque relatif des actifs de BDC. Le capital recommandé correspond à au moins 5 % des titres adossés à des créances mobilières dans le cadre du programme de la FCCG et 10 % de ceux dans le cadre du programme de la PFPI, 10 % des prêts à terme et 25 % des prêts de quasi-capitaux propres (déduction faite de la provision cumulée pour pertes sur prêts), 25 % des placements de Financement subordonné et 100 % des placements de Capital de risque. BDC a également établi des ratios de suffisance du capital pour les garanties de prêts et les lettres de crédit afin de tenir compte de leur risque respectif. BDC a exercé ses activités conformément à ses lignes directrices sur la suffisance du capital durant l'exercice. Pour plus de renseignements, reportez-vous à la note 21, *Gestion du capital*, des états financiers consolidés.

Bien que BDC ne soit pas tenue de respecter les exigences de l'accord de Bâle sur les fonds propres, nous utilisons un modèle de capital économique et un système d'évaluation des risques de soutien conformes à ces exigences. Le modèle de capital dépasse les risques de marché, de crédit et opérationnels pour tenir compte des risques d'affaires et d'échéance.

PRESTATIONS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Le régime de retraite, les régimes complémentaires et les autres avantages postérieurs à l'emploi des employés de BDC s'appuient sur des évaluations actuarielles et des hypothèses décrites à la note 18, *Avantages postérieurs à l'emploi*, des états financiers consolidés. Divers facteurs, principalement le taux d'actualisation utilisé pour établir la valeur des obligations futures, influent sur le calcul de ces obligations. Aux fins d'évaluation comptable, le taux d'actualisation utilisé à chaque date d'évaluation s'appuie sur les taux d'intérêt du marché applicables à des instruments de dette à long terme de qualité supérieure.

Les cotisations d'employeur de BDC au régime de retraite agréé ont totalisé 87,6 millions de dollars au cours de l'exercice 2013, comparativement à 61,6 millions de dollars pour l'exercice 2012. La hausse des cotisations est le résultat de versements supplémentaires faits par BDC pour gérer la situation de capitalisation du régime de retraite.

Nous finançons notre régime de retraite agréé conformément à la législation fédérale sur les régimes de retraite applicable et aux normes de pratique actuarielles en vigueur au Canada pour assurer le financement adéquat des obligations au titre des prestations constituées. Au 31 mars 2013, la situation de capitalisation du régime de retraite agréé est un excédent de capitalisation sur une base de continuité et un déficit de capitalisation sur une base de solvabilité. Nous continuerons de cotiser à notre régime de retraite dans les années à venir pour gérer sa situation de capitalisation tel que prescrit par la législation fédérale sur les régimes de retraite applicable.

Depuis l'exercice 2006, BDC capitalise les régimes complémentaires sur une base volontaire. Les régimes des autres avantages postérieurs à l'emploi sont sans capitalisation.

PERSPECTIVES POUR 2014

Bien que certains facteurs externes, notamment la situation qui prévaut aux États-Unis et en Europe, créent de l'incertitude à court terme, BDC s'attend à ce que les fondamentaux économiques demeurent relativement stables au Canada. Les investissements des entreprises sont solides au Canada, étant donné que les entrepreneurs vont de l'avant avec les projets qu'ils avaient laissés en suspens pendant la récession et profitent des taux d'intérêt historiquement bas et d'un dollar canadien fort.

Le bénéfice net de BDC devrait s'établir à 348 millions de dollars pour l'exercice 2014, dont un montant de 347 millions de dollars attribuable à l'actionnaire de BDC. La baisse du bénéfice net s'explique principalement par l'augmentation prévue des pertes de valeur sur prêts et la hausse des charges au titre des prestations de retraite. BDC prévoit des versements de dividendes de 59 millions de dollars en 2014.

BDC FINANCEMENT

BDC s'efforce de répondre aux besoins du marché, tout en focalisant sur son rôle complémentaire. Elle encourage les PME à profiter des excellentes conditions d'investissement en vue d'améliorer leur niveau de productivité et d'innovation et, conséquemment, leur compétitivité, en leur offrant du financement destiné au fonds de roulement, à l'équipement et aux TIC.

BDC prévoit que les acceptations de financement nettes demeureront stables au cours de l'exercice 2014 et qu'elles s'établiront à 4,2 milliards de dollars, notamment parce qu'une bonne partie de ses activités sont axées sur les petits prêts. Le portefeuille devrait croître de 6,7 % par rapport au 31 mars 2013 et atteindre 17,5 milliards de dollars au cours de l'exercice 2014, compte tenu de la stabilité du niveau des autorisations et des décaissements et de l'augmentation du volume des remboursements et des remboursements anticipés.

Nous prévoyons que BDC Financement générera un bénéfice net de 342 millions de dollars pour l'exercice 2014, en raison du retour des pertes de valeur à des niveaux habituels. BDC estime que les pertes de valeur sur prêts totaliseront 139 millions de dollars, ou 0,8 % de l'encours moyen du portefeuille de financement. Pour l'exercice 2014, les produits d'intérêts nets et les frais devraient atteindre 840 millions de dollars. Quant aux charges opérationnelles et administratives, elles devraient passer à 357 millions de dollars pour l'exercice 2014. Les coûts liés au programme Agilité et efficacité de BDC, qui a pour but de simplifier les processus internes et d'améliorer le service à la clientèle, est un facteur qui va contribuer à cette augmentation. Par ailleurs, l'entrée en vigueur de la version modifiée de l'IAS 19, *Avantages du personnel*, devrait donner lieu à une hausse des charges au titre des prestations de retraite. Exprimées en pourcentage du portefeuille moyen, les charges opérationnelles et administratives devraient rester stables.

BDC FINANCEMENT SUBORDONNÉ

BDC Financement subordonné continuera de répondre aux besoins d'entreprises à forte croissance au moyen de son offre de financement subordonné spécialisée. On prévoit que le volume des acceptations atteindra 195 millions de dollars à l'exercice 2014, comparativement à 190 millions de dollars en 2013. La juste valeur du portefeuille devrait passer de 558 millions de dollars pour l'exercice 2013 à 617 millions de dollars en 2014.

Le bénéfice net devrait s'établir à 40 millions de dollars, dont un montant de 4 millions de dollars au titre des participations ne donnant pas le contrôle. Les charges opérationnelles et administratives devraient augmenter au cours de l'exercice 2014 en raison des ressources supplémentaires requises pour soutenir la croissance importante du portefeuille.

BDC CAPITAL DE RISQUE

Par l'intermédiaire de sa stratégie en matière d'investissement direct et indirect et de son rôle pour soutenir l'écosystème de capital de risque, BDC Capital de risque s'emploie à améliorer la santé du marché du capital de risque, permettant ainsi à son potentiel de rentabilité d'attirer les investisseurs du secteur privé.

Conformément à sa nouvelle stratégie en matière de capital de risque, BDC a créé trois fonds d'investissement directs internes : le Fonds TI, le Fonds Énergie/technologies propres et le Fonds Soins de santé. Ces trois fonds internes sont axés sur l'établissement d'entreprises technologiques de pointe au Canada. Nous avons également créé l'équipe Investissements et initiatives stratégiques (IIS), qui est spécialisée dans la mise en place d'initiatives innovatrices visant à renforcer des composantes clés du secteur des investissements en capital de risque et de son écosystème. Bien que BDC soit optimiste quant à l'évolution de sa nouvelle stratégie, le faible rendement de l'industrie canadienne du capital de risque, qui persiste depuis plus d'une décennie, a une incidence sur les résultats.

Dans le budget de 2013, le gouvernement a annoncé qu'il rendait disponibles 100 millions de dollars pour établir des partenariats stratégiques avec des accélérateurs d'entreprises et effectuer des investissements conjoints dans des entreprises ayant réussi l'un de ces programmes. BDC a été chargée de créer et de mettre en œuvre un programme visant à répondre à cette priorité du gouvernement, programme appelé « Plan d'investissement stratégique de capital de risque » (PISCR). Par l'intermédiaire du PISCR, BDC déploiera, au cours des cinq prochaines années, 100 millions de dollars de ses propres capitaux, en plus de ceux déjà alloués à ses activités d'IIS.

BDC Capital de risque prévoit autoriser 59 millions de dollars en investissements directs, 60 millions de dollars en investissements indirects et 36 millions de dollars pour IIS (dont 20 millions de dollars au titre du PISCR), pour un total de 155 millions de dollars pendant l'exercice 2014. La juste valeur du portefeuille de Capital de risque devrait atteindre 471 millions de dollars au 31 mars 2014.

Pour l'exercice 2014, BDC Capital de risque prévoit une perte nette de 20 millions de dollars, y compris une perte nette de 3 millions de dollars attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle. Les charges opérationnelles et administratives devraient totaliser 23 millions de dollars.

BDC CONSULTATION

Au cours de l'exercice 2013, BDC a entrepris un examen de son groupe Consultation, à la suite duquel il a été décidé de perfectionner son approche afin d'offrir des services-conseils à valeur ajoutée aux entrepreneurs, plus particulièrement aux propriétaires de petite entreprise. BDC prévoit donc accroître ses investissements dans les services-conseils abordables, dans les ressources humaines comme dans les solutions, afin de s'assurer d'avoir une plus grande incidence sur les clients, peu importe l'endroit où ils se trouvent.

Les prévisions concernant les produits de Consultation sont incertaines à l'heure où BDC met en place les bases de son approche perfectionnée. Celles-ci comprennent la détermination des solutions et des méthodes de Consultation qui auront l'incidence la plus positive sur les clients tout en étant conformes au rôle complémentaire de BDC sur le marché. Au cours de cette période, BDC investira dans les méthodes et contenus d'affaires ainsi que dans les technologies afin d'améliorer l'efficacité des processus internes. Les investissements visant à perfectionner le modèle de Consultation se traduiront par une hausse des charges opérationnelles et des pertes nettes. BDC s'attend à une perte nette de 18 millions de dollars pour l'exercice 2014.

BDC TITRISATION

Le programme de la Facilité canadienne de crédit garanti (FCCG) est maintenant terminé. Aucune nouvelle autorisation n'est accordée, et le portefeuille diminue, les remboursements étant faits comme prévu. Le portefeuille devrait arriver à échéance au cours de l'exercice 2014. Le capital inutilisé que le gouvernement a fourni pour ce programme lui a été retourné le 30 mars 2012.

BDC continuera d'exploiter la Plateforme de financement pour prêteurs indépendants (PFPI) destinée à fournir du financement pour véhicules, machines et matériel à des petites sociétés de financement. BDC prévoit que les acceptations atteindront 545 millions de dollars pour l'exercice 2014.

La juste valeur du portefeuille total de BDC Titrisation devrait s'établir à 625 millions de dollars au 31 mars 2014. On prévoit un bénéfice net total de 10 millions de dollars pour l'exercice 2014.

PLAN D'ACTION POUR LE CAPITAL DE RISQUE (PACR)

Le rôle que BDC a joué pour soutenir les marchés du crédit durant la récente crise financière mondiale est un excellent exemple de la façon dont elle peut réagir rapidement et avec compétence aux priorités du gouvernement. Le marché canadien du crédit étant maintenant stabilisé, le gouvernement s'est de nouveau tourné vers BDC pour renforcer l'écosystème entrepreneurial.

Dans le budget de 2012, le gouvernement a indiqué qu'il investirait 400 millions de dollars pour accroître les investissements de capital de risque par le secteur privé dans des entreprises canadiennes innovatrices et très prometteuses. En janvier 2013, le premier ministre a annoncé le Plan d'action pour le capital de risque (PACR), une stratégie détaillée visant le déploiement de nouveaux capitaux au cours des sept à dix prochaines années. Le gouvernement a demandé que BDC soutienne le ministère des Finances dans cette initiative en mettant à contribution ses ressources et son expertise.

CONTRÔLE DES COÛTS

Comme on peut le voir sur le graphique ci-dessous, l'efficacité opérationnelle est depuis longtemps un objectif continu pour BDC.

Dans son budget de 2010, le gouvernement a annoncé un certain nombre de mesures de contrôle des coûts destinées à améliorer l'efficacité et à diminuer le taux de croissance des dépenses de fonctionnement en 2010-2011 et dans les deux exercices subséquents. Le budget de 2011 a mis en place un examen stratégique dans le but de dégager des économies annuelles dans les activités gouvernementales.

À titre de société d'État qui ne reçoit aucun crédit parlementaire, BDC n'est pas officiellement soumise à cet examen. Toutefois, elle partage l'esprit et l'intention de l'exercice visant à améliorer l'efficience opérationnelle. Nous avons atteint la plupart de nos objectifs en matière de contrôle des coûts, c'est-à-dire que nous avons réduit nos dépenses discrétionnaires, dont celles qui sont liées aux déplacements, aux repas, à l'hébergement, à la consultation ainsi qu'à la publicité. Notre ratio d'efficience s'est toutefois accru sous l'effet de nos investissements dans des projets d'entreprise et des coûts accrus liés à la rémunération et aux régimes de retraite.

Ratio d'efficience de BDC Financement[1][2]

pour les exercices terminés le 31 mars

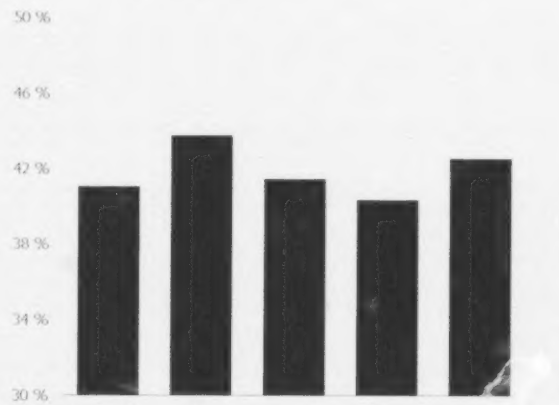

(1) Plus le ratio est bas, plus l'efficience est élevée.

(2) Voir la définition détaillée dans le glossaire de la page 150.

5. Questions relatives à la comptabilité et aux contrôles

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables suivies par BDC sont décrites à la note 3 des états financiers consolidés. Certaines de ces méthodes, de même que les estimations et hypothèses nécessaires pour les appliquer, sont considérées comme critiques du fait qu'elles exigent que la direction pose des jugements importants. BDC a établi des mécanismes de contrôle, notamment des déclarations et des attestations formelles par les cadres de direction, afin de s'assurer que les méthodes, les estimations et les hypothèses comptables sont passées en revue et appliquées de façon uniforme d'un exercice à l'autre.

CHANGEMENTS FUTURS AUX MÉTHODES COMPTABLES

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications et d'interprétations ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur pour l'exercice terminé le 31 mars 2013. En conséquence, nous ne les avons pas appliquées pour établir nos états financiers consolidés de 2013.

L'information sur les nouvelles normes, les modifications et les interprétations qui devraient avoir des répercussions sur BDC est présentée dans la note 4 des états financiers consolidés. Les révisions apportées à ces normes pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers futurs de BDC.

JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Les jugements, les estimations et les hypothèses comptables importants appliqués par BDC sont décrits à la note 5 des états financiers consolidés. Les estimations comptables critiques qui ont le plus d'effet sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés comprennent celles qui sont liées à la provision cumulée pour pertes sur prêts, à la juste valeur des instruments financiers, à la dépréciation des actifs disponibles à la vente, aux relations de couverture admissibles, aux avantages postérieurs à l'emploi ainsi qu'à la consolidation.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

La direction est responsable de l'établissement et du maintien de contrôles internes adéquats à l'égard de la communication de l'information financière ainsi que de contrôles et de procédures appropriés en matière d'information à fournir.

Les contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Cependant, en raison de leurs limites inhérentes, les contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière ne permettent pas de prévenir ou de détecter toutes les inexactitudes.

Les contrôles et les procédures en matière d'information à fournir sont conçus pour donner une assurance raisonnable que toute l'information pertinente a été recueillie et transmise à la direction en temps opportun pour permettre à BDC de prendre les décisions appropriées concernant la communication de l'information.

BDC dispose d'un régime de certification pour évaluer la conception et l'efficacité de ses contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière et de ses contrôles et procédures en matière d'information à fournir. Ce régime de certification est fondé sur le cadre de contrôle (Internal Control – Integrated Framework) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO).

BDC est parvenue à la conclusion suivante en ce qui a trait à la conception et à l'efficacité de ses contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière :

Au 31 mars 2013, les dirigeants qui souscrivent une attestation ont évalué la conception et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière. À partir des résultats de leur évaluation, ils ont conclu que les contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière ont été conçus de façon adéquate et qu'ils fonctionnent efficacement pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux IFRS.

BDC est parvenue à la conclusion suivante en ce qui a trait à la conception et à l'efficacité des contrôles et des procédures en matière d'information à fournir :

Au 31 mars 2013, les dirigeants qui souscrivent une attestation ont évalué la conception et l'efficacité des contrôles et des procédures en matière d'information à fournir. À partir des résultats de leur évaluation, ils ont conclu que les contrôles et les procédures en matière d'information à fournir ont été conçus de façon adéquate et qu'ils fonctionnent efficacement pour donner une assurance raisonnable que l'information importante fournie est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais requis et qu'elle est communiquée à la direction en temps opportun aux fins de la prise de décisions.

États financiers consolidés

Responsabilité de la direction relativement à l'information financière	70
Rapport des auditeurs indépendants	71
État consolidé de la situation financière	72
Compte consolidé de résultat	73
État consolidé du résultat global	74
État consolidé des variations des capitaux propres	75
Tableau consolidé des flux de trésorerie	76
Notes afférentes aux états financiers consolidés	77

Responsabilité de la direction relativement à l'information financière

Les états financiers consolidés de la Banque de développement du Canada (BDC) ont été dressés et présentés par la direction selon les Normes internationales d'information financière. L'information qu'ils contiennent comprend normalement des montants ayant dû faire l'objet d'estimations reposant sur un jugement éclairé quant aux résultats prévus des opérations et des événements en cours. L'information financière présentée ailleurs dans le présent rapport annuel respecte le contenu des états financiers consolidés.

La direction est responsable de l'intégrité, de la justesse et de la qualité des états financiers consolidés ainsi que des systèmes comptables dont ils émanent. À cette fin, elle maintient un système de contrôle interne destiné à donner l'assurance raisonnable que les opérations sont autorisées, que les biens de BDC sont protégés et que les registres nécessaires sont maintenus. BDC dispose d'un régime de certification pour évaluer la conception et l'efficacité de ses contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière et de ses contrôles et procédures en matière d'information à fournir. Ce régime de certification est fondé sur le cadre de contrôle (Internal Control — Integrated Framework) publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission. Se reporter à la section *Rapport de gestion* du rapport annuel pour plus d'information (p. 67).

Le système de contrôle interne est complété par une revue périodique des différents aspects des opérations de BDC effectuée par le personnel de la Vérification interne. De plus, le chef exécutif, Vérification, la Vérification interne et les auditeurs externes ont plein et libre accès au Comité de la vérification du conseil d'administration, dont le rôle est de surveiller et d'examiner le contrôle interne exercé par la direction et les responsabilités de celle-ci en matière de présentation de l'information financière. Il incombe au conseil d'administration, par l'intermédiaire du Comité de la vérification dont les membres sont des administrateurs qui ne sont pas des employés de BDC, d'examiner et d'approuver les états financiers consolidés annuels audités.

Les auditeurs externes de BDC, Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, et le vérificateur général du Canada, ont audité les états financiers consolidés de BDC, et leur rapport indique l'étendue de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés.

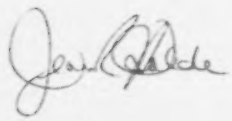

Jean-René Halde
Président et chef de la direction

Montréal, Canada
Le 12 juin 2013

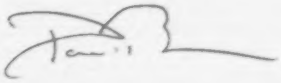

Paul Buron, CPA, CA
Vice-président exécutif
et chef de la direction financière

Rapport des auditeurs indépendants

Au ministre de l'industrie

Rapport sur les états financiers consolidés
Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque de développement du Canada, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2013, et le compte consolidé de résultat, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion
À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque de développement du Canada au 31 mars 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires
Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes internationales d'information financière (IFRS) ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à notre avis, les opérations de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive dont nous avons eu connaissance au cours de notre audit des états financiers consolidés ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur la Banque de développement du Canada*, à la charte et aux règlements administratifs de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive ainsi qu'aux instructions données en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* telles que décrites à la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

Pour le vérificateur général du Canada,

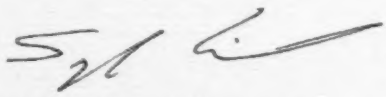

Sylvain Ricard, CPA auditeur, CA
vérificateur général adjoint

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.[1]

[1] CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A125741

Le 12 juin 2013
Montréal, Canada

État consolidé de la situation financière

Au 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2013	2012
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	**701 678**	740 667
Actifs dérivés	8	**82 159**	87 681
Prêts et placements			
Titres adossés à des créances mobilières	9	**437 453**	763 200
Prêts	10	**15 871 635**	14 739 271
Placements de Financement subordonné	11	**557 840**	457 369
Placements de Capital de risque	12	**456 708**	358 951
Total des prêts et placements		**17 323 636**	16 318 791
Immobilisations corporelles	13	**25 671**	25 171
Immobilisations incorporelles	14	**35 314**	32 094
Autres actifs	15	**15 447**	15 478
Total des actifs		**18 183 905**	17 219 882
Passifs et capitaux propres			
Passifs			
Créditeurs et frais courus	16	**106 440**	89 229
Passifs dérivés	8	**16 212**	17 244
Emprunts	17		
Billets à court terme		**12 731 629**	11 214 813
Billets à long terme		**1 136 267**	2 008 943
Total des emprunts		**13 867 896**	13 223 756
Passifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi	18	**202 713**	220 169
Autres passifs	19	**46 437**	44 223
Total des passifs		**14 239 698**	13 594 621
Capitaux propres			
Capital social	20	**2 088 400**	2 088 400
Surplus d'apport		**27 778**	27 778
Bénéfices non distribués		**1 736 688**	1 378 617
Cumul des autres éléments du résultat global		**8 568**	15 185
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC		**3 861 434**	3 509 980
Participations ne donnant pas le contrôle		**82 773**	115 281
Total des capitaux propres		**3 944 207**	3 625 261
Total des passifs et des capitaux propres		**18 183 905**	17 219 882

Garanties et passifs éventuels (note 25)
Engagements (note 26)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Brian Hayward
Administrateur
Président du Comité de la vérification

Jean-René Halde
Administrateur
Président et chef de la direction

Compte consolidé de résultat

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	2013	2012
Produits d'intérêts	**967 791**	973 812
Charges d'intérêts	**124 302**	121 843
Produits d'intérêts nets	**843 489**	851 969
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	**(46 685)**	6 396
Produits de Consultation	**24 042**	22 384
Frais et autres produits	**38 838**	34 935
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	**4 140**	(2 239)
Produits nets	**863 824**	913 445
Renversements de pertes de valeur (pertes de valeur) sur prêts	**(19 076)**	38 235
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	**41 940**	(31 368)
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	**2 056**	4 805
Profits (pertes) nets latents sur autres instruments financiers	**(2 415)**	326
Bénéfice avant charges opérationnelles et administratives	**886 329**	925 443
Salaires et avantages du personnel	**273 817**	256 859
Locaux et équipement	**38 050**	36 334
Autres charges	**106 151**	98 803
Charges opérationnelles et administratives	**418 018**	391 996
Bénéfice net	**468 311**	533 447
Bénéfice net attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	**464 817**	520 335
Aux participations ne donnant pas le contrôle	**3 494**	13 112
Bénéfice net	**468 311**	533 447

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.
La note 23 fournit de l'information supplémentaire sur le compte consolidé de résultat et la note 24 fournit des informations sectorielles.

État consolidé du résultat global

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	2013	2012
Bénéfice net	**468 311**	533 447
Autres éléments du résultat global		
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	**(4 434)**	(19 819)
Profits (pertes) nets latents sur les couvertures des flux de trésorerie	**(695)**	10 647
Reclassement au bénéfice net des pertes (profits) sur les couvertures des flux de trésorerie	**(1 488)**	(236)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie	**(2 183)**	10 411
Gains (pertes) actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi	**(38 122)**	(143 078)
Autres éléments du résultat global	**(44 739)**	(152 486)
Résultat global total	**423 572**	380 961
Résultat global total attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	**420 078**	367 849
Aux participations ne donnant pas le contrôle	**3 494**	13 112
Résultat global total	**423 572**	380 961

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

				Cumul des autres éléments du résultat global					
	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Actifs disponibles à la vente	Couvertures des flux de trésorerie	Total	Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 mars 2012	**2 088 400**	**27 778**	**1 378 617**	**6 351**	**8 834**	**15 185**	**3 509 980**	**115 281**	**3 625 261**
Résultat global total									
Bénéfice net			**464 817**				**464 817**	**3 494**	**468 311**
Autres éléments du résultat global									
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente				**(4 434)**		**(4 434)**	**(4 434)**		**(4 434)**
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie					**(2 183)**	**(2 183)**	**(2 183)**		**(2 183)**
Gains (pertes) actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi			**(38 122)**				**(38 122)**		**(38 122)**
Autres éléments du résultat global	–	–	**(38 122)**	**(4 434)**	**(2 183)**	**(6 617)**	**(44 739)**	–	**(44 739)**
Résultat global total	–	–	**426 695**	**(4 434)**	**(2 183)**	**(6 617)**	**420 078**	**3 494**	**423 572**
Dividendes sur les actions ordinaires			**(68 624)**				**(68 624)**		**(68 624)**
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle								**(39 517)**	**(39 517)**
Injections de capitaux provenant des participations ne donnant pas le contrôle								**3 515**	**3 515**
Transactions avec le propriétaire, comptabilisées directement en capitaux propres	–	–	**(68 624)**	–	–	–	**(68 624)**	**(36 002)**	**(104 626)**
Solde au 31 mars 2013	**2 088 400**	**27 778**	**1 736 688**	**1 917**	**6 651**	**8 568**	**3 861 434**	**82 773**	**3 944 207**

				Cumul des autres éléments du résultat global					
	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Actifs disponibles à la vente	Couvertures des flux de trésorerie	Total	Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 mars 2011	2 514 400	27 778	1 046 431	26 170	(1 577)	24 593	3 613 202	146 645	3 759 847
Résultat global total									
Bénéfice net			520 335				520 335	13 112	533 447
Autres éléments du résultat global									
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente				(19 819)		(19 819)	(19 819)		(19 819)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie					10 411	10 411	10 411		10 411
Gains (pertes) actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi			(143 078)				(143 078)		(143 078)
Autres éléments du résultat global	–	–	(143 078)	(19 819)	10 411	(9 408)	(152 486)	–	(152 486)
Résultat global total	–	–	377 257	(19 819)	10 411	(9 408)	367 849	13 112	380 961
Dividendes sur les actions ordinaires			(45 071)				(45 071)		(45 071)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle								(50 469)	(50 469)
Injections de capitaux provenant des participations ne donnant pas le contrôle								5 993	5 993
Rachat d'actions ordinaires	(426 000)						(426 000)		(426 000)
Transactions avec le propriétaire, comptabilisées directement en capitaux propres	(426 000)	–	(45 071)	–	–	–	(471 071)	(44 476)	(515 547)
Solde au 31 mars 2012	2 088 400	27 778	1 378 617	6 351	8 834	15 185	3 509 980	115 281	3 625 261

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	2013	2012
Activités opérationnelles		
Bénéfice net	**468 311**	533 447
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets		
Produits d'intérêts	**(967 791)**	(973 812)
Charges d'intérêts	**124 302**	121 843
Pertes (profits) nets réalisés sur les placements	**46 685**	(6 396)
Pertes de valeur (renversements de pertes de valeur) sur prêts	**19 076**	(38 235)
Variation nette de la moins(plus)-value latente sur les placements	**(41 940)**	31 368
Pertes (profits) de change nets latents sur les placements	**(2 056)**	(4 805)
Pertes (profits) nets latents sur autres instruments financiers	**2 415**	(326)
Capitalisation des avantages postérieurs à l'emploi excédant le montant passé en charges	**(55 578)**	(34 268)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	**10 694**	10 330
Décomptabilisation d'immobilisations incorporelles	**8 284**	–
Autres	**(6 373)**	(3 039)
Charges d'intérêts payées	**(122 841)**	(119 460)
Produits d'intérêts reçus	**960 248**	964 934
Décaissements sur les prêts	**(3 717 375)**	(3 322 984)
Remboursements sur les prêts	**2 575 803**	2 364 160
Variation des actifs et des passifs opérationnels		
Variation nette des créditeurs et frais courus	**17 211**	2 270
Variation nette des autres actifs et autres passifs	**2 245**	11 237
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités opérationnelles	(678 680)	(463 736)
Activités d'investissement		
Décaissements sur les titres adossés à des créances mobilières	**(193 355)**	(95 473)
Remboursements et produit de la vente sur les titres adossés à des créances mobilières	**514 573**	2 382 603
Décaissements sur les placements de Financement subordonné	**(195 062)**	(140 864)
Remboursements sur les placements de Financement subordonné	**85 832**	73 961
Décaissements sur les placements de Capital de risque	**(115 591)**	(93 699)
Produit de la vente de placements de Capital de risque	**26 871**	126 815
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(7 016)**	(12 736)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	**(15 682)**	(14 565)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	100 570	2 226 042
Activités de financement		
Variation nette des billets à court terme	**1 515 432**	1 494 843
Émission de billets à long terme	**200 929**	278 387
Remboursements de billets à long terme	**(1 072 614)**	(2 693 012)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	**(39 517)**	(50 469)
Injections de capitaux provenant des participations ne donnant pas le contrôle	**3 515**	5 993
Rachat d'actions ordinaires	–	(426 000)
Rachat d'actions préférentielles	–	(230 000)
Dividendes versés sur les actions ordinaires	**(68 624)**	(45 071)
Dividendes versés sur les actions préférentielles	–	(9 541)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	539 121	(1 674 870)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**(38 989)**	87 436
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	**740 667**	653 231
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	**701 678**	740 667

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2013
(en milliers de dollars canadiens)

1.

LOI CONSTITUTIVE, OBJECTIFS ET FONCTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ

La Banque de développement du Canada est une société d'État créée par une loi du Parlement le 20 décembre 1974, sous la dénomination de Banque fédérale de développement, et a été maintenue sous sa dénomination actuelle par une loi du Parlement adoptée le 13 juillet 1995. La Banque de développement du Canada est constituée en société au Canada et appartient entièrement au gouvernement du Canada. Le siège social de la société est situé au 5, Place Ville-Marie, bureau 400, Montréal, Québec, Canada.

Les objectifs de la Banque de développement du Canada et de ses filiales (collectivement, BDC) sont de promouvoir et de faciliter l'implantation et l'expansion d'entreprises commerciales au Canada, avec une attention particulière sur les petites et moyennes entreprises, en leur fournissant un éventail de prêts, d'investissements et de services de consultation complémentaires. BDC offre aux entreprises canadiennes des services sur mesure qui permettent de répondre à leurs besoins courants, tout en obtenant un rendement approprié sur ses capitaux propres qui servent à l'avancement de ses activités.

BDC ne reçoit aucun crédit parlementaire du gouvernement du Canada. Pour financer ses objectifs, BDC emprunte des fonds à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Finances. Avant le 21 avril 2008, BDC a émis des titres d'emprunt garantis par le gouvernement du Canada. La *Loi sur la Banque de développement du Canada* (la « loi sur la BDC ») permet également à BDC d'émettre des instruments hybrides de capital grâce auxquels elle peut obtenir les fonds nécessaires à ses activités. Sa Majesté la Reine du chef du Canada ne pourrait être tenue responsable du paiement des montants dus aux termes de tels instruments de capital, dont aucun n'était en circulation au 31 mars 2013 ni au 31 mars 2012.

BDC est à tous égards mandataire de Sa Majesté la Reine du chef du Canada. BDC est aussi nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) et rend des comptes au Parlement par l'entremise du ministre de l'Industrie. En vertu de l'article 89 de la LGFP, BDC, comme quelques autres sociétés d'État, doit se conformer à une instruction émise en 2008 ordonnant aux sociétés d'État de prendre dûment en considération l'intégrité personnelle de ceux à qui elles prêtent ou offrent des avantages en accord avec la politique du gouvernement visant à améliorer la responsabilité et l'intégrité des institutions fédérales. Au cours de l'exercice 2009, BDC a terminé la mise en œuvre des exigences de l'article 89 de la LGFP et confirme que l'instruction a été suivie depuis.

2.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

BDC a établi ses états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Ces états financiers consolidés ont été approuvés pour publication le 12 juin 2013 par le conseil d'administration.

BASE DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour :

- les actifs financiers disponibles à la vente, les actifs et passifs financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat net et les instruments financiers dérivés, qui ont été évalués à la juste valeur;

- les passifs ou actifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi, qui ont été comptabilisés à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies moins la juste valeur des actifs des régimes, incluant des ajustements pour tenir compte des coûts des services passés non comptabilisés, le cas échéant.

Les présents états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant la monnaie fonctionnelle de BDC et de ses filiales. Les chiffres dans les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dollars canadiens.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT (suite)

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

BDC mène ses activités par l'intermédiaire de plusieurs entités, y compris une filiale en propriété exclusive et plusieurs fonds d'investissement et autres entités qui sont considérées comme des filiales aux fins de la présentation de l'information financière.

Les états financiers consolidés de BDC comprennent les états financiers de la société mère et les états financiers consolidés des filiales mentionnées précédemment au 31 mars 2013 et au 31 mars 2012. Les états financiers des filiales sont établis selon des méthodes uniformes de comptabilisation et d'évaluation pour des transactions similaires.

FILIALES

Aux fins de la présentation de l'information financière, les filiales sont définies comme des entités contrôlées par BDC. Le contrôle est défini comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités, et on présume qu'il y a contrôle lorsque BDC détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui peuvent être exercés ou qui sont convertibles sont considérés lorsqu'on évalue si BDC contrôle une autre entité.

Dans les cas où BDC ne détient pas la majorité des droits de vote, une analyse plus approfondie est effectuée pour déterminer si BDC a ou non le contrôle de l'entité. BDC est réputée avoir le contrôle lorsqu'elle prend la plupart des décisions aux termes des statuts constitutifs de l'entité.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date où le contrôle commence jusqu'à la date où le contrôle n'est plus exercé. Aucune filiale n'a été acquise ou cédée pendant les périodes de présentation de l'information financière. Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Les entités suivantes ont été consolidées dans les états financiers consolidés de BDC.

Entités	Principale activité	Pays de constitution en société et de résidence	Proportion de la participation et des droits de vote détenus	Base du contrôle
BDC Capital Inc.	Structure de société de portefeuille pour des activités d'investissement	Canada	100 %	Droits de vote
Fonds d'investissement AlterInvest Inc.	Investissements de Financement subordonné	Canada	50 %	Droits de vote et accords contractuels
Fonds AlterInvest, s.e.c.	Investissements de Financement subordonné	Canada	50 %	Droits de vote et accords contractuels
Fonds AlterInvest II, s.e.c.	Investissements de Financement subordonné	Canada	50 %	Droits de vote et accords contractuels
Go Capital, s.e.c.	Investissements de Capital de risque	Canada	20 %	Droits de vote et accords contractuels

PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations dans des filiales non attribuables à la société mère sont comptabilisées dans les capitaux propres consolidés à titre de participations ne donnant pas le contrôle. Le résultat net et chaque composante des autres éléments du résultat global sont attribués à l'actionnaire de BDC et aux participations ne donnant pas le contrôle en fonction de leur participation respective, même si cela se traduit par un solde déficitaire pour elles.

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles BDC exerce une influence notable, mais pas un contrôle, sur les politiques financières et opérationnelles. Les placements de Capital de risque dans des entreprises associées qui sont détenues dans le portefeuille de placements de BDC sont évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière. Ce traitement est permis par la norme comptable internationale IAS 28, *Participations dans des entreprises associées*, qui exclut explicitement de son champ d'application les participations dans des entreprises associées détenues par des « organismes de capital-risque » qui, lors de leur comptabilisation initiale, sont désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et sont comptabilisées conformément à l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

3.
PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables utilisées dans l'établissement des présents états financiers consolidés sont décrites ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées dans ces états financiers consolidés de même qu'à toutes les entités consolidées par BDC.

INSTRUMENTS FINANCIERS

COMPTABILISATION ET ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque BDC devient partie aux dispositions contractuelles d'un instrument financier.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque que les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lorsque l'actif financier ainsi que tous les risques et avantages importants connexes sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les instruments financiers sont comptabilisés et décomptabilisés selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement.

Lors de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction attribuables directement à leur acquisition ou à leur émission, sauf dans le cas des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, pour lesquels les coûts de transaction sont comptabilisés dans le compte consolidé de résultat de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Au cours des périodes ultérieures, les instruments financiers sont évalués selon le classement de l'instrument financier, soit à la juste valeur ou au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier de manière à obtenir sa valeur comptable. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, BDC estime les flux de trésorerie futurs en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier.

CLASSEMENT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau qui suit résume le classement des instruments financiers de BDC au 31 mars 2013 et au 31 mars 2012.

31 mars 2013

		Évaluation à la juste valeur				Évaluation au coût amorti		
		JVRN[1]						
	Note	Détenus à des fins de transaction	Désignés comme étant à la JVRN	Disponibles à la vente	Couvertures des flux de trésorerie	Prêts et créances	Passifs financiers	Total
Actifs financiers								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7					701 678		701 678
Actifs dérivés	8	76 757			5 402			82 159
Titres adossés à des créances mobilières	9		3 725	433 728				437 453
Prêts	10					15 871 635		15 871 635
Placements de Financement subordonné	11		557 840					557 840
Placements de Capital de risque	12		456 708					456 708
Autres actifs[2]	15					9 714		9 714
Total des actifs financiers		76 757	1 018 273	433 728	5 402	16 583 027	–	18 117 187
Passifs financiers								
Créditeurs et frais courus	16						106 440	106 440
Passifs dérivés	8	16 102			110			16 212
Billets à court terme	17						12 731 629	12 731 629
Billets à long terme	17		630 249				506 018	1 136 267
Autres passifs[2]	19						35 175	35 175
Total des passifs financiers		16 102	630 249	–	110	–	13 379 262	14 025 723

(1) Juste valeur par le biais du résultat net.
(2) Certains éléments compris dans les catégories autres actifs et autres passifs de l'état consolidé de la situation financière ne sont pas considérés comme des instruments financiers.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

CLASSEMENT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

31 mars 2012

		Évaluation à la juste valeur				Évaluation au coût amorti		
		JVRN[1]						
	Note	Détenus à des fins de transaction	Désignés comme étant à la JVRN	Disponibles à la vente	Couvertures des flux de trésorerie	Prêts et créances	Passifs financiers	Total
Actifs financiers								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7					740 667		740 667
Actifs dérivés	8	78 165			9 516			87 681
Titres adossés à des créances mobilières	9		2 502	760 698				763 200
Prêts	10					14 739 271		14 739 271
Placements de Financement subordonné	11		457 369					457 369
Placements de Capital de risque	12		358 951					358 951
Autres actifs[2]	15					11 003		11 003
Total des actifs financiers		78 165	818 822	760 698	9 516	15 490 941	–	17 158 142
Passifs financiers								
Créditeurs et frais courus	16						89 229	89 229
Passifs dérivés	8	16 656			588			17 244
Billets à court terme	17						11 214 813	11 214 813
Billets à long terme	17		644 735				1 364 208	2 008 943
Autres passifs[2]	19						28 752	28 752
Total des passifs financiers		16 656	644 735	–	588	–	12 697 002	13 358 981

(1) Juste valeur par le biais du résultat net.
(2) Certains éléments compris dans les catégories autres actifs et autres passifs de l'état consolidé de la situation financière ne sont pas considérés comme des instruments financiers.

Juste valeur par le biais du résultat net
Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les instruments financiers qui sont i) classés comme étant détenus à des fins de transaction, ou ii) désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'ils répondent à certaines conditions.

Instruments financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction
Un instrument financier est classé comme étant détenu à des fins de transaction :

> s'il est acquis ou contracté principalement en vue d'être vendu ou racheté dans un proche avenir; ou

> si, lors de la comptabilisation initiale, il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Les instruments financiers dérivés sont également classés comme étant détenus à des fins de transaction, sauf s'ils ont été désignés comme des instruments de couverture.

Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net
Un instrument financier peut être désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net dans les situations suivantes :

> les actifs ou passifs sont gérés et évalués sur la base de leur juste valeur et les informations à leur égard sont fournies à l'interne sur cette base;

> la désignation élimine ou réduit significativement la non-concordance comptable qui, autrement, surviendrait; ou

> l'actif ou le passif comprend un dérivé incorporé qui est séparable et qui modifie significativement les flux de trésorerie qui, autrement, seraient imposés par le contrat.

Une description de la base de chaque désignation est fournie à la section sur les principaux types d'instruments financiers de la présente note.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

CLASSEMENT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Juste valeur par le biais du résultat net (suite)

Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (suite)

Subséquemment à la comptabilisation initiale, les instruments financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et la variation des profits ou pertes latents est comptabilisée dans le compte consolidé de résultat en tant que :

- variation nette de la plus ou moins-value latente sur les placements ou en tant que profits ou pertes de change nets latents sur les placements lorsqu'ils se rapportent aux titres adossés à des créances mobilières, aux placements de Financement subordonné et de Capital de risque, ou
- profits ou pertes nets latents sur autres instruments financiers lorsqu'ils se rapportent aux dérivés et aux emprunts.

Les profits et les pertes découlant de la vente, de la cession ou de la radiation de ces instruments financiers sont inclus directement dans le compte consolidé de résultat et comptabilisés aux postes suivants :

- en profits ou pertes nets réalisés sur les placements lorsqu'ils se rapportent aux titres adossés à des créances mobilières, aux placements de Financement subordonné et de Capital de risque; ou
- en profits ou pertes nets réalisés sur autres instruments financiers lorsqu'ils se rapportent aux dérivés et aux emprunts.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les placements disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui :

- sont détenus avec l'intention d'être conservés pour une période indéfinie et peuvent être vendus à des fins de liquidités ou à la suite de fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change ou du cours des actions; et
- ne sont pas classés comme prêts et créances, comme placements détenus jusqu'à leur échéance ni comme actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Subséquemment à la comptabilisation initiale, les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur, et les profits ou pertes latents sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que l'actif soit décomptabilisé, à l'exception des pertes de valeur, qui sont enregistrées au compte consolidé de résultat dans la période où l'on détecte une indication objective de dépréciation.

À la cession d'actifs disponibles à la vente, le cumul des ajustements de juste valeur comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé dans le compte consolidé de résultat à titre de profits ou pertes nets réalisés sur les placements.

Couvertures des flux de trésorerie

BDC désigne certains dérivés détenus à des fins de gestion des risques comme instruments de couverture des flux de trésorerie. BDC documente toutes les relations de couverture, ainsi que les objectifs de sa gestion des risques et la stratégie liée aux opérations de couverture. BDC détermine si les instruments dérivés employés dans les opérations de couverture sont hautement efficaces pour compenser les variations de flux de trésorerie des éléments couverts, tant à la mise en place que pendant la durée de la couverture.

Subséquemment à la comptabilisation initiale, les dérivés désignés comme instruments de couverture des flux de trésorerie sont évalués à la juste valeur. La partie des variations de juste valeur de ces dérivés qui est considérée constituer une couverture efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et le cumul des autres éléments du résultat global, tandis que la partie inefficace des variations est comptabilisée dans le compte consolidé de résultat comme des profits ou pertes nets latents sur autres instruments financiers. Les montants inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés au compte consolidé de résultat dans les périodes où les éléments couverts influent sur le résultat net. Ils sont comptabilisés dans les postes associés à l'élément couvert connexe.

Lorsque ces instruments de couverture arrivent à échéance, sont vendus ou ne satisfont plus aux critères de comptabilité de couverture, les profits ou pertes latents comptabilisés antérieurement dans les autres éléments du résultat global sont reclassés dans le compte consolidé de résultat comme des profits ou pertes nets réalisés sur autres instruments financiers au cours des périodes où la variation des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur le résultat net. Toutefois, si on s'attend à ce qu'une transaction prévue ne se produise plus, le profit ou la perte cumulé qui était présenté en capitaux propres est immédiatement reclassé en profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers dans le compte consolidé de résultat.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Subséquemment à la comptabilisation initiale, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

CLASSEMENT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Passifs financiers évalués au coût amorti

Les passifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net tombent dans la catégorie des passifs financiers et sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

PRINCIPAUX TYPES D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie comprennent les billets bancaires à court terme et les prises en pension de titres dont l'échéance est de moins de trois mois à la date initiale d'acquisition et qui sont utilisés pour gérer le risque de liquidité. Les prises en pension de titres sont des transactions à court terme en vertu desquelles BDC acquiert des actifs, généralement des obligations du gouvernement fédéral, d'une autre partie, habituellement une institution financière, et accepte simultanément de les revendre à une date et à un prix déterminés. Dans le cadre d'une prise en pension de titres, l'autre partie conserve les risques et les avantages inhérents à la propriété des actifs financiers concernés; par conséquent, BDC comptabilise ces transactions comme des prêts garantis.

Les équivalents de trésorerie ont été classés comme prêts et créances.

Titres adossés à des créances mobilières

Le portefeuille de titres adossés à des créances mobilières (TACM) est composé de billets de qualité, de premier rang ou subordonnés, émis par voie de prospectus ou de placement privé.

Les TACM de qualité de premier rang sont classés comme actifs disponibles à la vente et les billets TACM subordonnés sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net dans la mesure où ils sont communiqués et évalués par la direction à la juste valeur. Les TACM présentés dans l'état consolidé de la situation financière incluent les intérêts courus à recevoir.

La juste valeur des TACM est calculée au moyen des flux de trésorerie prévus et d'une courbe de taux de rendement estimative découlant de la courbe des taux de rendement relatifs aux titres émis par le gouvernement canadien et de l'écart de taux des TACM pour des transactions comparables. Le résultat est ajusté en fonction du risque lié aux actifs sous-jacents et de la structure de la transaction.

Une perte ou un profit lors de la comptabilisation initiale des TACM est comptabilisé s'il existe une différence entre le taux de rendement du titre et le taux de rendement attendu par le marché pour des placements semblables. Cette perte ou ce profit est différé et amorti sur la durée de vie du titre au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et est comptabilisé à titre de produits d'intérêts.

Dépréciation des titres adossés à des créances mobilières

À chaque date de présentation de l'information financière, BDC examine les TACM classés comme disponibles à la vente pour repérer les possibles pertes de valeur ou renversements de pertes de valeur comptabilisés antérieurement. BDC détermine que des TACM sont dépréciés s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif et si cet (ou ces) événement(s) générateur(s) de pertes a (ou ont) un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers, qui peut être estimé de façon fiable. Se reporter à la note 5, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*, pour obtenir plus d'informations sur les critères utilisés pour déterminer si une perte de valeur s'est produite.

Les pertes de valeur et les renversements de pertes de valeur sont comptabilisés dans le compte consolidé de résultat durant la période où l'indication objective de la dépréciation est constatée.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

PRINCIPAUX TYPES D'INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Prêts

Les prêts sont classés comme prêts et créances. Ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif moins la provision cumulée pour pertes sur prêts. Les prêts présentés dans l'état consolidé de la situation financière incluent les intérêts courus à recevoir.

Provision cumulée pour pertes sur prêts

La provision cumulée pour pertes sur prêts est maintenue à un niveau jugé adéquat pour absorber les créances irrécouvrables qui existent dans le portefeuille à la date de présentation de l'information financière. Les provisions cumulées pour pertes sur prêts sont établies individuellement et collectivement.

BDC examine son portefeuille de prêts afin d'évaluer, pour chacun des actifs pris individuellement, le risque de crédit et détermine s'il existe une indication objective de dépréciation pour laquelle il faudrait comptabiliser une perte dans le compte consolidé de résultat. Pour BDC, il y a indication objective de dépréciation lorsque le remboursement de l'intérêt ou du capital du prêt est en retard de plus de trois mois ou s'il y a une raison de croire qu'une partie du capital ou de l'intérêt ne pourra être recouvrée.

La valeur comptable d'un prêt douteux est ramenée à la valeur actuelle de ses flux de trésorerie futurs estimés actualisés i) au taux d'intérêt effectif initial du prêt pour les prêts à taux fixe ou ii) au taux en vigueur au moment de la dépréciation pour les prêts à taux flottant. Lorsque le montant des flux de trésorerie ne peut être déterminé de manière raisonnable, la juste valeur estimative de tout bien donné en garantie est utilisée, que la saisie soit probable ou non.

Les valeurs comptables des prêts douteux sont d'abord diminuées par le biais du compte de provision cumulée. Les prêts sont ensuite radiés quand tous les efforts de recouvrement ont été épuisés et qu'il n'existe plus de probabilités de recouvrement. Les montants des pertes de valeur initiales ainsi que toute augmentation ou renversement ultérieur de ces pertes de valeur sont comptabilisés dans le compte consolidé de résultat à titre de perte de valeur ou de renversement de perte de valeur sur prêts.

Les prêts pour lesquels une provision individuelle n'a pas été établie sont ensuite inclus dans des groupes d'actifs aux caractéristiques de risque de crédit similaires et évalués collectivement afin de relever toute dépréciation survenue mais non encore identifiée.

Se reporter à la note 5, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*, pour obtenir plus d'informations sur les critères utilisés pour déterminer le montant de la provision.

Placements de Financement subordonné et de Capital de risque

Lors de la comptabilisation initiale, les placements de Financement subordonné et de Capital de risque sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net étant donné qu'ils font partie d'un portefeuille qui fait l'objet de rapports à la direction et qui est évalué par celle-ci sur la base de la juste valeur, conformément à une stratégie documentée de gestion des risques et d'investissement.

L'approche de BDC pour l'évaluation de la juste valeur des placements de Financement subordonné et de Capital de risque s'inspire de directives internationales intitulées « International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines ». Selon le type de placements qu'elle détient, BDC utilise soit i) des méthodologies d'évaluation fondées sur le marché, comme le cours du marché ou le prix de placements similaires et récents, soit ii) la méthode fondée sur le bénéfice ou les flux de trésorerie actualisés, ou iii) la méthode de la liquidation ou la méthode reposant sur l'actif.

Emprunts

Les billets à court terme sont évalués au coût amorti.

BDC a deux types de billets à long terme : les billets non structurés et les billets structurés. Les billets à long terme non structurés sont comptabilisés au coût amorti. Les billets structurés sont ceux dont l'intérêt ou le capital à l'échéance sont liés aux fluctuations des indices boursiers, des taux de change, des taux de swap et d'autres références du marché. Ces billets structurés ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, car ils comprennent des dérivés incorporés qui, autrement, devraient être séparés, puisqu'ils modifient significativement les flux de trésorerie imposés en vertu du contrat d'emprunt hôte.

La juste valeur des billets structurés est déterminée en utilisant des données de marché observables ainsi que des techniques d'évaluation éprouvées. Les données de marché observables proviennent de courtiers intermédiaires reconnus et comprennent les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions et d'autres références des marchés.

Les intérêts courus sur emprunts sont inclus dans la valeur comptable des billets à court et à long terme.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

PRINCIPAUX TYPES D'INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée des variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change, des indices boursiers, des prix des produits de base ou d'autres mesures financières. BDC acquiert des instruments financiers dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt, de change et les autres risques de marché. BDC ne détient pas de dérivés à des fins de transaction ou de spéculation. Les dérivés sont soit désignés comme des couvertures des flux de trésorerie, soit classés comme étant détenus à des fins de transaction.

Tous les dérivés de BDC proviennent du marché hors bourse et comprennent principalement les swaps et les contrats de change à terme de gré à gré. La juste valeur des swaps est calculée en utilisant une méthode d'actualisation des flux de trésorerie. La juste valeur des contrats de change à terme de gré à gré est calculée en actualisant le montant notionnel à l'aide des courbes de rendement des devises respectives. Pour ces deux calculs, on utilise des données de marché observables provenant de courtiers intermédiaires reconnus ainsi que des modèles d'évaluation standards dans l'industrie.

Les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte doivent être séparés et classés comme étant des instruments financiers détenus à des fins de transaction, à moins que l'instrument hybride soit désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Au 31 mars 2013 et au 31 mars 2012, BDC ne détenait aucun dérivé incorporé devant être séparé du contrat hôte.

PRODUITS D'INTÉRÊTS, CHARGES D'INTÉRÊTS ET FRAIS ET AUTRES PRODUITS

Les produits et charges d'intérêts liés aux instruments financiers portant intérêt sont comptabilisés comme tels dans le compte consolidé de résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exception des placements de Financement subordonné, pour lesquels les intérêts sont comptabilisés selon le taux contractuel de l'instrument. Les intérêts sur les prêts douteux sont déterminés à partir de la valeur nette comptable de ces prêts en utilisant le taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs en vue d'évaluer la perte de valeur.

Les placements de Financement subordonné donnent lieu également à des rendements qui ne sont pas des intérêts, comme les redevances et les bonis d'intérêt, qui sont comptabilisés en frais et autres produits dans le compte consolidé de résultat lorsqu'il est probable qu'ils soient reçus et que les montants peuvent être évalués de façon fiable.

Les frais qui font partie intégrante de l'octroi ou de la renégociation d'un prêt sont différés et comptabilisés comme produits d'intérêts sur la durée de vie prévue du prêt, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tous les autres frais sont comptabilisés en résultat net à mesure que les services afférents sont fournis.

Les primes et les escomptes sur les emprunts sont amortis dans les charges d'intérêts sur la durée de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

Le coût d'une immobilisation corporelle comprend son prix d'achat et toutes les dépenses directement attribuables à sa préparation afin de l'amener à l'endroit et de la mettre dans l'état nécessaire pour permettre une exploitation de la manière prévue par la direction.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

> Matériel informatique et de télécommunications	4 ans
> Mobilier, agencements et équipement	10 ans
> Améliorations locatives	durée du bail

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES (suite)

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les systèmes et les applications logicielles, dont le coût inclut le prix d'achat plus tous les coûts engagés pour les préparer à leur utilisation interne prévue. Les immobilisations incorporelles ont une durée de vie déterminée et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité économique estimée, qui est comprise entre trois et sept ans. Les coûts liés aux projets en cours ne sont pas soumis à l'amortissement tant que l'immobilisation incorporelle concernée n'est pas prête à être utilisée. La charge d'amortissement est incluse dans les charges pour locaux et équipement dans le compte consolidé de résultat.

Les valeurs résiduelles, les méthodes d'amortissement et les durées de vie utiles des immobilisations corporelles et incorporelles sont revues au moins à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées, si nécessaire.

Ces actifs font également l'objet d'un test de dépréciation si des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable risque de ne pas être recouvrable. Qu'il y ait un indice de dépréciation ou non, un test de dépréciation annuel est effectué pour les projets en cours liés à des immobilisations incorporelles.

Si les tests de dépréciation indiquent que la valeur comptable d'un actif (ou d'un groupe d'actifs) est supérieure à sa valeur recouvrable estimée, la valeur comptable de l'actif doit être ramenée immédiatement à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité.

AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

BDC offre aux employés admissibles un régime de retraite agréé à prestations définies, des régimes de retraite complémentaires à prestations définies et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (notamment sous la forme d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie).

Des actifs ou des passifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière à la date de présentation de l'information financière et représentent la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies, incluant les ajustements pour tenir compte des coûts des services passés non comptabilisés, le cas échéant, moins la juste valeur des actifs des régimes de retraite à prestations définies.

L'obligation est calculée pour chaque régime en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Pour déterminer la valeur actuelle de ses obligations au titre des prestations définies et les coûts connexes des services rendus au cours de la période et des services passés, BDC affecte les droits aux prestations aux périodes de service selon la formule de calcul des prestations établie par le régime. La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en actualisant les sorties de trésorerie futures estimées à l'aide des taux d'intérêt des obligations de sociétés et des obligations provinciales de première catégorie qui ont des échéances similaires à celle de l'obligation.

Les gains ou les pertes actuariels sur les actifs du régime découlent de la différence entre le rendement réel des actifs du régime durant une période donnée et le rendement prévu des actifs du régime durant cette période. Les gains ou les pertes actuariels sur l'obligation au titre des prestations définies découlent des différences entre les résultats réels et les résultats prévus et des variations des hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies. Tous les gains ou pertes actuariels sont comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global et dans les bénéfices non distribués et ne sont pas reclassés dans le résultat net d'une période ultérieure.

Les coûts des services passés sont comptabilisés immédiatement au résultat net, sauf si les changements aux régimes sont conditionnels au fait que les membres du personnel restent en service pendant une période déterminée (la période d'acquisition). Dans ce cas, les coûts des services passés sont amortis selon la méthode linéaire sur la période d'acquisition.

CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES À L'ACTIONNAIRE DE BDC

Le capital social représente la valeur nominale des actions ordinaires émises et en circulation. Le surplus d'apport représente la valeur des actifs transférés à BDC par l'actionnaire sans émission d'actions.

Les profits et les pertes latents sur les instruments financiers classés comme étant des actifs disponibles à la vente sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à leur décomptabilisation ou leur dépréciation. À ce moment, ces profits ou pertes sont reclassés au résultat net. Les profits et les pertes latents sur les instruments financiers dérivés désignés comme des instruments de couverture sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à ce que les flux de trésorerie prévus couverts soient reclassés au résultat net.

Les bénéfices non distribués incluent tous les bénéfices ou pertes non distribués de la période considérée et des périodes antérieures, après déduction des dividendes payés.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

CONVERSION DES DEVISES

Les actifs et les passifs libellés en devises, qui sont tous monétaires, sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de présentation de l'information financière. Les produits et les charges libellés en devises sont pour leur part convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date de chaque transaction. Les profits et les pertes de change sont comptabilisés en résultat net.

INFORMATIONS SECTORIELLES

Les secteurs d'activités de BDC, qui sont basés selon la nature des produits et services, sont les suivants : Financement, Financement subordonné, Capital de risque, Consultation et Titrisation.

Ces secteurs d'activités sont présentés conformément à la manière dont BDC présente et communique des informations qui sont revues régulièrement par l'équipe de la direction et le conseil d'administration afin d'évaluer les résultats.

Toutes les transactions entre les secteurs sont comptabilisées comme des transactions intervenant dans des conditions de concurrence normale. Les produits et les charges associés directement à chaque secteur sont inclus dans la détermination de leurs résultats respectifs.

4.
MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications aux normes et d'interprétations ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur pour l'exercice terminé le 31 mars 2013. En conséquence, elles n'ont pas été appliquées pour établir ces états financiers consolidés.

L'information sur les nouvelles normes, les modifications aux normes et les interprétations qui devraient avoir des répercussions sur BDC est présentée ci-après.

DATE D'APPLICATION POUR BDC : 1ER AVRIL 2013

IAS 1, *PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS*
En juin 2011, l'International Accounting Standards Board (IASB) a modifié l'International Accounting Standards (IAS) 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme modifiée exige que les entités regroupent les éléments présentés en autres éléments du résultat global en deux catégories : ceux qui seront reclassés en résultat net dans l'avenir et ceux qui ne le seront pas.

L'IAS 1 est une norme de présentation dont l'objectif est de fournir l'information afin que les utilisateurs comprennent mieux les états financiers. Les modifications à cette norme n'auront pas d'incidence sur les résultats ou la situation financière de BDC. Elles doivent être appliquées rétrospectivement.

IFRS 10, *ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS*
En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, pour remplacer le Standing Interpretations Committee (SIC) 12, *Consolidation — Entités ad hoc*, et une partie de l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*. La nouvelle norme s'appuie sur des principes existants et établit que le concept de contrôle est le principal élément à prendre en compte pour déterminer si une entité doit être incluse dans les états financiers consolidés d'une société. La norme fournit des indications supplémentaires pour faciliter la détermination du contrôle dans les cas où il est difficile de l'évaluer.

BDC ne s'attend pas à ce que l'adoption de cette nouvelle norme, qui doit être appliquée rétrospectivement, ait une incidence importante sur ses résultats ou sa situation financière.

4. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES (suite)

DATE D'APPLICATION POUR BDC : 1ER AVRIL 2013 (suite)

IFRS 12, *INFORMATIONS À FOURNIR SUR LES INTÉRÊTS DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTITÉS*
L'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, énonce les informations à fournir pour les entités qui appliquent l'IFRS 10, l'IFRS 11 et l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (révisée en 2011). La nouvelle norme combine, augmente et remplace les exigences en matière d'information à fournir sur les filiales, les entreprises associées, les partenariats et les entités structurées non consolidées.

L'IFRS 12 est une nouvelle norme sur les informations à fournir qui n'aura aucune incidence sur les résultats ou la situation financière de BDC. Elle doit être appliquée rétrospectivement.

IFRS 13, *ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR*
En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. Cette nouvelle norme donne une définition commune de la juste valeur et établit un cadre sur la manière d'évaluer la juste valeur à l'aide des hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif dans les conditions actuelles du marché, y compris les hypothèses sur les risques.

En ce qui concerne les évaluations de la juste valeur, BDC ne s'attend pas à ce que l'adoption de cette nouvelle norme, qui s'applique prospectivement, ait une incidence importante.

IAS 19, *AVANTAGES DU PERSONNEL*
En juin 2011, l'IASB a publié une version modifiée de l'IAS 19, *Avantages du personnel*, qui exigera la comptabilisation immédiate de toutes les variations des actifs et des passifs des régimes. Par conséquent, les gains et les pertes actuariels seront comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global, éliminant l'option du report selon la méthode du « corridor », et tous les coûts des services passés seront comptabilisés dans la période au cours de laquelle le régime est modifié.

De plus, le rendement attendu des actifs du régime et le coût financier sur les obligations au titre des prestations de retraite seront remplacés par une évaluation des produits/charges d'intérêts nets sur l'excédent ou le déficit net du régime, compte tenu du taux d'actualisation du régime.

Finalement, la norme modifiée exige la présentation d'une quantité beaucoup plus importante d'informations, notamment les montants comptabilisés et les risques et caractéristiques des régimes.

BDC a déterminé que la mise en œuvre de cette modification n'aura pas d'incidence importante sur ses résultats ou sa situation financière. La modification doit être appliquée rétrospectivement.

DATE D'APPLICATION POUR BDC : 1ER AVRIL 2015

IFRS 9, *INSTRUMENTS FINANCIERS*
En novembre 2009 et en octobre 2010, l'IASB a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui constitue la première phase d'un projet en trois phases visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La première phase porte sur la comptabilisation et la décomptabilisation, le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers. La nouvelle norme précise que les actifs financiers sont évalués soit au coût amorti ou à la juste valeur, en fonction de la façon dont l'entité gère ses instruments financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Le classement et l'évaluation des passifs financiers, et la décomptabilisation des instruments financiers, demeurent généralement inchangés, la plupart des exigences de l'IAS 39 ayant été reprises dans l'IFRS 9.

Les deux autres phases, qui sont actuellement en cours d'élaboration, portent sur la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture.

BDC évalue actuellement l'incidence de l'adoption de l'IFRS 9. L'application de toutes les phases de cette norme devrait être rétrospective.

5.
JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

L'établissement des états financiers consolidés selon les IFRS exige que la direction effectue des jugements et utilise des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de produits et de charges.

Des changements importants aux hypothèses sous-jacentes peuvent se traduire par des changements importants dans les estimations. Par conséquent, la direction revoit régulièrement ces hypothèses. Les changements d'estimations comptables sont comptabilisés dans la période où les estimations sont révisées ainsi que dans toutes les périodes futures concernées.

Les informations concernant les jugements, les estimations et les hypothèses importants qui ont le plus d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont résumées ci-dessous.

PROVISION CUMULÉE POUR PERTES SUR PRÊTS

La provision cumulée pour pertes sur prêts représente l'estimation faite par la direction des pertes subies dans le portefeuille de prêts à la date de présentation de l'information financière et est établie pour les actifs pris individuellement et collectivement.

BDC examine ses prêts importants individuellement pour déterminer si une perte de valeur doit être comptabilisée. Ce processus exige que BDC pose des hypothèses et des jugements en procédant notamment à l'évaluation des possibilités de défaut et des risques que présente un prêt et à l'estimation des flux de trésorerie futurs et de la valeur des garanties.

Les prêts qui ont été évalués individuellement et qui n'ont pas perdu de valeur ainsi que tous les autres prêts sont ensuite évalués collectivement afin de relever toute dépréciation survenue, mais non encore identifiée. Lorsqu'elle évalue la dépréciation collectivement, BDC utilise des modèles statistiques des tendances historiques du portefeuille, comme les taux de délinquance et de pertes, ajustés selon les jugements formulés par la direction quant à la possibilité que la situation économique et les conditions de crédit actuelles soient telles que les pertes réelles sont susceptibles d'être supérieures ou inférieures à ce que suggèrent les modèles historiques.

Des changements apportés à ces hypothèses ou l'utilisation d'autres hypothèses raisonnables peuvent affecter le montant de la provision cumulée d'une manière appréciable. Se reporter à la note 10, *Prêts*, pour obtenir plus d'informations sur la provision cumulée pour pertes sur prêts.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Lorsque la juste valeur des actifs et des passifs financiers comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière ne peut pas être établie d'après les données de marchés actifs (d'après les cours cotés sur un marché ou les cours offerts par un courtier, par exemple), elle est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation, notamment des modèles d'actualisation de flux de trésorerie.

Les données utilisées pour ces modèles, comme les courbes de taux d'intérêt, le cours des actions, les prix et les rendements des produits de base et des devises, la volatilité des hypothèses sous-jacentes et les corrélations entre les données, proviennent de marchés observables, quand c'est possible. Sinon, il faut exercer un certain jugement pour établir les justes valeurs.

Ce jugement porte notamment sur l'évaluation des données telles que le taux d'actualisation, le taux de rendement prévu par niveau de risque et les projections pondérées des flux de trésorerie. Tout changement à ces données peut avoir une incidence sur la juste valeur comptabilisée des instruments financiers. Se reporter à la note 3, *Principales méthodes comptables*, pour obtenir plus d'informations sur les techniques d'évaluation utilisées pour chaque type d'instrument financier et à la note 6, *Juste valeur des instruments financiers*, pour en savoir plus sur les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs.

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS (suite)

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE

BDC détermine que les titres adossés à des créances mobilières sont dépréciés s'il existe une indication objective de dépréciation. Les indications objectives de la dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs sont, entre autres, des événements tels que les difficultés financières, la faillite probable ou la restructuration financière d'un émetteur, une défaillance, un changement de statut défavorable ou des concessions à l'égard de paiements, des baisses mesurables des flux de trésorerie futurs estimés provenant des actifs, et la détérioration de conditions économiques corrélées. Comme une dépréciation peut résulter d'une combinaison de facteurs, le jugement de la direction est requis pour déterminer si une perte de valeur doit être comptabilisée, et à quel moment.

RELATIONS DE COUVERTURE ADMISSIBLES

Pour désigner des instruments financiers dans des relations de couverture admissibles, BDC a déterminé qu'elle s'attend à ce que les couvertures soient hautement efficaces pendant la période de la relation de couverture. Pour comptabiliser des dérivés à titre de couvertures de flux de trésorerie, BDC a déterminé que le risque couvert est associé à des flux de trésorerie futurs hautement probables.

ACTIFS ET PASSIFS RELATIFS AUX AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Le coût des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, ainsi que la valeur actuelle des obligations connexes, sont déterminés au moyen d'évaluations actuarielles. Une évaluation actuarielle nécessite l'établissement d'hypothèses concernant les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, les taux de rendement prévus sur les actifs disponibles pour financer les obligations au titre des prestations de retraite, les hausses de salaire attendues, l'âge de la retraite prévu, les taux de mortalité prévus, les tendances des coûts des soins de santé et les hausses prévues des prestations de retraite. En raison de la nature à long terme de ces régimes, ces estimations sont sujettes à beaucoup d'incertitudes. Les résultats réels différeront des résultats estimés d'après les hypothèses.

Se reporter à la note 18, *Avantages postérieurs à l'emploi*, pour obtenir plus d'informations à propos des principales hypothèses employées.

CONSOLIDATION

Un jugement important utilisé pour établir les états financiers consolidés est que BDC a le pouvoir de contrôler certains fonds d'investissement (se reporter à la note 2, *Base d'établissement*, pour des informations additionnelles). BDC a évalué qu'elle a le pouvoir de contrôler les politiques financières et opérationnelles de ces fonds au moyen d'une combinaison d'accords contractuels et de droits de vote, et qu'elle est en mesure d'utiliser ce contrôle pour générer des rendements variables. Par conséquent, ces fonds ont été entièrement consolidés, et non comptabilisés suivant la méthode de la consolidation proportionnelle ou de la mise en équivalence.

6.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant met en comparaison la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers de BDC qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés et pour lesquels la valeur comptable n'est pas une approximation raisonnable de leur juste valeur.

	31 mars 2013		31 mars 2012	
	Juste valeur	**Valeur comptable**	Juste valeur	Valeur comptable
Prêts et créances				
Prêts	**15 928 340**	**15 871 635**	14 822 351	14 739 271
Passifs financiers				
Billets à long terme	**506 623**	**506 018**	1 365 024	1 364 208

INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI

PRÊTS CLASSÉS COMME PRÊTS ET CRÉANCES

Dans le cas des prêts rentables à taux flottant, la juste valeur est présumée égale à la valeur comptable. Pour ce qui est des prêts rentables à taux fixe, la juste valeur est déterminée en actualisant les flux de trésorerie aux taux d'intérêt du marché en vigueur à la fin de la période pour de nouveaux prêts semblables ayant une échéance résiduelle comparable. Pour les prêts douteux, la juste valeur correspond à la valeur comptable, déterminée conformément aux méthodes d'évaluation décrites à la note 3, *Principales méthodes comptables*, sous *Provision cumulée pour pertes sur prêts*.

BILLETS À LONG TERME CLASSÉS EN TANT QUE PASSIFS FINANCIERS

La juste valeur des billets à long terme non structurés est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie en utilisant les taux d'intérêt du marché selon la période restant à courir jusqu'à l'échéance.

INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Les hypothèses et les méthodes retenues pour estimer la juste valeur des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sont présentées à la note 3, *Principales méthodes comptables*.

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur doivent être classés dans un des trois niveaux de hiérarchie établis aux fins des informations à fournir. Chaque niveau se fonde sur le caractère observable des données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs et est défini ci-dessous :

Niveau 1 – Justes valeurs fondées sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Justes valeurs fondées sur des données autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement; et

Niveau 3 – Justes valeurs fondées sur des techniques d'évaluation utilisant une ou plusieurs données importantes non observables.

Il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et le niveau 2 dans les périodes présentées. Les transferts entre les niveaux 1 et 3 sont liés à des investissements privés qui ont été inscrits en bourse, ou à des investissements inscrits en bourse qui sont devenus des investissements privés, pendant les périodes présentées.

6. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Les tableaux suivants présentent le classement des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur, selon les niveaux de hiérarchie.

				31 mars 2013
	Évaluation de la juste valeur selon			Juste valeur totale
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs				
Actifs dérivés		82 159		82 159
Titres adossés à des créances mobilières		437 453		437 453
Placements de Financement subordonné	1 809		556 031	557 840
Placements de Capital de risque	32 661		424 047	456 708
	34 470	519 612	980 078	1 534 160
Passifs				
Passifs dérivés		16 212		16 212
Billets à long terme – désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net		630 249		630 249
	–	646 461	–	646 461

				31 mars 2012
	Évaluation de la juste valeur selon			Juste valeur totale
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs				
Actifs dérivés		87 681		87 681
Titres adossés à des créances mobilières		763 200		763 200
Placements de Financement subordonné	1 522		455 847	457 369
Placements de Capital de risque	21 669		337 282	358 951
	23 191	850 881	793 129	1 667 201
Passifs				
Passifs dérivés		17 244		17 244
Billets à long terme – désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net		644 735		644 735
	–	661 979	–	661 979

6. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (Suite)

Le tableau suivant présente les variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Diverses techniques d'évaluation sont utilisées pour déterminer les justes valeurs des placements de Financement subordonné et de Capital de risque au niveau 3. Ces techniques s'appuient sur plusieurs hypothèses qui, à l'exception du taux d'intérêt sans risque, si elles variaient à l'intérieur d'une fourchette raisonnable, n'auraient individuellement aucune incidence significative sur le résultat net de BDC. Une variation de 1 % du taux sans risque entraînerait un profit ou une perte de 9,9 millions de dollars dans la période considérée et un changement équivalent dans les bénéfices non distribués (7,4 millions de dollars en 2012).

			31 mars 2013
	Placements de Financement subordonné	**Placements de Capital de risque**	**Total**
Juste valeur au 1er avril 2012	**455 847**	**337 282**	**793 129**
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	**(12 114)**	**(21 703)**	**(33 817)**
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	**2 623**	**30 578**	**33 201**
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	**–**	**2 385**	**2 385**
Décaissements sur les placements	**195 062**	**115 341**	**310 403**
Remboursements sur les placements et autres	**(85 387)**	**(17 322)**	**(102 709)**
Transferts du niveau 3 vers le niveau 1	**–**	**(22 514)**	**(22 514)**
Juste valeur au 31 mars 2013	**556 031**	**424 047**	**980 078**

			31 mars 2012
	Placements de Financement subordonné	Placements de Capital de risque	Total
Juste valeur au 1er avril 2011	384 991	391 339	776 330
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(1 204)	8 082	6 878
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	4 616	(33 341)	(28 725)
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	–	4 068	4 068
Décaissements sur les placements	140 864	89 864	230 728
Remboursements sur les placements et autres	(73 630)	(115 555)	(189 185)
Transferts du niveau 1 vers le niveau 3	210	–	210
Transferts du niveau 3 vers le niveau 1	–	(7 175)	(7 175)
Juste valeur au 31 mars 2012	455 847	337 282	793 129

Le tableau suivant présente le total des profits ou des pertes pour les instruments financiers inclus dans le niveau 3 qui peuvent être attribuables aux actifs détenus à la fin des périodes de présentation de l'information financière.

	2013	2012
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	**(36 164)**	(39 339)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	**31 343**	(16 335)
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	**1 963**	3 369
Total des profits (pertes) relatifs aux actifs de niveau 3 toujours détenus à la fin de la période de présentation de l'information financière	**(2 858)**	(52 305)

7.
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Au 31 mars 2013 et au 31 mars 2012, il n'y a aucune restriction sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Les garanties sous forme d'obligations du gouvernement et de titres similaires détenues en vertu de prises en pension de titres correspondaient approximativement à leur valeur comptable pour toutes les périodes de présentation de l'information financière. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants.

	31 mars 2013	31 mars 2012
Trésorerie	**9 654**	23 113
Billets bancaires à court terme et papier commercial	**657 306**	645 065
Prises en pension de titres	**34 718**	72 489
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**701 678**	740 667

8.
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Conformément à sa politique de gestion des risques de trésorerie, BDC utilise les instruments financiers dérivés suivants afin de couvrir le risque de change et de taux d'intérêt ainsi que le risque lié au marché des actions. BDC a pour politique de ne pas utiliser les instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

SWAPS

Les swaps représentent l'obligation contractuelle d'échanger des paiements sur un montant nominal de référence spécifique (valeur nominale) pour une période déterminée. Les divers contrats de swap que BDC conclut se présentent comme suit :

- *des swaps de taux d'intérêt*, qui impliquent l'échange de versements d'intérêt à taux fixe et flottant;
- *des swaps de devises et de taux d'intérêt*, qui impliquent l'échange à la fois de taux d'intérêt et de montants nominaux de référence libellés en deux devises différentes;
- *des swaps sur rendement d'actions*, dans le cadre desquels l'un des paiements échangés représente la variation de l'indice boursier avec le temps, alors que l'autre est fondé sur les taux fixes ou flottants convenus; et
- *des swaps de contrats à terme*, dont le rendement est lié à la performance d'un portefeuille de contrats à terme et d'obligations.

Le risque principal associé à ces instruments découle des fluctuations des taux d'intérêt, des devises et de la valeur des investissements en actions.

CONTRATS À TERME

Les contrats à terme sont des ententes contractuelles qui portent sur l'achat ou la vente de devises ou d'instruments financiers à des prix spécifiques et à des dates futures. Ce sont des contrats personnalisés négociés dans le marché hors bourse.

Les risques principaux liés à ces instruments découlent de l'incapacité potentielle des contreparties de respecter les modalités de leur contrat ainsi que des variations des taux d'intérêt et des taux de change.

RISQUE DE CHANGE
BDC a recours à des swaps de devises et de taux d'intérêt afin de couvrir ses emprunts à long terme et à des contrats de change à terme pour couvrir ses prêts et placements. Ces instruments sont classés comme étant détenus à des fins de transaction.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT ET RISQUE LIÉ AU MARCHÉ DES ACTIONS
BDC effectue des swaps de taux d'intérêt afin de se protéger contre l'incidence financière des fluctuations futures des taux d'intérêt en rapport avec les modifications apportées à la composition du portefeuille de prêts. Ces contrats sont classés comme couvertures de flux de trésorerie. Aucune inefficacité importante des couvertures des flux de trésorerie n'a été rapportée en 2013 ni en 2012.

BDC utilise également des instruments financiers dérivés pour couvrir le risque économique de ses billets structurés. Ces instruments incluent les swaps de taux d'intérêt, les swaps de devises et de taux d'intérêt, les swaps sur rendement d'actions et les swaps de contrats à terme. Ces instruments sont classés comme étant détenus à des fins de transaction.

8. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

Le tableau suivant illustre la juste valeur du portefeuille d'instruments financiers dérivés de BDC, tel que représenté par la valeur des actifs bruts et des passifs bruts.

			31 mars 2013
	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net
Couvertures			
Contrats de swap de taux d'intérêt	5 402	110	5 292
Total des couvertures	5 402	110	5 292
Détenus à des fins de transaction			
Contrats de swap de taux d'intérêt	68 464	10 191	58 273
Contrats de swap sur rendement d'actions	4 780	1 452	3 328
Contrats de swap de devises et de taux d'intérêt	1 791	2 366	(575)
Contrats de change à terme	1 722	2 093	(371)
Total des instruments détenus à des fins de transaction	76 757	16 102	60 655
Total	82 159	16 212	65 947

			31 mars 2012
	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net
Couvertures			
Contrats de swap de taux d'intérêt	9 516	588	8 928
Total des couvertures	9 516	588	8 928
Détenus à des fins de transaction			
Contrats de swap de taux d'intérêt	64 677	12 059	52 618
Contrats de swap sur rendement d'actions	6 538	2 995	3 543
Contrats de swap de devises et de taux d'intérêt	4 840	638	4 202
Contrats de change à terme	2 110	964	1 146
Total des instruments détenus à des fins de transaction	78 165	16 656	61 509
Total	87 681	17 244	70 437

8. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

Le tableau qui suit résume la valeur nominale des dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance ou à la date de révision des prix. Les valeurs nominales, qui sont fournies uniquement à des fins de comparaison, ne sont pas comptabilisées comme des éléments d'actif ou de passif dans l'état consolidé de la situation financière, car elles représentent la valeur nominale du contrat à laquelle on applique un taux ou un prix pour déterminer le montant des flux de trésorerie qui seront échangés.

	Durée jusqu'à l'échéance ou à la révision				**31 mars 2013**	31 mars 2012
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	**Valeur nominale**	Valeur nominale
Couvertures						
Contrats de swap de taux d'intérêt						
Recevables en $CAD, montant fixe	165 000	263 000	–	–	**428 000**	668 000
Recevables en %, montant fixe	*1,16*	*2,20*				
Total des couvertures	165 000	263 000	–	–	**428 000**	668 000
Détenus à des fins de transaction						
Contrats de swap de taux d'intérêt						
Payables en $CAD, montant fixe	–	50 000	60 000	–	**110 000**	110 000
Payables en %, montant fixe		*4,31*	*4,17*			
Recevables en $CAD, montant fixe	22 698	35 377	–	292 601	**350 676**	353 404
Recevables en %, montant fixe	*3,98*	*4,31*		*4,62*		
Contrats de swap sur rendement d'actions	55 000	122 650	–	–	**177 650**	182 650
	77 698	208 027	60 000	292 601	**638 326**	646 054
Contrats de swap de devises et de taux d'intérêt	–	7 067	10 875	22 291	**40 233**	46 219
	77 698	215 094	70 875	314 892	**678 559**	692 273
Contrats de change à terme	229 042	–	–	–	**229 042**	288 122
Total des instruments détenus à des fins de transaction	306 740	215 094	70 875	314 892	**907 601**	980 395
Total	471 740	478 094	70 875	314 892	**1 335 601**	1 648 395

Les taux représentent la moyenne pondérée des taux d'intérêt que BDC s'est engagée, par contrat, à payer ou à recevoir jusqu'à l'échéance ou à la révision des prix. La contrepartie à taux flottant de presque tous les contrats de swap en dollars canadiens est fondée sur les taux des acceptations bancaires canadiennes d'une durée d'un mois ou de trois mois. Tous les montants libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change des contrats dérivés.

9.
TITRES ADOSSÉS À DES CRÉANCES MOBILIÈRES

Le tableau qui suit résume les titres adossés à des créances mobilières selon le classement des instruments financiers. Au 31 mars 2013, les titres adossés à des créances mobilières incluaient des titres d'un montant de 203 100 $ ayant des échéances d'un à cinq ans (676 791 $ au 31 mars 2012) et des titres d'un montant de 234 353 $ ayant des échéances de plus de cinq ans (86 409 $ au 31 mars 2012). Les titres adossés à des créances mobilières sont assortis d'une option de rachat de liquidation, ce qui leur permet d'être rachetés au pair par la société de fiducie émettrice si le solde des actifs sous-jacents, ou dans certains cas, les soldes des billets, sont amortis à un taux inférieur à 10 % du solde initial au moment de l'émission. Aucun titre adossé à des créances mobilières n'a subi de perte de valeur au 31 mars 2013 ni au 31 mars 2012. Se reporter à la note 22, *Gestion du risque*, pour obtenir plus d'informations sur le risque de crédit associé au portefeuille de titres adossés à des créances mobilières.

	31 mars 2013	31 mars 2012
Disponibles à la vente		
Montant nominal	**431 853**	754 548
Perte à la comptabilisation initiale non amortie	**(41)**	(200)
Plus (moins)-value cumulative de la juste valeur	**1 916**	6 350
Valeur comptable	**433 728**	760 698
Rendement	**2,64 %**	2,96 %
Juste valeur par le biais du résultat net		
Montant nominal	**3 680**	2 512
Plus (moins)-value cumulative de la juste valeur	**45**	(10)
Valeur comptable	**3 725**	2 502
Rendement	**9,20 %**	9,31 %
Titres adossés à des créances mobilières	**437 453**	763 200

10.
PRÊTS

Le tableau qui suit résume les prêts en cours. Les prêts à taux flottant sont classés selon la date d'échéance tandis que les prêts à taux fixe sont classés selon la date de révision ou d'échéance, selon la première éventualité.

								2013
	Moins d'un an	**De 1 à 5 ans**	**Plus de 5 ans**	**Montant brut total**	**Provision collective cumulée**	**Provision individuelle cumulée**	**Provision cumulée totale**	**Montant net total**
Rentables	**739 934**	**3 555 375**	**11 622 890**	**15 918 199**	**(350 000)**	**–**	**(350 000)**	**15 568 199**
Douteux	**36 434**	**69 683**	**385 657**	**491 774**	**–**	**(188 338)**	**(188 338)**	**303 436**
Prêts au 31 mars 2013	**776 368**	**3 625 058**	**12 008 547**	**16 409 973**	**(350 000)**	**(188 338)**	**(538 338)**	**15 871 635**

								2012
	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant brut total	Provision collective cumulée	Provision individuelle cumulée	Provision cumulée totale	Montant net total
Rentables	810 970	3 006 795	10 980 890	14 798 655	(400 000)	–	(400 000)	14 398 655
Douteux	35 425	104 084	411 274	550 783	–	(210 167)	(210 167)	340 616
Prêts au 31 mars 2012	846 395	3 110 879	11 392 164	15 349 438	(400 000)	(210 167)	(610 167)	14 739 271

10. PRÊTS (suite)

PRÊTS DOUTEUX

	31 mars 2013	31 mars 2012
Solde des prêts douteux à l'ouverture de l'exercice	**550 783**	586 187
Déclassement	**305 287**	389 598
Reclassement	**(72 602)**	(94 834)
Radiations	**(90 558)**	(134 609)
Liquidation et autres	**(201 136)**	(195 559)
Solde à la clôture de l'exercice	**491 774**	550 783

PROVISION CUMULÉE POUR PERTES SUR PRÊTS

	31 mars 2013	31 mars 2012
Solde à l'ouverture de l'exercice	**610 167**	774 676
Radiations	**(90 558)**	(134 609)
Effet de l'actualisation	**(12 876)**	(13 482)
Recouvrements et autres	**12 529**	21 817
	519 262	648 402
Pertes de valeur (renversements de pertes de valeur) sur prêts	**19 076**	(38 235)
Solde à la clôture de l'exercice	**538 338**	610 167

RISQUE DE CRÉDIT

Les principales sûretés données en garantie et les autres rehaussements de crédit obtenus pour les prêts comprennent : i) les diverses garanties sur les actifs, ii) les garanties personnelles et d'entreprise, iii) les lettres de crédit, iv) les cessions d'assurance vie, v) les cessions ou l'hypothèque de prêts de tiers et vi) les cessions de bail.

Au 31 mars 2013, un montant de 27,4 millions de dollars (35,7 millions de dollars au 31 mars 2012) en prêts douteux est garanti par des éléments d'actif que BDC est autorisée à vendre pour satisfaire les engagements de l'emprunteur. La politique de BDC est de vendre ces actifs lorsque les autres recours pour aboutir à une résolution ont été épuisés.

Le tableau suivant indique les prêts rentables en cours selon le risque de crédit lié au client, basé sur la classification de BDC.

Risque de crédit lié au client		31 mars 2013		31 mars 2012
Faible	**2 620 487**	**16 %**	2 814 128	19 %
Moyen	**8 432 004**	**53 %**	7 354 356	50 %
Élevé	**4 865 708**	**31 %**	4 630 171	31 %
Prêts rentables en cours	**15 918 199**	**100 %**	14 798 655	100 %

Le tableau suivant présente un sommaire des prêts rentables en cours selon le risque lié à la garantie.

Risque lié à la garantie		31 mars 2013		31 mars 2012
Financement garanti[1]	**13 029 798**	**82 %**	12 079 328	82 %
Financement partiellement garanti[2]	**1 524 246**	**10 %**	1 472 103	10 %
Financement levier[3]	**1 364 155**	**8 %**	1 247 224	8 %
Prêts rentables en cours	**15 918 199**	**100 %**	14 798 655	100 %

(1) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation est inférieur à 30 %.
(2) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation se situe entre 31 % et 60 %.
(3) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation est supérieur à 60 %.

10. PRÊTS (suite)

RISQUE DE CRÉDIT (suite)

BDC considère qu'un prêt est en souffrance si un client a omis d'effectuer son versement à la date prévue au contrat. Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts qui sont en souffrance, mais qui ne sont pas classés comme des prêts douteux soit parce qu'ils sont en souffrance depuis moins de trois mois ou soit qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement.

Prêts en souffrance mais non douteux	Moins d'un mois	De 2 à 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Au 31 mars 2013	**153 378**	**30 156**	**40 780**	**224 314**
Au 31 mars 2012	127 838	28 704	56 403	212 945

Les concentrations, par répartition géographique ainsi que par secteur d'activité, du total des prêts en cours sont illustrées dans les tableaux ci-dessous. La concentration la plus significative résultant d'un débiteur unique ou d'un groupe de clients étroitement liés est inférieure à 1 % au 31 mars 2013 et au 31 mars 2012.

Répartition géographique		31 mars 2013		31 mars 2012
Terre-Neuve-et-Labrador	**664 217**	**4,0 %**	606 044	3,9 %
Île-du-Prince-Édouard	**48 014**	**0,3 %**	44 778	0,3 %
Nouvelle-Écosse	**380 785**	**2,3 %**	404 124	2,6 %
Nouveau-Brunswick	**470 993**	**2,9 %**	486 004	3,2 %
Québec	**5 584 253**	**34,0 %**	5 142 378	33,5 %
Ontario	**4 511 112**	**27,6 %**	4 350 568	28,3 %
Manitoba	**449 771**	**2,7 %**	387 297	2,5 %
Saskatchewan	**429 878**	**2,6 %**	376 466	2,5 %
Alberta	**1 984 704**	**12,1 %**	1 691 419	11,0 %
Colombie-Britannique	**1 760 439**	**10,7 %**	1 751 039	11,5 %
Yukon	**98 955**	**0,6 %**	78 866	0,5 %
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	**26 852**	**0,2 %**	30 455	0,2 %
Total des prêts en cours	**16 409 973**	**100,0 %**	15 349 438	100,0 %

Répartition par secteur d'activité		31 mars 2013		31 mars 2012
Fabrication	**4 042 442**	**24,6 %**	4 058 223	26,4 %
Commerce de gros et de détail	**3 513 350**	**21,4 %**	3 423 312	22,3 %
Immeubles commerciaux	**2 211 238**	**13,6 %**	1 751 996	11,4 %
Tourisme	**2 035 027**	**12,4 %**	1 898 697	12,4 %
Construction	**1 397 565**	**8,5 %**	1 252 383	8,2 %
Transport et entreposage	**998 243**	**6,1 %**	962 785	6,3 %
Services aux entreprises	**762 816**	**4,6 %**	697 112	4,5 %
Autres	**1 449 292**	**8,8 %**	1 304 930	8,5 %
Total des prêts en cours	**16 409 973**	**100,0 %**	15 349 438	100,0 %

11.

PLACEMENTS DE FINANCEMENT SUBORDONNÉ

BDC détient un portefeuille de placements de Financement subordonné qui est assorti d'un risque moyen à élevé. Le tableau qui suit résume les placements de Financement subordonné en cours selon leur date d'échéance. Les placements à taux flottant sont classés selon la date d'échéance, et les placements à taux fixe sont classés selon la date de révision ou d'échéance, selon la première éventualité.

	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Coût total	Juste valeur totale
Au 31 mars 2013	**88 197**	**377 020**	**100 817**	**566 034**	**557 840**
Au 31 mars 2012	77 091	329 875	61 555	468 521	457 369

Les placements de Financement subordonné ont un rang inférieur par rapport aux autres emprunts d'une société. Les sûretés données en garantie et les autres rehaussements de crédit pour les placements de Financement subordonné comprennent : i) les diverses garanties sur les actifs, ii) les garanties personnelles et d'entreprise, iii) les cessions d'assurance vie et iv) les reports de prêts de tiers. Lorsque c'est possible, la garantie de BDC inclut un droit de premier rang sur la propriété intellectuelle de l'emprunteur.

Les concentrations des placements de Financement subordonné selon la répartition géographique et le secteur d'activité sont illustrées dans les tableaux qui suivent. La concentration la plus significative résultant d'un débiteur unique ou d'un groupe de clients étroitement liés au 31 mars 2013 était de 2,2 % du total des placements de Financement subordonné au coût (1,5 % au 31 mars 2012). Le portefeuille de Financement subordonné est composé majoritairement de débentures.

		31 mars 2013		31 mars 2012
Répartition géographique	**Juste valeur**	**Coût**	Juste valeur	Coût
Terre-Neuve-et-Labrador	**12 818**	**14 283**	16 502	14 777
Nouvelle-Écosse	**13 175**	**13 257**	10 772	10 846
Nouveau-Brunswick	**10 238**	**10 021**	8 688	9 533
Québec	**253 416**	**265 001**	213 914	227 810
Ontario	**177 129**	**176 260**	129 839	128 273
Manitoba	**9 601**	**8 198**	8 578	8 005
Saskatchewan	**3 888**	**3 899**	555	546
Alberta	**51 792**	**48 868**	41 107	41 342
Colombie-Britannique	**22 521**	**22 729**	23 912	23 887
Yukon	**3 262**	**3 518**	3 502	3 502
Placements de Financement subordonné	**557 840**	**566 034**	457 369	468 521

		31 mars 2013		31 mars 2012
Répartition par secteur d'activité	**Juste valeur**	**Coût**	Juste valeur	Coût
Fabrication	**199 833**	**201 329**	171 567	172 538
Services aux entreprises	**119 468**	**128 518**	92 202	101 061
Commerce de gros et de détail	**98 297**	**96 070**	77 746	74 037
Construction	**34 400**	**33 321**	29 176	29 038
Extraction minière, pétrolière et gazière	**25 084**	**23 141**	20 465	21 657
Industries de l'information	**19 758**	**18 831**	16 059	15 625
Transport et entreposage	**12 267**	**13 405**	13 395	13 487
Services éducatifs	**10 230**	**10 488**	9 313	10 628
Services immobiliers, location et location à bail	**7 934**	**7 924**	2 581	2 388
Tourisme	**6 538**	**5 685**	4 998	4 446
Autres	**24 031**	**27 322**	19 867	23 616
Placements de Financement subordonné	**557 840**	**566 034**	457 369	468 521

12.

PLACEMENTS DE CAPITAL DE RISQUE

BDC détient un portefeuille à risque élevé de placements de Capital de risque axé principalement sur les entreprises technologiques à un stade précoce et à croissance rapide qui occupent une position prometteuse sur leurs marchés respectifs et qui présentent de fortes possibilités de croissance. Les placements de Capital de risque, qui sont détenus à long terme, sont des actifs non courants. Les concentrations des placements de capital de risque selon le secteur d'activité et le type de placement sont illustrées ci-dessous. La concentration la plus significative pour un même placement au 31 mars 2013 était de 7,15 % du total des placements de Capital de risque au coût (6,3 % au 31 mars 2012).

		31 mars 2013		31 mars 2012
Répartition par secteur d'activité	**Juste valeur**	**Coût**	Juste valeur	Coût
Technologies de l'information	**113 289**	**101 279**	71 844	89 426
Biotechnologie et pharmacologie	**80 995**	**94 701**	55 257	90 354
Électronique	**53 490**	**66 992**	52 578	59 876
Médecine et soins de santé	**40 257**	**51 230**	33 434	50 019
Communications	**29 509**	**46 092**	31 684	41 199
Industriel	**6 049**	**15 715**	8 870	17 765
Autres	**6 336**	**6 044**	5 414	5 173
Total des placements directs	**329 925**	**382 053**	259 081	353 812
Fonds	**126 783**	**149 050**	99 870	120 539
Placements de Capital de risque	**456 708**	**531 103**	358 951	474 351

Le tableau suivant présente un résumé du portefeuille de Capital de risque par type de placement.

		31 mars 2013		31 mars 2012
Type de placement	**Juste valeur**	**Coût**	Juste valeur	Coût
Actions ordinaires	**61 266**	**99 668**	49 112	81 223
Actions préférentielles	**224 238**	**234 816**	166 063	222 426
Débentures	**44 421**	**47 569**	43 906	50 163
Total des placements directs	**329 925**	**382 053**	259 081	353 812
Fonds	**126 783**	**149 050**	99 870	120 539
Placements de Capital de risque	**456 708**	**531 103**	358 951	474 351

13.
IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Matériel informatique et de télécommunications	Mobilier, agencements et équipement	Améliorations locatives	2013 Total
Coût				
Solde au 31 mars 2012	**24 108**	**21 261**	**41 335**	**86 704**
Acquisitions	**3 216**	**1 816**	**1 984**	**7 016**
Solde au 31 mars 2013	**27 324**	**23 077**	**43 319**	**93 720**
Cumul des amortissements				
Solde au 31 mars 2012	**15 181**	**14 038**	**32 314**	**61 533**
Amortissement	**3 751**	**949**	**1 816**	**6 516**
Solde au 31 mars 2013	**18 932**	**14 987**	**34 130**	**68 049**
Immobilisations corporelles au 31 mars 2013	**8 392**	**8 090**	**9 189**	**25 671**

	Matériel informatique et de télécommunications	Mobilier, agencements et équipement	Améliorations locatives	2012 Total
Coût				
Solde au 31 mars 2011	19 913	17 530	36 525	73 968
Acquisitions	4 195	3 731	4 810	12 736
Solde au 31 mars 2012	24 108	21 261	41 335	86 704
Cumul des amortissements				
Solde au 31 mars 2011	12 260	13 417	29 767	55 444
Amortissement	2 921	621	2 547	6 089
Solde au 31 mars 2012	15 181	14 038	32 314	61 533
Immobilisations corporelles au 31 mars 2012	8 927	7 223	9 021	25 171

Aucune immobilisation corporelle n'a subi de perte de valeur au 31 mars 2013 ni au 31 mars 2012. De plus, au 31 mars 2013 et au 31 mars 2012, BDC n'avait conclu aucun engagement contractuel important pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.

14.
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Systèmes et applications logicielles acquis	Projets en cours	2013 Total
Coût			
Solde au 31 mars 2012	**59 184**	**16 275**	**75 459**
Acquisitions séparées	–	**15 682**	**15 682**
Décomptabilisation	–	**(8 284)**	**(8 284)**
Prêts à être utilisés	**1 264**	**(1 264)**	–
Solde au 31 mars 2013	**60 448**	**22 409**	**82 857**
Cumul des amortissements			
Solde au 31 mars 2012	**43 365**	–	**43 365**
Amortissement	**4 178**	–	**4 178**
Solde au 31 mars 2013	**47 543**	–	**47 543**
Immobilisations incorporelles au 31 mars 2013	**12 905**	**22 409**	**35 314**

	Systèmes et applications logicielles acquis	Projets en cours	2012 Total
Coût			
Solde au 31 mars 2011	56 279	4 615	60 894
Acquisitions séparées	–	14 565	14 565
Décomptabilisation	–	–	–
Prêts à être utilisés	2 905	(2 905)	–
Solde au 31 mars 2012	59 184	16 275	75 459
Cumul des amortissements			
Solde au 31 mars 2011	39 124	–	39 124
Amortissement	4 241	–	4 241
Solde au 31 mars 2012	43 365	–	43 365
Immobilisations incorporelles au 31 mars 2012	15 819	16 275	32 094

Pendant l'exercice terminé le 31 mars 2013, des actifs de 8,3 millions de dollars (néant au 31 mars 2012) ont été décomptabilisés par suite d'un changement dans la mise en œuvre d'une application logicielle qui faisait partie d'un programme pluriannuel majeur visant à moderniser la plateforme technologique des activités de financement de BDC.

15.
AUTRES ACTIFS

	31 mars 2013	31 mars 2012
Instruments financiers		
Intérêts à recevoir sur les dérivés	**2 551**	2 420
Comptes à recevoir des clients du groupe Consultation	**1 837**	2 167
Autres	**5 326**	6 416
	9 714	11 003
Charges payées d'avance	**5 733**	4 475
Autres actifs	**15 447**	15 478

16.
CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	31 mars 2013	31 mars 2012
Courants		
Salaires et avantages du personnel à payer	**48 920**	39 323
Créditeurs	**4 433**	1 714
Autres	**21 880**	19 732
	75 233	60 769
Frais courus à long terme	**31 207**	28 460
Créditeurs et frais courus	**106 440**	89 229

17.
EMPRUNTS

Le tableau qui suit présente les billets à court terme en circulation.

			31 mars 2013		31 mars 2012	
Date d'échéance	Taux effectif	Devise	**Montant nominal**	**Valeur comptable**	Montant nominal (1)	Valeur comptable
Billets à court terme						
2013	0,84 % - 1,15 %	CAD	–	–	11 210 562	11 214 713
	0,00 %	USD	–	–	100	100
2014	0,92 % - 1,16 %	CAD	**12 726 083**	**12 731 629**		
Total des billets à court terme				**12 731 629**		**11 214 813**

(1) Le montant nominal est présenté dans la devise originale.

Au 31 mars 2013, les billets à court terme évalués au coût amorti incluent 35 587 $ d'apports de fonds pour les titres adossés à des créances mobilières (27 802 $ au 31 mars 2012).

17. EMPRUNTS (suite)

Le tableau qui suit présente les billets à long terme en circulation selon leur date d'échéance. Les dates d'échéance des billets prorogeables sont présentées suivant la première date à laquelle une option peut être exercée à l'égard desdits billets. Certains billets peuvent être remboursés par anticipation ou voir leur échéance prorogée si des options d'achat ou de prorogation sont exercées par BDC. Au 31 mars 2013, aucun billet à long terme n'était remboursable avant l'échéance (3 493 $ au 31 mars 2012).

				31 mars 2013		31 mars 2012	
Date d'échéance	**2013 Taux effectif(1)**	2012 Taux effectif(1)	Devise	**Montant nominal(2)**	**Valeur comptable**	Montant nominal(2)	Valeur comptable
Billets à long terme / passifs financiers							
2013		0,84 % - 0,87 %	CAD	–	–	625 000	625 336
2014	**0,93 % - 2,10 %**	0,86 % - 2,10 %	CAD	**424 291**	**424 515**	733 109	733 349
2015	**0,96 % - 1,13 %**		CAD	**31 364**	**31 412**	–	–
2016		2,05 %	CAD	–	–	5 518	5 523
2018	**1,49 % - 1,51 %**		CAD	**50 000**	**50 091**	–	–
					506 018		1 364 208
Billets à long terme / désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net							
2013		0,93 %	CAD	–	–	5 000	7 024
2014	**0,92 % - 0,95 %**	0,90 % - 0,93 %	CAD	**94 698**	**99 675**	95 928	100 654
2015	**0,94 %**	0,92 %	JPY	**500 000**	**5 875**	500 000	6 441
	0,92 % - 0,95 %	0,90 % - 0,93 %	CAD	**123 294**	**122 528**	124 084	121 574
2016	**0,92 %**	0,90 %	CAD	**17 733**	**19 146**	18 441	20 156
2018	**0,99 %**	0,97 %	JPY	**1 000 000**	**12 129**	1 000 000	13 090
2020	**0,98 %**	0,96 %	JPY	**1 300 000**	**14 189**	1 300 000	15 732
2021	**0,95 % - 0,97 %**	0,93 % - 0,95 %	JPY	**660 000**	**7 148**	960 000	11 163
2022	**0,87 % - 4,31 %**	0,85 % - 4,31 %	CAD	**292 601**	**349 559**	292 601	345 408
2023		0,93 %	JPY	–	–	300 000	3 493
					630 249		644 735
Total des billets à long terme					**1 136 267**		2 008 943

(1) Les taux effectifs des billets à long terme sont établis compte tenu des contrats de swap, le cas échéant, et font référence au rendement à l'échéance pour les billets à taux fixe et au rendement jusqu'à la révision pour les billets à taux flottant.
(2) Le montant nominal est présenté dans la devise originale.

Au 31 mars 2013, la valeur comptable totale des billets à long terme désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net était supérieure de 61 222 $ au montant nominal total dû à l'échéance compte tenu des taux de change respectifs (supérieure de 56 400 $ au 31 mars 2012).

17. EMPRUNTS (suite)

Au 31 mars 2013, les billets à long terme évalués au coût amorti incluent 155 767 $ d'apports de fonds pour les titres adossés à des créances mobilières (438 729 $ au 31 mars 2012).

Le tableau qui suit présente les billets à long terme selon le type de billet.

	31 mars 2013	31 mars 2012
Billets portant intérêt	**916 446**	1 774 270
Billets liés à des indices boursiers	**68 537**	74 049
Billets liés à des taux de change	**18 004**	23 025
Autres billets structurés	**133 280**	137 599
Total des billets à long terme	**1 136 267**	2 008 943

BDC dispose également d'une facilité de découvert de 75 millions de dollars. Lorsque le solde en fin de journée est en position de découvert, des charges d'intérêts sont calculées au taux préférentiel.

18.
AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

BDC offre aux employés admissibles des régimes de retraite à prestations définies qui leur procurent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Les régimes de retraite à prestations définies procurent des prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière, et sont pleinement indexés selon l'indice des prix à la consommation. Les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi comprennent l'assurance maladie, l'assurance dentaire et l'assurance vie.

Le régime de retraite agréé est capitalisé conformément aux montants déterminés par calcul actuariel nécessaires pour combler les droits des employés à l'égard des prestations. Les prestations de retraite constituées des participants au volet contributif du régime de retraite agréé sont également financées par les cotisations des participants au régime. La meilleure estimation faite par BDC des cotisations à verser au titre du régime de retraite agréé pour l'exercice 2014 se chiffre à 77,0 millions de dollars. Les régimes de retraite complémentaires sont partiellement capitalisés et les cotisations pour l'exercice 2014 s'élèvent à 5,0 millions de dollars. Les autres régimes sont sans capitalisation.

18. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (suite)

Les tableaux qui suivent présentent, dans l'ensemble, l'information relative aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.

	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite complémentaires		Autres régimes		Total	
	2013	2012	**2013**	2012	**2013**	2012	**2013**	2012
Obligation au titre des prestations définies								
Solde à l'ouverture de l'exercice	**855 315**	704 475	**80 914**	69 315	**120 296**	105 673	**1 056 525**	879 463
Coût des services rendus au cours de l'exercice	**32 899**	24 640	**1 670**	1 343	**4 693**	3 313	**39 262**	29 296
Cotisations des participants	**10 081**	10 188	**–**	–	**–**	–	**10 081**	10 188
Coût financier	**41 759**	41 675	**3 847**	3 990	**5 829**	6 073	**51 435**	51 738
Coûts des services passés	**–**	2 756	**–**	280	**–**	–	**–**	3 036
Prestations versées	**(38 337)**	(33 202)	**(3 204)**	(2 954)	**(3 693)**	(6 758)	**(45 234)**	(42 914)
Pertes (gains) actuariels	**57 696**	104 783	**9 070**	8 940	**7 183**	11 995	**73 949**	125 718
Solde à la clôture de l'exercice	**959 413**	855 315	**92 297**	80 914	**134 308**	120 296	**1 186 018**	1 056 525
Juste valeur des actifs des régimes								
Solde à l'ouverture de l'exercice	**791 773**	720 784	**44 583**	47 720	**–**	–	**836 356**	768 504
Cotisations des participants	**10 081**	10 188	**–**	–	**–**	–	**10 081**	10 188
Cotisations de l'employeur	**87 578**	61 573	**4 331**	–	**3 693**	6 758	**95 602**	68 331
Rendement prévu des actifs du régime	**49 286**	48 104	**1 387**	1 503	**–**	–	**50 673**	49 607
Prestations versées	**(38 337)**	(33 202)	**(3 204)**	(2 954)	**(3 693)**	(6 758)	**(45 234)**	(42 914)
Gains (pertes) actuariels	**34 513**	(15 674)	**1 314**	(1 686)	**–**	–	**35 827**	(17 360)
Solde à la clôture de l'exercice	**934 894**	791 773	**48 411**	44 583	**–**	–	**983 305**	836 356
Passifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi	**(24 519)**	(63 542)	**(43 886)**	(36 331)	**(134 308)**	(120 296)	**(202 713)**	(220 169)

	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite complémentaires		Autres régimes		Total	
	2013	2012	**2013**	2012	**2013**	2012	**2013**	2012
Charges comptabilisées en résultat net								
Coût des services rendus au cours de l'exercice	**32 899**	24 640	**1 670**	1 343	**4 693**	3 313	**39 262**	29 296
Coût financier	**41 759**	41 675	**3 847**	3 990	**5 829**	6 073	**51 435**	51 738
Rendement prévu des actifs du régime	**(49 286)**	(48 104)	**(1 387)**	(1 503)	**–**	–	**(50 673)**	(49 607)
Coûts (crédits) des services passés	**–**	2 756	**–**	280	**–**	(400)	**–**	2 636
Charges comptabilisées en résultat net	**25 372**	20 967	**4 130**	4 110	**10 522**	8 986	**40 024**	34 063
Gains (pertes) actuariels dans les autres éléments du résultat global								
Gains (pertes) actuariels sur l'obligation au titre des prestations définies	**(57 696)**	(104 783)	**(9 070)**	(8 940)	**(7 183)**	(11 995)	**(73 949)**	(125 718)
Gains (pertes) actuariels sur les actifs du régime	**34 513**	(15 674)	**1 314**	(1 686)	**–**	–	**35 827**	(17 360)
Gains (pertes) actuariels dans les autres éléments du résultat global	**(23 183)**	(120 457)	**(7 756)**	(10 626)	**(7 183)**	(11 995)	**(38 122)**	(143 078)

18. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (suite)

	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite complémentaires		Autres régimes		Total	
	2013	2012	**2013**	2012	**2013**	2012	**2013**	2012
Gains (pertes) cumulatifs comptabilisés en autres éléments du résultat global								
Exercices antérieurs	**(91 839)**	28 618	**(11 521)**	(895)	**(5 005)**	6 990	**(108 365)**	34 713
Exercice en cours	**(23 183)**	(120 457)	**(7 756)**	(10 626)	**(7 183)**	(11 995)	**(38 122)**	(143 078)
Gains (pertes) cumulatifs comptabilisés en autres éléments du résultat global	**(115 022)**	(91 839)	**(19 277)**	(11 521)	**(12 188)**	(5 005)	**(146 487)**	(108 365)

Les actifs du régime de retraite agréé et des régimes de retraite complémentaires de BDC peuvent être divisés entre les principales catégories de placements suivantes. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, le rendement réel des actifs du régime était de 83,8 millions de dollars pour le régime de retraite agréé et de 2,7 millions de dollars pour les régimes de retraite complémentaires (32,4 millions de dollars et (0,2) million de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2012, respectivement).

Type de placement	31 mars 2013	31 mars 2012
Encaisse et placements à court terme	**20 257**	23 661
Obligations	**353 859**	322 594
Investissements en capital-actions	**583 009**	466 512
Autres actifs, déduction faite des passifs	**26 180**	23 589
Juste valeur des actifs des régimes	**983 305**	836 356

Les hypothèses actuarielles significatives retenues pour évaluer les actifs ou passifs et les charges annuelles de BDC au titre des avantages postérieurs à l'emploi (moyenne pondérée) sont les suivantes.

	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite complémentaires		Autres régimes	
	2013	2012	**2013**	2012	**2013**	2012
Hypothèses actuarielles significatives servant à établir les obligations au titre des prestations définies						
Taux d'actualisation à la clôture de l'exercice	**4,40 %**	4,75 %	**4,40 %**	4,75 %	**4,40 %**	4,75 %
Taux d'inflation à la clôture de l'exercice	**2,25 %**	2,25 %	**2,25 %**	2,25 %	**2,25 %**	2,25 %
Hypothèses actuarielles significatives servant à établir les charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi						
Taux d'actualisation à l'ouverture de l'exercice	**4,75 %**	5,75 %	**4,75 %**	5,75 %	**4,75 %**	5,75 %
Taux d'inflation à l'ouverture de l'exercice	**2,25 %**	2,50 %	**2,25 %**	2,50 %	**2,25 %**	2,50 %
Taux de rendement global prévu des actifs	**6,00 %**	6,50 %	**3,00 %**	3,25 %	**0,00 %**	0,00 %

Le taux de croissance moyen de la rémunération prévu équivaut aux taux d'inflation, majoré d'un gain de productivité de 0,5 % et d'un ajustement relatif aux augmentations au mérite et aux promotions.

Le taux de rendement global prévu des actifs est déterminé au moyen du rendement cumulatif prévu des différentes catégories d'actifs et de la composition cible de l'actif selon la politique relative aux placements du régime, après ajustements pour tenir compte des charges.

18. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (suite)

Aux fins de l'évaluation, les taux de croissance des coûts sont présumés être les suivants :

Frais médicaux liés aux médicaments :
> 6,5 % en 2013, diminuant de 0,125 % chaque exercice jusqu'à 4 % en 2033
(7 % en 2012, diminuant de 0,27 % chaque exercice jusqu'à 3 % en 2027)

Autres frais médicaux :
> 3,9 % par exercice
(4,1 % en 2012, diminuant de 0,13 % chaque exercice jusqu'à 2,8 % en 2022)

Frais dentaires :
> 4 % par exercice
(3 % par exercice pour l'exercice 2012)

SENSIBILITÉ DES HYPOTHÈSES

Le tableau ci-dessous présente l'incidence d'une variation du taux de croissance du coût global des soins de santé utilisé pour mesurer les autres avantages postérieurs à l'emploi.

		2013	2012
Taux de croissance présumé du coût global des soins de santé			
Incidence d'une :	augmentation de 1 %	**1 673**	1 457
	diminution de 1 %	**(1 320)**	(1 150)
sur le coût total des services et des coûts financiers au titre des avantages postérieurs à l'emploi pour l'exercice			
Taux de croissance présumé du coût global des soins de santé			
Incidence d'une :	augmentation de 1 %	**16 223**	13 677
	diminution de 1 %	**(13 125)**	(11 156)
sur les autres obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi			

INFORMATIONS HISTORIQUES

	31 mars 2013	31 mars 2012	31 mars 2011	1er avril 2010
Obligation au titre des prestations définies	**1 186 018**	1 056 525	879 463	829 973
Juste valeur des actifs des régimes	**983 305**	836 356	768 504	645 114
Excédent (déficit) à la clôture de l'exercice	**(202 713)**	(220 169)	(110 959)	(184 859)
Coûts (crédits) des services passés non comptabilisés	**–**	–	(400)	(1 996)
Actifs (passifs) relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi	**(202 713)**	(220 169)	(111 359)	(186 855)
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux actifs du régime	**35 827**	(17 360)	35 976	–
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux passifs du régime	**(3 334)**	(7 548)	(9 566)	–

19.
AUTRES PASSIFS

	31 mars 2013	31 mars 2012
Instruments financiers		
Dépôts des clients	**28 392**	22 000
Autres[1]	**6 783**	6 752
	35 175	28 752
Produits différés	**5 136**	8 371
Autres[1]	**6 126**	7 100
Total des autres passifs	**46 437**	44 223

(1) Tous les autres passifs sont non courants.

20.
CAPITAL SOCIAL ET ACTIONS PRÉFÉRENTIELLES

Un nombre illimité d'actions ordinaires ayant une valeur nominale de 100 $ chacune est autorisé. Au 31 mars 2013 et au 31 mars 2012, 20 884 000 actions ordinaires étaient en circulation.

À la date d'approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2013, un dividende de 59,6 millions de dollars se rapportant aux actions ordinaires a été déclaré, compte tenu des résultats de l'exercice 2013 (68,6 millions de dollars en 2012).

Le 30 mars 2012, BDC a racheté l'ensemble de ses actions préférentielles en circulation et une partie de ses actions ordinaires pour un montant total de 660,5 millions de dollars. Les dividendes versés au cours de l'exercice 2012 au titre des actions préférentielles classées comme passifs sont inclus dans les charges d'intérêts dans le compte consolidé de résultat pour cette période.

RAPPROCHEMENT DU NOMBRE D'ACTIONS ÉMISES ET ENTIÈREMENT LIBÉRÉES

	Actions préférentielles		Actions ordinaires		Total	
	2013	2012	**2013**	2012	**2013**	2012
À l'ouverture de l'exercice	–	2 300 000	**20 884 000**	25 144 000	**20 884 000**	27 444 000
Actions rachetées	–	(2 300 000)	–	(4 260 000)	–	(6 560 000)
À la clôture de l'exercice	–	–	**20 884 000**	20 884 000	**20 884 000**	20 884 000

21.
GESTION DU CAPITAL

PRESCRIPTIONS STATUTAIRES

Conformément à la loi sur la BDC, le ratio d'endettement de BDC ne peut dépasser 12:1. Ce ratio correspond au rapport entre, d'une part, la somme des emprunts comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière et des passifs éventuels constitués par les garanties financières émises par BDC et, d'autre part, les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC, ce qui exclut le cumul des autres éléments du résultat global. Au 31 mars 2013, le ratio de BDC s'établissait à 3,6:1 (3,8:1 au 31 mars 2012).

De plus, le total du capital versé de BDC, du surplus d'apport et de tout produit considéré comme des capitaux propres (tels que les instruments hybrides de capital) ne peut pas dépasser 3,0 milliards de dollars. Au 31 mars 2013, ces montants totalisaient 2,116 milliards de dollars (2,116 milliards de dollars au 31 mars 2012).

Au cours des exercices 2013 et 2012, BDC était en conformité avec ces deux prescriptions statutaires.

SUFFISANCE DU CAPITAL

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada donne à BDC des lignes directrices concernant ses ratios de suffisance du capital. BDC est tenue de maintenir, dans l'ensemble, un capital et une provision cumulée pour pertes sur prêts suffisants pour lui permettre de résister aux conjonctures défavorables sans demander de capitaux supplémentaires au gouvernement. Ces ratios de suffisance du capital traduisent le risque relatif des actifs de BDC. Le capital recommandé correspond à au moins 5 % de la Facilité canadienne de crédit garanti, 10 % de la Plateforme de financement pour prêteurs indépendants, 10 % des prêts à terme et 25 % des prêts de quasi-capitaux propres (déduction faite de la provision cumulée pour pertes sur prêts), 25 % des placements de Financement subordonné et 100 % des placements de Capital de risque. BDC a aussi établi des ratios de suffisance du capital pour les garanties de prêts et les lettres de crédit afin de refléter leur risque relatif (se reporter à la note 25, *Garanties et passifs éventuels*, pour obtenir plus d'informations). De plus, le niveau de capital est également géré afin de faire en sorte que BDC puisse honorer ses engagements lorsqu'ils deviennent dus (se reporter à la note 26, *Engagements*, pour de l'information supplémentaire sur les engagements de BDC).

Le capital actuel comprend les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC, mais exclut le cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures des flux de trésorerie. Le tableau suivant présente le capital minimum requis au 31 mars 2013 et au 31 mars 2012. Au cours des exercices 2013 et 2012, BDC s'est conformée à ses lignes directrices sur la suffisance du capital.

	31 mars 2013			31 mars 2012		
	Valeur comptable	**Ratio de capital**	**Capital minimum requis**	Valeur comptable	Ratio de capital	Capital minimum requis
Titres adossés à des créances mobilières						
Facilité canadienne de crédit garanti	**203 100**	**20 : 1**	**10 155**	676 791	20 : 1	33 840
Plateforme de financement pour prêteurs indépendants	**234 353**	**10 : 1**	**23 435**	86 409	10 : 1	8 641
Total des titres adossés à des créances mobilières	**437 453**		**33 590**	763 200		42 481
Prêts						
Prêts à terme	**14 670 266**	**10 : 1**	**1 467 027**	13 656 537	10 : 1	1 365 654
Prêts de quasi-capitaux propres	**1 201 369**	**4 : 1**	**300 342**	1 082 734	4 : 1	270 684
Total des prêts	**15 871 635**		**1 767 369**	14 739 271		1 636 338
Financement subordonné[1]	**483 401**	**4 : 1**	**120 850**	350 780	4 : 1	87 695
Capital de risque[1]	**448 374**	**1 : 1**	**448 374**	350 259	1 : 1	350 259
Garanties de prêts[2]	**1 553**	**3 : 1**	**518**	7 300	3 : 1	2 433
Lettres de crédit[2]	**23 894**	**10 : 1**	**2 389**	23 576	10 : 1	2 358
Total	**17 266 310**		**2 373 090**	16 234 386		2 121 564
Capital actuel			**3 854 783**			3 501 146
Position de la suffisance du capital			**1 481 693**			1 379 582

(1) Déduction faite de participations ne donnant pas le contrôle de 74 439 $ pour Financement subordonné et de 8 334 $ pour Capital de risque (106 589 $ et 8 692 $ au 31 mars 2012, respectivement).
(2) La valeur comptable des lettres de crédit et des garanties de prêts s'établissant à néant, la valeur ci-dessus représente le montant engagé (se reporter à la note 25).

22.

GESTION DU RISQUE

GOUVERNANCE

Le risque fait partie intégrante du secteur financier. BDC utilise un cadre de référence pour la gestion du risque d'entreprise (GRE) afin d'atténuer les risques qui pourraient nuire à son autonomie financière et à sa viabilité commerciale.

La structure générale de gestion du risque de BDC ainsi que les rôles et responsabilités des groupes et comités de gestion du risque sont décrits dans la section *Gestion du risque* du rapport annuel (p. 41).

NATURE ET AMPLEUR DES RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

BDC est exposée aux risques financiers suivants : risque de crédit, risque de marché et risque de liquidité. Voici une définition de chacun de ces risques ainsi qu'une description des politiques de gestion du risque et des évaluations du risque de BDC.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit renvoie au risque de perte financière en cas d'incapacité d'une contrepartie de remplir son engagement contractuel ou son obligation à l'égard de BDC. Dans le cadre de ses activités liées au risque de crédit, BDC fait la distinction entre le risque de crédit provenant des émetteurs de titres adossés à des créances mobilières, des emprunteurs et des sociétés bénéficiant d'investissements, ainsi que des contreparties liées aux activités de trésorerie.

Titres adossés à des créances mobilières

Le portefeuille de TACM est composé de billets de qualité, de premier rang ou subordonnés, émis par voie de prospectus ou de placement privé. Les TACM sont entièrement garantis par des portefeuilles de prêts et de baux relatifs à des véhicules et à du matériel, ainsi que par des prêts sur stocks pour lesquels il n'y a pas de risque de concentration significatif.

Pour atténuer le risque de crédit lié au portefeuille des actifs sous-jacents, il y a généralement des protections structurelles ou de crédit de sorte que la valeur nominale des billets subordonnés ne dépasse pas 10 % de celle des billets de premier rang. De plus, les titres achetés doivent être d'une certaine qualité. Au moment de l'achat, les billets de qualité de premier rang émis par voie de prospectus doivent être notés AAA par deux agences de notation indépendantes, tandis que les billets émis par voie de placement privé doivent, au minimum, être évalués comme des billets de qualité selon la notation implicite. BDC utilise la même échelle que les agences de notation pour calculer la notation implicite. La notation est obtenue au moyen de l'évaluation de la structure de la transaction et des rehaussements de crédit soutenant les titres.

Subséquemment, BDC reçoit des analyses de portefeuille qui décrivent le rendement des titres ainsi que les flux de trésorerie associés aux garanties afin d'évaluer les titres. De plus, pour les titres adossés à des créances mobilières émis par voie de placement privé, BDC utilise un système interne d'évaluation du risque qui est mis à jour régulièrement pour surveiller le risque de crédit.

Au 31 mars 2013 et au 31 mars 2012, aucun billet n'était en souffrance et aucun n'avait subi une détérioration de sa note de crédit par rapport à celle qu'il possédait au moment du placement initial. L'exposition maximale au risque de crédit liée aux titres adossés aux créances mobilières se limite à la valeur comptable des titres. Se reporter à la note 9, *Titres adossés à des créances mobilières*, pour obtenir de l'information supplémentaire sur ce portefeuille.

22. GESTION DU RISQUE (suite)

RISQUE DE CRÉDIT (suite)

Emprunteurs et sociétés bénéficiant d'investissements

BDC a recours à plusieurs méthodes pour gérer les risques de crédit associés aux prêts et aux placements, notamment :

- une classification normalisée des cotes de risque de crédit est établie;
- les politiques, lignes directrices et directives en matière de crédit sont communiquées aux cadres dont les activités et les responsabilités comprennent l'octroi de crédit et l'évaluation du risque. Cette stratégie permet de repérer tôt les comptes qui posent problème et d'intervenir immédiatement pour protéger les actifs de BDC;
- la Vérification interne procède à des examens indépendants des procédures d'évaluation du crédit, de classement du risque et de gestion du risque, ce qui comprend la présentation des résultats à la direction, au président et chef de la direction et au Comité de la vérification;
- le Comité du risque de crédit ou le Comité de capital de risque recommande les transactions de montant élevé et les soumet à l'approbation du conseil ainsi que de son Comité du crédit et du risque et de son Comité de capital de risque et d'investissement;
- les concentrations des portefeuilles sont gérées pour éviter que BDC ait des trop fortes concentrations dans une province ou un secteur;
- l'exposition à un emprunteur unique ou à un groupe d'emprunteurs est limitée, sauf sur approbation du conseil d'administration, à un maximum de 10 % des capitaux propres;
- les facilités de crédit individuelles font l'objet d'un processus d'examen annuel afin de vérifier que leur classement est approprié;
- les investissements sont évalués tous les semestres; et
- une liste de surveillance répertoriant les comptes qui présentent des faiblesses, ainsi qu'un rapport sur les prêts douteux présentant une dépréciation.

Le risque de crédit maximum lié aux emprunteurs et aux sociétés bénéficiant d'investissements se limite à la valeur comptable des prêts, des placements de Financement subordonné et des placements de Capital de risque en débentures. Se reporter à la note 10, *Prêts*, à la note 11, *Placements de Financement subordonné*, et à la note 12, *Placements de Capital de risque*, pour obtenir de l'information supplémentaire sur les portefeuilles de prêts et de placements.

Activités de trésorerie

Pour limiter le risque de crédit propre aux activités de trésorerie, le groupe de la Gestion des risques de trésorerie repère et évalue le risque de crédit de BDC qui découle des contreparties à des instruments dérivés et des émetteurs de titres et d'équivalents de trésorerie.

Les montants nominaux des instruments financiers dérivés détenus par BDC ne reflètent pas le risque de crédit associé aux contrats. Le risque de perte provient de la possibilité que la contrepartie à l'opération ne respecte pas ses engagements. En cas de défaut de la contrepartie, le risque auquel s'exposerait BDC dans ces opérations serait limité à la différence dans le cours de la devise et/ou le taux d'intérêt en question, telle que représentée par les valeurs du marché des opérations en position de profit latent.

BDC limite son exposition au risque de crédit en traitant uniquement avec des institutions financières dont la cote de crédit est conforme à sa politique de gestion du risque de trésorerie. Au 31 mars 2013 et au 31 mars 2012, BDC n'avait pas de concentration significative dans une institution financière quelconque.

BDC vérifie régulièrement sa position et la cote de crédit de ses contreparties et s'efforce de réduire le risque de crédit associé aux contrats dont la position est favorable en conduant des accords généraux de compensation avec les contreparties.

Risque de crédit lié à la contrepartie	Cote de risque de la contrepartie			
	AA- à AA+	A à A+	BBB à BBB+	Total
Valeur de remplacement positive brute	**39 077**	**42 694**	**388**	**82 159**
Effet des accords généraux de compensation	**(518)**	**(10 357)**	**(388)**	**(11 263)**
Valeur de remplacement (après application des accords généraux de compensation) – 31 mars 2013	**38 559**	**32 337**	**–**	**70 896**
Valeur de remplacement (après application des accords généraux de compensation) – 31 mars 2012	49 282	24 038	–	73 320
Nombre de contreparties				
31 mars 2013	**3**	**5**	**1**	**9**
31 mars 2012	5	5	1	11

Enfin, pour gérer le risque de crédit découlant d'un émetteur d'équivalents de trésorerie, le groupe de la Gestion des risques de trésorerie s'assure que le portefeuille liquide est composé de titres émis ou garantis par des entités qui ont une cote de crédit minimum de A.

22. GESTION DU RISQUE (suite)

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de l'évolution à la hausse ou à la baisse des variables des marchés financiers (comme les taux d'intérêt et les taux de change) ainsi que du cours des actions et des produits de base. Un risque de marché pour BDC résulte aussi de l'imprévisibilité d'événements de marché ayant une incidence sur la valeur des placements de Capital de risque.

Risques liés au marché des actions

Comme l'indique la politique de gestion du risque de trésorerie, BDC gère les risques liés au marché en maintenant la symétrie des échéances de ses actifs et de ses passifs. BDC a donc recours aux dérivés pour contrer le risque économique de ses billets structurés et éviter ainsi les risques du marché, notamment le risque de taux d'intérêt dans les marchés étrangers et les fluctuations des actions, des produits de base ou des indices (se reporter à la note 8, *Instruments financiers dérivés*, pour obtenir de l'information supplémentaire). Par conséquent, BDC n'est pas exposée au risque lié au cours des actions, sauf pour ses placements de Capital de risque, pour lesquels des détails sont fournis dans la section *Risque de marché de capital de risque* de la présente note.

Risques de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est défini par le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie des instruments financiers fluctuent en fonction d'un changement dans les taux d'intérêt du marché. Pour BDC, le risque et la variabilité éventuelle des bénéfices surviennent principalement lorsque les flux de trésorerie associés aux actifs et aux passifs sensibles aux taux d'intérêt sont assortis de dates différentes de révision. Il y a un écart positif de taux d'intérêt si les actifs sensibles aux taux d'intérêt excèdent les passifs sensibles aux taux d'intérêt à une date d'échéance particulière ou pour une période de révision donnée. Un écart positif entraînera une augmentation des produits d'intérêts nets si les taux d'intérêt du marché augmentent, car la modification des taux des actifs précède celle des passifs. L'effet inverse se produit en cas de chute des taux d'intérêt du marché.

Pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux titres adossés à des créances mobilières, BDC finance chaque émission de ces titres au moyen d'emprunts à long terme. Les emprunts à long terme ont des calendriers de remboursement et des périodes de révision semblables afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt. Se reporter à la note 17, *Emprunts*, pour obtenir de l'information supplémentaire.

Pour gérer le risque de taux d'intérêt lié à ses autres actifs et passifs sensibles aux taux d'intérêt, BDC établit des lignes directrices sur les écarts de taux d'intérêt et tient des rencontres régulières pour faire le suivi de la situation et décider des stratégies futures en fonction de l'évolution de la conjoncture. Il s'agit de gérer le risque de taux d'intérêt selon des lignes directrices rigoureuses et prudentes. Le conseil d'administration approuve et revoit au moins une fois l'an les politiques sur le risque de taux d'intérêt incluses dans la politique de gestion du risque de trésorerie.

BDC contrôle le risque de taux d'intérêt en gérant l'ampleur de l'écart fixe entre les actifs et passifs sensibles aux taux d'intérêt. L'analyse de l'écart est complétée par une simulation informatique de la composition du portefeuille en actifs et passifs et par une analyse de la durée. L'écart de taux d'intérêt est calculé quotidiennement.

Le suivi de l'exposition au risque de taux d'intérêt se fait également à l'aide d'un test de sensibilité sur les produits d'intérêts nets. Pour ce faire, un choc parallèle instantané de 200 points de base sur la courbe de taux d'intérêt canadienne est simulé. L'impact de ce choc sur les produits d'intérêts nets doit être inférieur à 10 %. Au 31 mars 2013, l'impact sur le bénéfice net et les capitaux propres était de 2 % ou de 20 millions de dollars (4 % ou 30 millions de dollars au 31 mars 2012).

22. GESTION DU RISQUE (suite)

RISQUE DE MARCHÉ (suite)

Risques de taux d'intérêt (suite)

Les tableaux suivants résument la sensibilité aux taux d'intérêt de la position de BDC, compte tenu de l'écart entre la valeur comptable des actifs, et celle des passifs et des capitaux propres regroupés selon la date la plus proche entre la date contractuelle de révision des taux d'intérêt et la date d'échéance. Le rendement effectif représente le rendement réel moyen pondéré à la date la plus proche entre la date contractuelle de révision des taux d'intérêt et la date d'échéance. L'analyse de l'écart donne une évaluation fixe des écarts sensibles aux taux d'intérêt à un moment donné. Ces écarts peuvent changer considérablement en peu de temps.

Transactions en dollars canadiens

	Taux flottant	Moins de 3 mois[2]	De 4 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt[3]	Provision cumulée et juste valeur	Total
Actifs								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 696	692 024	–	–	–	–	–	**696 720**
Rendement effectif (%)		*1,10*						
Actifs dérivés	–	78 646	–	–	–	–	–	**78 646**
Titres adossés à des créances mobilières	–	–	–	203 100	234 353	–	–	**437 453**
Rendement effectif (%)				*2,91*	*2,50*			
Prêts	12 365 187	286 784	351 436	2 108 788	735 397	491 774	(538 338)	**15 801 028**
Rendement effectif (%)	*5,36*	*5,71*	*5,90*	*5,37*	*5,66*			
Placements de Financement subordonné	33 792	24 913	42 908	300 825	66 437	97 159	(8 194)	**557 840**
Rendement effectif[1] (%)	*11,94*	*12,02*	*11,06*	*11,60*	*11,40*			
Placements de Capital de risque	–	–	–	–	–	279 731	–	**279 731**
Autres	–	–	–	–	–	76 432	–	**76 432**
	12 403 675	**1 082 367**	**394 344**	**2 612 713**	**1 036 187**	**945 096**	**(546 532)**	**17 927 850**
Passifs et capitaux propres								
Passifs dérivés	–	1 562	–	10 191	–	–	–	**11 753**
Billets à court terme	–	12 731 629	–	–	–	–	–	**12 731 629**
Rendement effectif (%)		*0,95*						
Billets à long terme	–	314 495	133 195	119 198	349 559	180 479	–	**1 096 926**
Rendement effectif (%)		*0,99*	*1,06*	*1,21*	*2,23*			
Autres	–	–	–	–	–	354 265	–	**354 265**
Total des capitaux propres	–	–	–	–	–	3 944 207	–	**3 944 207**
	–	**13 047 686**	**133 195**	**129 389**	**349 559**	**4 478 951**	**–**	**18 138 780**
Écart total avant instruments dérivés								
31 mars 2013	**12 403 675**	**(11 965 319)**	**261 149**	**2 483 324**	**686 628**	**(3 533 855)**	**(546 532)**	**(210 930)**
31 mars 2012	11 911 239	(10 958 002)	407 953	2 025 708	291 113	(3 225 906)	(621 319)	(169 214)
Position totale en instruments dérivés	**–**	**(816 326)**	**207 698**	**138 377**	**292 601**	**177 650**	**–**	**–**
Écart total au 31 mars 2013	**12 403 675**	**(12 781 645)**	**468 847**	**2 621 701**	**979 229**	**(3 356 205)**	**(546 532)**	**(210 930)**
Écart total au 31 mars 2012	11 911 239	(12 072 878)	467 953	2 610 422	576 521	(3 041 152)	(621 319)	(169 214)

(1) Exclut les rendements autres qu'en intérêts.

(2) Ce regroupement comprend les titres adossés à des créances mobilières, les billets à court terme et à long terme pour lesquels les taux d'intérêt se réinitialisent mensuellement. Les billets à court terme et à long terme sont utilisés pour financer les actifs à taux flottant.

(3) Les actifs, les passifs et les capitaux propres non sensibles aux taux d'intérêt n'ont pas d'échéance précise.

22. GESTION DU RISQUE (suite)

RISQUE DE MARCHÉ (suite)

Risques de taux d'intérêt (suite)

Transactions en devises exprimées en dollars canadiens

	Taux flottant	Moins de 3 mois[2]	De 4 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt[3]	Provision cumulée et juste valeur	Total
Actifs								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 958	–	–	–	–	–	–	**4 958**
Rendement effectif (%)								
Actifs dérivés	–	1 791	–	–	–	1 722	–	**3 513**
Prêts	70 607	–	–	–	–	–	–	**70 607**
Rendement effectif (%)	*3,65*							
Placements de Financement subordonné	–	–	–	–	–	–	–	**–**
Rendement effectif[1] (%)								
Placements de Capital de risque	–	–	–	–	–	176 977	–	**176 977**
Autres	–	–	–	–	–	–	–	**–**
	75 565	**1 791**	**–**	**–**	**–**	**178 699**	**–**	**256 055**
Passifs et capitaux propres								
Passifs dérivés	–	2 366	–	–	–	2 093	–	**4 459**
Billets à court terme	–	–	–	–	–	–	–	**–**
Rendement effectif (%)								
Billets à long terme	–	–	–	18 004	21 337	–	–	**39 341**
Rendement effectif (%)				*0,97*	*0,97*			
Autres	–	–	–	–	–	1 325	–	**1 325**
Total des capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	**–**
	–	**2 366**	**–**	**18 004**	**21 337**	**3 418**	**–**	**45 125**
Écart total avant instruments dérivés								
31 mars 2013	**75 565**	**(575)**	**–**	**(18 004)**	**(21 337)**	**175 281**	**–**	**210 930**
31 mars 2012	98 242	4 102	–	(19 531)	(30 388)	116 789	–	169 214
Position totale en instruments dérivés	**–**	**(39 679)**	**–**	**17 980**	**21 699**	**–**	**–**	**–**
Écart total au 31 mars 2013	**75 565**	**(40 254)**	**–**	**(24)**	**362**	**175 281**	**–**	**210 930**
Écart total au 31 mars 2012	98 242	(45 817)	–	–	–	116 789	–	169 214

(1) Exclut les rendements autres qu'en intérêts.
(2) Ce regroupement comprend les titres adossés à des créances mobilières, les billets à court terme et à long terme pour lesquels les taux d'intérêt se réinitialisent mensuellement. Les billets à court terme et à long terme sont utilisés pour financer les actifs à taux flottant.
(3) Les actifs, les passifs et les capitaux propres non sensibles aux taux d'intérêt n'ont pas d'échéance précise.

Total des transactions exprimées en dollars canadiens

	Taux flottant	Moins de 3 mois	De 4 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt	Provision cumulée et juste valeur	Total
Écart total des transactions en dollars canadiens	**12 403 675**	**(12 781 645)**	**468 847**	**2 621 701**	**979 229**	**(3 356 205)**	**(546 532)**	**(210 930)**
Écart total des transactions en devises	**75 565**	**(40 254)**	**–**	**(24)**	**362**	**175 281**	**–**	**210 930**
Écart total au 31 mars 2013	**12 479 240**	**(12 821 899)**	**468 847**	**2 621 677**	**979 591**	**(3 180 924)**	**(546 532)**	**–**
Écart total au 31 mars 2012	12 009 481	(12 118 695)	467 953	2 610 422	576 521	(2 924 363)	(621 319)	–

22. GESTION DU RISQUE (suite)

RISQUE DE MARCHÉ (suite)

Risque de change

Le risque de change survient lorsqu'il y a une différence entre les actifs et les passifs détenus en devises. Le risque de change est défini par le risque que la juste valeur et les flux de trésorerie des instruments financiers fluctuent en fonction des variations des taux de change. Conformément à ses politiques et à ses pratiques, BDC couvre les emprunts, les placements et les prêts en devises de sorte que l'exposition résiduelle au risque de change ne soit pas significative. Pour plus d'informations, se reporter à la note 8, *Instruments financiers dérivés*.

Risque de marché de capital de risque

L'imprévisibilité des marchés financiers, ainsi que la présence et l'appétit des acheteurs, dictent le moment où BDC se départit de ses placements de Capital de risque. Ce moment se répercute à son tour sur la valeur de ses placements de Capital de risque. Pour gérer ce risque, BDC a recours à un processus de sélection rigoureux de placements et collabore étroitement avec les sociétés bénéficiaires de ses investissements. BDC diminue également le risque de ses placements de Capital de risque en recourant à des évaluations prudentes lors de l'acquisition de participations dans des entreprises, en réalisant des coinvestissements avec d'autres investisseurs de capital de risque et en surveillant les placements de façon régulière.

Les comités du risque internes, composés de membres de la direction, examinent toutes les opérations de placement et les approuvent à l'intérieur des limites qui leur ont été déléguées. Si le montant d'un placement recommandé dépasse ces limites, ces comités le transmettent au Comité du capital de risque et d'investissement du conseil d'administration pour approbation.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que BDC soit incapable de dégager les fonds nécessaires pour faire face à tous ses engagements contractuels lorsqu'ils arrivent à échéance. Les paiements contractuels de BDC visent : i) le remboursement de la dette, ii) les décaissements en temps voulu pour les prêts consentis, les placements et les titres adossés à des créances mobilières et, iii) le paiement des dividendes et des charges opérationnelles et administratives.

22. GESTION DU RISQUE (suite)

RISQUE DE LIQUIDITÉ (suite)

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers et les engagements sur la base des montants nominaux, qui peuvent différer des valeurs comptables.

	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance fixe	Total
Créditeurs et frais courus	**75 233**	**31 207**	–	–	**106 440**
Passifs dérivés[1]	**4 657**	**11 080**	–	–	**15 737**
Billets à court terme[2]	**12 765 270**	–	–	–	**12 765 270**
Billets à long terme[2]	**668 339**	**603 308**	**583 589**	–	**1 855 236**
Passifs financiers	–	–	–	**35 175**	**35 175**
Engagements					
Prêts	**1 851 128**	–	–	–	**1 851 128**
Placements de Financement subordonné	**39 507**	–	–	–	**39 507**
Placements de Capital de risque	–	–	–	**290 779**	**290 779**
Titres adossés à des créances mobilières	**472 000**	–	–	–	**472 000**
Lettres de crédit et garanties de prêts	–	–	–	**25 447**	**25 447**
Total au 31 mars 2013	**15 876 134**	**645 595**	**583 589**	**351 401**	**17 456 719**

	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance fixe	Total
Créditeurs et frais courus	60 769	28 460	–	–	89 229
Passifs dérivés[1]	4 657	13 237	2 500	–	20 394
Billets à court terme[2]	11 242 021	–	–	–	11 242 021
Billets à long terme[2]	794 161	1 412 745	678 069	–	2 884 975
Passifs financiers	–	–	–	28 752	28 752
Engagements					
Prêts	1 573 478	–	–	–	1 573 478
Placements de Financement subordonné	54 612	–	–	–	54 612
Placements de Capital de risque	–	–	–	261 103	261 103
Titres adossés à des créances mobilières	354 000	–	–	–	354 000
Lettres de crédit et garanties de prêts	–	–	–	30 876	30 876
Total au 31 mars 2012	14 083 698	1 454 442	680 569	320 731	16 539 440

(1) Les passifs dérivés reflètent les versements d'intérêts jusqu'à l'échéance des dérivés.
(2) Les billets à court terme et à long terme reflètent le montant nominal qui sera payé aux termes des ententes contractuelles.

22. GESTION DU RISQUE (suite)

RISQUE DE LIQUIDITÉ (suite)

En raison de l'absence de marché actif, il peut s'avérer coûteux, voire impossible, de liquider les titres détenus par BDC dans les portefeuilles de placement, ce qui pourrait également nuire à la continuité des activités normales à court terme. Pour éviter que des problèmes de liquidité ne perturbent le cours de ses activités, BDC fait en sorte que les liquidités soient investies dans des titres très liquides et de grande qualité, qui peuvent être vendus à un large éventail de contreparties sans escompte important.

L'objectif de gestion du risque de liquidité de BDC est de limiter le risque en :

> prévoyant un niveau minimum d'actifs à court terme par rapport aux passifs à court terme pour couvrir le risque d'engagement, le risque de marché, le risque systémique et le risque opérationnel;

> réduisant au minimum le solde de trésorerie improductif de l'encaisse; et

> réalisant un rendement sur actifs liquides supérieur aux coûts tout en protégeant le capital de BDC.

La politique de gestion du risque de trésorerie établit les critères de tolérance au risque et confie au service de la Trésorerie de BDC le pouvoir de négocier les produits approuvés selon les limites liées à des mesures données. La politique régit les exigences en matière de gestion, d'évaluation, de surveillance et d'établissement de rapports relatifs aux liquidités. Le paragraphe 18(3) de la loi sur la BDC définit les instruments financiers dans lesquels les liquidités peuvent être investies.

Les pratiques et processus de gestion des liquidités de BDC renforcent ses stratégies d'atténuation des risques en attribuant des niveaux prudents de liquidité et en définissant des exigences en matière de concentration et d'échéance, qui sont présentées ci-dessous :

> Le niveau minimum de liquidité devrait au moins couvrir les sorties nettes prévues pour les cinq prochains jours ouvrables. Le niveau maximum de liquidité devrait être inférieur aux sorties nettes prévues pour les 15 prochains jours ouvrables;

> D'après l'exigence en matière d'échéance, 75 % des liquidités totales doivent être investies dans des titres qui arrivent à échéance au plus tard dans 100 jours;

> D'après l'exigence en matière de concentration, 50 % au plus du portefeuille peut être investi dans des titres émis ou garantis par les provinces canadiennes.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie reçus des contreparties de dérivés pour couvrir le risque de crédit d'après la *Credit Support Annex* des conventions-cadres de l'*International Swaps and Derivatives Association* ne font pas partie du niveau ou des limites de liquidité. Au 31 mars 2013, la valeur comptable de ces garanties s'élève à 17 350 $ (12 850 $ au 31 mars 2012).

Le risque de liquidité associé aux titres adossés à des créances mobilières est géré en fonction des transactions, compte tenu de l'importance de chaque placement inclus dans ce portefeuille. Les titres adossés à des créances mobilières sont donc exclus des pratiques et processus habituels de gestion des liquidités.

Les tableaux qui suivent présentent les résultats de la gestion du risque de liquidité de BDC.

Niveau de liquidité (en millions de dollars)

	Minimum	Réel	Maximum
Au 31 mars 2013	**433**	**650**	**1 485**
Au 31 mars 2012	419	633	1 404

Limites d'échéance et de concentration	Limites	31 mars 2013	31 mars 2012
Trésorerie et équivalents de trésorerie ayant des échéances de moins de 100 jours	Min. 75 %	**100 %**	100 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans les provinces canadiennes	Max. 50 %	**0 %**	0 %

Le groupe de la Gestion des risques de trésorerie repère, mesure et contrôle quotidiennement ces limites de liquidité. Il rapporte au conseil d'administration les écarts par rapport aux limites de liquidité et décide si ces limites sont toujours valides ou s'il faut changer les hypothèses et les limites compte tenu des évolutions internes et externes. Ce processus assure un lien étroit entre les risques de liquidité, de marché et de crédit.

23.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE COMPTE CONSOLIDÉ DE RÉSULTAT

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

	JVRN		Autre classement des instruments financiers		Total	
	2013	2012	**2013**	2012	**2013**	2012
Produits d'intérêts[1]	**55 241**	47 726	**912 550**	926 086	**967 791**	973 812
Charges d'intérêts	**9 020**	11 586	**115 282**	110 257	**124 302**	121 843
Frais et autres produits	**25 548**	19 250	**13 290**	15 685	**38 838**	34 935

(1) Les produits d'intérêts incluent un montant de 33 040 $ pour les prêts douteux en 2013 (34 593 $ en 2012).

2013

	JVRN						
	Détenus à des fins de transaction	**Designés comme étant à la JVRN**	**Disponibles à la vente**	**Couvertures des flux de trésorerie**	**Prêts et créances**	**Passifs financiers**	**Total**
Total des profits (pertes)							
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	–	**(46 685)**	–	–	–	–	**(46 685)**
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	**2 743**	–	–	**1 488**	–	**(91)**	**4 140**
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	–	**41 940**	–	–	–	–	**41 940**
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	–	**2 056**	–	–	–	–	**2 056**
Profits (pertes) nets latents sur autres instruments financiers	**2 762**	**(4 822)**	–	**(355)**	–	–	**(2 415)**
	5 505	**(7 511)**	–	**1 133**	–	**(91)**	**(964)**

2012

	JVRN						
	Détenus à des fins de transaction	Designés comme étant à la JVRN	Disponibles à la vente	Couvertures des flux de trésorerie	Prêts et créances	Passifs financiers	Total
Total des profits (pertes)							
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	–	6 396	–	–	–	–	6 396
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	(2 363)	–	–	236	–	(112)	(2 239)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	–	(31 368)	–	–	–	–	(31 368)
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	–	4 805	–	–	–	–	4 805
Profits (pertes) nets latents sur autres instruments financiers	17 886	(18 688)	–	1 128	–	–	326
	15 523	(38 855)	–	1 364	–	(112)	(22 080)

23. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE COMPTE CONSOLIDÉ DE RÉSULTAT (suite)

AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

	2013	2012
Amortissement		
Pertes à la comptabilisation initiale des titres adossés à des créances mobilières inclus dans les produits d'intérêts	**(159)**	(3 884)
Immobilisations corporelles incluses dans les charges opérationnelles et administratives	**6 516**	6 089
Immobilisations incorporelles incluses dans les charges opérationnelles et administratives	**4 178**	4 241
Décomptabilisation d'immobilisations incorporelles incluses dans les autres charges	**8 284**	
Salaires et avantages du personnel		
Salaires et autres avantages du personnel	**233 793**	222 796
Avantages postérieurs à l'emploi (note 18)	**40 024**	34 063
	273 817	256 859

24.

INFORMATIONS SECTORIELLES

BDC compte cinq secteurs, décrits ci-dessous, qui correspondent aux cinq secteurs d'activité de la Banque. Chaque secteur d'activité offre différents produits et services et est géré séparément selon la structure de gestion et la structure interne de présentation de l'information financière de BDC.

Les activités de chaque secteur à présenter sont résumées ci-dessous.

> **Financement** offre des prêts garantis, partiellement garantis et non garantis avec une attention particulière sur les petites et moyennes entreprises dans l'ensemble du Canada.

> **Financement subordonné** offre du financement souple par emprunt, avec ou sans droit de conversion, ainsi que par capitaux propres.

> **Capital de risque** offre des placements pour couvrir chaque étape du cycle de développement d'une entreprise technologique – du prédémarrage à l'expansion. BDC fait aussi des investissements indirects au moyen de fonds d'investissement de capital de risque.

> **Consultation** propose des services-conseils personnalisés en lien avec les activités commerciales.

> **Titrisation** achète des placements dans des titres adossés à des créances mobilières dans le cadre de la Plateforme de financement pour prêteurs indépendants (PFPI, anciennement le Fonds multicédant à vendeurs multiples pour petits émetteurs) et gère le portefeuille de placement de la Facilité canadienne de crédit garanti. Ces titres sont garantis par des prêts et des baux relatifs à des véhicules et à du matériel, ainsi que par des prêts sur stocks.

Les hypothèses et les méthodes utilisées dans le cadre de la présentation de l'information de BDC sont revues périodiquement par la direction, qui s'assure qu'elles restent valables. Les principales méthodes d'affectation de BDC sont décrites ci-dessous.

Les charges d'intérêts sont affectées à chaque secteur en fonction de son portefeuille d'activité et du capital qui lui est attribué. L'affectation du capital aux secteurs d'activité de BDC est conforme aux ratios de suffisance du capital proposé par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, et est constamment ajustée en fonction des risques économiques de chaque secteur. Se reporter à la note 21, *Gestion du capital*, pour obtenir plus d'informations.

Les charges opérationnelles et administratives incluent les coûts engagés directement par les secteurs d'activité. Les coûts indirects à l'échelle de l'entreprise sont attribués à chaque secteur en fonction du cadre interne de présentation de l'information de la direction.

Les portefeuilles de prêts et de placements sont gérés séparément selon les secteurs d'activité de BDC. Aucun autre actif ou passif n'est géré par secteur.

24. INFORMATIONS SECTORIELLES (suite)

Les tableaux suivants présentent les informations financières relatives à chacun des secteurs.

						31 mars 2013
	BDC	Financement	Financement subordonné	Capital de risque	Consultation	Titrisation
Produits d'intérêts	**967 791**	895 860	54 948	–	–	16 983
Charges d'intérêts	**124 302**	112 109	7 912	–	–	4 281
Produits (charges) d'intérêts nets	**843 489**	**783 751**	**47 036**	–	–	**12 702**
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	**(46 685)**	–	(12 114)	(34 571)	–	–
Produits de Consultation	**24 042**	–	–	–	24 042	–
Frais et autres produits	**38 838**	12 965	19 746	5 802	–	325
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	**4 140**	1 488	–	2 743	–	(91)
Produits (pertes) nets	**863 824**	**798 204**	**54 668**	**(26 026)**	**24 042**	**12 936**
Renversements de pertes de valeur (pertes de valeur) sur prêts	**(19 076)**	(19 076)	–	–	–	–
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	**41 940**	–	2 937	38 948	–	55
Profit (pertes) de change nets latents sur les placements	**2 056**	–	–	2 056	–	–
Profits (pertes) nets latents sur autres instruments financiers	**(2 415)**	1 233	–	(3 648)	–	–
Bénéfice (perte) avant charges opérationnelles et administratives	**886 329**	**780 361**	**57 605**	**11 330**	**24 042**	**12 991**
Salaires et avantages du personnel	**273 817**	219 913	19 518	13 238	19 910	1 238
Locaux et équipement	**38 050**	33 884	900	1 814	1 363	89
Autres charges	**106 151**	85 047	2 036	4 395	14 411	262
Charges opérationnelles et administratives	**418 018**	**338 844**	**22 454**	**19 447**	**35 684**	**1 589**
Bénéfice (perte) net	**468 311**	**441 517**	**35 151**	**(8 117)**	**(11 642)**	**11 402**
Bénéfice (perte) net attribuable :						
À l'actionnaire de BDC	**464 817**	441 517	29 286	(5 746)	(11 642)	11 402
Aux participations ne donnant pas le contrôle	**3 494**	–	5 865	(2 371)	–	–
Bénéfice (perte) net	**468 311**	**441 517**	**35 151**	**(8 117)**	**(11 642)**	**11 402**
Portefeuille des secteurs d'activité au 31 mars	**17 323 636**	**15 871 635**	**557 840**	**456 708**	–	**437 453**

24. INFORMATIONS SECTORIELLES (suite)

31 mars 2012

	BDC	Financement	Financement subordonné	Capital de risque	Consultation	Titrisation
Produits d'intérêts	**973 812**	869 136	47 595	–	–	57 081
Charges d'intérêts	**121 843**	103 842	6 928	552	–	10 521
Produits (charges) d'intérêts nets	**851 969**	765 294	40 667	(552)	–	46 560
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	**6 396**	–	(1 204)	7 600	–	–
Produits de Consultation	**22 384**	–	–	–	22 384	–
Frais et autres produits	**34 935**	14 220	15 585	3 665	–	1 465
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	**(2 239)**	236	–	(2 363)	–	(112)
Produits (pertes) nets	**913 445**	779 750	55 048	8 350	22 384	47 913
Renversements de pertes de valeur (pertes de valeur) sur prêts	**38 235**	38 235	–	–	–	–
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	**(31 368)**	–	4 248	(35 606)	–	(10)
Profit (pertes) de change nets latents sur les placements	**4 805**	–	–	4 805	–	–
Profits (pertes) nets latents sur autres instruments financiers	**326**	1 261	–	(935)	–	–
Bénéfice (perte) avant charges opérationnelles et administratives	**925 443**	819 246	59 296	(23 386)	22 384	47 903
Salaires et avantages du personnel	**256 859**	203 633	19 887	13 350	18 674	1 315
Locaux et équipement	**36 334**	33 041	761	1 328	1 083	121
Autres charges	**98 803**	77 836	2 436	4 576	13 647	308
Charges opérationnelles et administratives	**391 996**	314 510	23 084	19 254	33 404	1 744
Bénéfice (perte) net	**533 447**	504 736	36 212	(42 640)	(11 020)	46 159
Bénéfice (perte) net attribuable :						
À l'actionnaire de BDC	**520 335**	504 736	21 645	(41 185)	(11 020)	46 159
Aux participations ne donnant pas le contrôle	**13 112**	–	14 567	(1 455)	–	–
Bénéfice (perte) net	**533 447**	504 736	36 212	(42 640)	(11 020)	46 159
Portefeuille des secteurs d'activité au 31 mars	**16 318 791**	14 739 271	457 369	358 951	–	763 200

25.

GARANTIES ET PASSIFS ÉVENTUELS

GARANTIES FINANCIÈRES

LETTRES DE CRÉDIT ET GARANTIES DE PRÊTS

BDC émet des « lettres de crédit et des garanties de prêts » (garanties) afin de soutenir les entreprises. Selon les termes de ces garanties, BDC doit effectuer des remboursements à des tiers si les clients sont incapables de remplir leurs engagements contractuels. Les exigences concernant les sûretés applicables aux lettres de crédit et aux garanties de prêts concordent avec celles qui sont applicables aux prêts de BDC. Les honoraires d'administration sont calculés de façon linéaire sur la durée de vie de l'instrument et sont comptabilisés en frais et autres produits dans le compte consolidé de résultat. Le montant maximal payable aux termes des garanties s'établissait à 25,4 millions de dollars au 31 mars 2013 (30,9 millions de dollars au 31 mars 2012) et les échéances actuelles sont au plus tard dans 20 mois (27 mois au 31 mars 2012). La valeur contractuelle de ces garanties financières n'est pas représentative du montant maximal potentiel des paiements futurs qui pourraient être exigibles.

Ces garanties financières ont été initialement comptabilisées à la juste valeur à la date où elles ont été accordées. La juste valeur était réputée nulle, car toutes les garanties ont été conclues dans des conditions de concurrence normale et aucun honoraire n'a été reçu initialement. De plus, aucune créance pour les honoraires prévus n'a été comptabilisée. La comptabilisation subséquente d'un passif survient uniquement s'il devient plus probable qu'improbable que le client ne respectera pas ses engagements contractuels. Au 31 mars 2013, aucun passif n'a été comptabilisé (150,0 mille dollars au 31 mars 2012) au titre de ces garanties dans l'état consolidé de la situation financière de BDC.

ENTENTES D'INDEMNISATION

Dans le cours normal de ses activités, BDC conclut de nombreux contrats prévoyant des indemnisations, tels que les contrats d'achat, les contrats d'emploi, les contrats de service et les contrats de location. Dans ces contrats, BDC peut indemniser les contreparties de certains aspects de sa conduite passée lorsque des tiers manquent à leurs engagements ou que certains événements surviennent : modifications aux lois et règlements (dont la législation fiscale), changements dans la situation financière de tiers, violation d'engagements et de garanties, éléments de passif non mentionnés, pertes provoquées par les actions de tiers ou résultant d'un litige amorcé par un tiers.

Ces obligations d'indemnisation varient selon la nature de chaque contrat. Dans bien des cas, ces contrats ne renferment aucun montant ni limite prédéterminés, et il est difficile de prédire à quel moment, le cas échéant, auront lieu les événements susceptibles de déclencher une obligation de paiement. La nature des clauses d'indemnisation empêche BDC de faire une évaluation raisonnable du montant maximal potentiel qui pourrait être payable aux contreparties. Historiquement, BDC n'a jamais versé de paiements significatifs en vertu de ces indemnisations. Au 31 mars 2013 et au 31 mars 2012, il n'y a aucune provision importante au titre des indemnisations.

PASSIFS ÉVENTUELS

BDC fait l'objet de poursuites judiciaires découlant du cours normal de ses activités. La direction est d'avis que dans l'éventualité où BDC serait tenue responsable dans le cadre d'une ou de plusieurs de ces poursuites, le montant global du passif qui en résulterait ne serait pas significatif. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée en lien avec ces poursuites pour les périodes de présentation de l'information financière considérées.

26.

ENGAGEMENTS

PRÊTS ET PLACEMENTS

PRÊTS

Les montants non déboursés sur les prêts autorisés s'établissaient à 1 851 128 $ au 31 mars 2013 (329 286 $ à taux fixe et 1 521 842 $ à taux flottant) et devraient être déboursés au cours des 12 prochains mois. Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré est de 5,01 % sur les engagements relatifs aux prêts (4,96 % au 31 mars 2012). Les tableaux suivants présentent les montants non déboursés sur les prêts autorisés par région et par secteur d'activité.

Engagements selon la répartition géographique	31 mars 2013	31 mars 2012
Terre-Neuve-et-Labrador	**73 891**	69 251
Île-du-Prince-Édouard	**636**	2 001
Nouvelle-Écosse	**70 179**	53 712
Nouveau-Brunswick	**21 059**	31 576
Québec	**570 122**	523 288
Ontario	**478 959**	397 498
Manitoba	**37 610**	30 346
Saskatchewan	**83 533**	28 825
Alberta	**361 516**	282 557
Colombie-Britannique	**143 813**	148 029
Yukon	**8 592**	4 532
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	**1 218**	1 863
Total	**1 851 128**	1 573 478

Engagements selon le secteur d'activité	31 mars 2013	31 mars 2012
Fabrication	**424 501**	395 601
Commerce de gros et de détail	**271 055**	250 016
Tourisme	**253 476**	234 360
Immeubles commerciaux	**211 738**	148 641
Construction	**186 028**	169 909
Transport et entreposage	**138 526**	92 293
Services aux entreprises	**84 171**	75 148
Autres	**281 633**	207 510
Total	**1 851 128**	1 573 478

FINANCEMENT SUBORDONNÉ

Les montants non déboursés sur les placements autorisés de Financement subordonné s'établissaient à 39 507 $ au 31 mars 2013 (34 034 $ à taux fixe et 5 473 $ à taux flottant) et devraient être déboursés au cours des 12 prochains mois. Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré est de 10,30 % sur les engagements relatifs aux placements de Financement subordonné (10,77 % au 31 mars 2012), excluant le rendement autre qu'en intérêts. Les tableaux suivants présentent les montants non déboursés sur les placements autorisés de Financement subordonné par région et par secteur d'activité.

Engagements selon la répartition géographique	31 mars 2013	31 mars 2012
Terre-Neuve-et-Labrador	**500**	250
Nouvelle-Écosse	**–**	1 750
Nouveau-Brunswick	**1 000**	–
Québec	**9 595**	15 800
Ontario	**15 459**	34 615
Alberta	**8 703**	975
Colombie-Britannique	**4 250**	1 222
Total	**39 507**	54 612

26. ENGAGEMENTS (suite)

PRÊTS ET PLACEMENTS (suite)

FINANCEMENT SUBORDONNÉ (suite)

Engagements selon le secteur d'activité	31 mars 2013	31 mars 2012
Fabrication	**22 035**	25 425
Services aux entreprises	**7 733**	8 500
Commerce de gros et de détail	**3 986**	9 547
Extraction minière, pétrolière et gazière	**3 703**	–
Industries de l'information	**1 400**	5 550
Transport et entreposage	**300**	300
Construction	**250**	2 000
Tourisme	**100**	950
Autres	**–**	2 340
Total	**39 507**	54 612

PLACEMENTS DE CAPITAL DE RISQUE

Les montants non déboursés des placements autorisés de Capital de risque sont liés aux secteurs d'activité ci-dessous.

Engagements selon le secteur d'activité	31 mars 2013	31 mars 2012
Biotechnologie et pharmacologie	**12 728**	9 359
Technologies de l'information	**4 175**	–
Électronique	**2 916**	765
Médecine et soins de santé	**2 674**	6 372
Communications	**308**	3 415
Industriel	**300**	1 000
Autres	**381**	–
	23 482	20 911
Fonds	**267 297**	240 192
Total	**290 779**	261 103

TITRES ADOSSÉS À DES CRÉANCES MOBILIÈRES

Les montants non déboursés des titres adossés à des créances mobilières autorisés s'établissaient à 472 000 $ au 31 mars 2013 (354 000 $ au 31 mars 2012).

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au 31 mars 2013, les engagements contractuels importants pour l'acquisition de systèmes et d'applications logicielles s'élevaient à 20 203 $ (néant au 31 mars 2012).

CONTRATS DE LOCATION

BDC a conclu un certain nombre de contrats de location pour fournir des locaux à son siège social et à ses centres d'affaires. Les engagements minimums de BDC exigibles en vertu des contrats de location-exploitation de locaux s'établissent approximativement comme suit.

	31 mars 2013	31 mars 2012
Moins d'un an	**27 013**	25 706
De 1 à 5 ans	**96 260**	95 484
Après 5 ans	**39 596**	55 896
Total	**162 869**	177 086

Au cours de l'exercice, les paiements de location comptabilisés en charges se sont élevés à 24,8 millions de dollars (23,5 millions de dollars en 2012). Ce montant est composé des paiements minimaux exigibles. Aucun paiement important au titre de la sous-location ou de loyers conditionnels n'a été effectué ou reçu.

27.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

BDC est une société d'État qui appartient entièrement au gouvernement du Canada et qui rend des comptes au ministre de l'Industrie. BDC est aussi liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. BDC conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, en vertu de modalités similaires à celles qui s'appliquent aux parties non liées.

Les régimes de retraite à prestations définies mentionnés à la note 18, *Avantages postérieurs à l'emploi*, sont aussi des parties liées. Les transactions de BDC avec ces fonds comprennent les cotisations versées aux régimes, qui sont présentés dans la note 18. BDC n'a aucune autre transaction et aucun autre solde en lien avec ces régimes de retraite à prestations définies.

EMPRUNTS AUPRÈS DU MINISTÈRE DES FINANCES

Durant les périodes de présentation de l'information financière, BDC a emprunté des fonds à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Finances. Ces emprunts respectent la LGFP et la loi sur la BDC et sont conformes : i) au plan d'emprunt de BDC, approuvé par le ministre des Finances, et ii) au Programme d'emprunt des sociétés d'État.

Le tableau suivant présente les transactions et les soldes impayés relatifs aux emprunts auprès du ministère des Finances. Se reporter à la note 17, *Emprunts*, pour obtenir plus d'informations sur les billets à court et à long terme.

	Billets à court terme		Billets à long terme		Total	
	2013	2012	**2013**	2012	**2013**	2012
Solde à l'ouverture de l'exercice	**11 201 950**	9 714 545	**1 364 208**	3 513 901	**12 566 158**	13 228 446
Variation nette des billets à court terme	**1 510 785**	1 486 868	**–**	–	**1 510 785**	1 486 868
Variation nette des intérêts courus	**1 526**	537	**(218)**	(980)	**1 308**	(443)
Émission de billets à long terme	**–**	–	**200 929**	278 387	**200 929**	278 387
Remboursements de billets à long terme	**–**	–	**(1 058 901)**	(2 427 100)	**(1 058 901)**	(2 427 100)
Solde à la clôture de l'exercice	**12 714 261**	11 201 950	**506 018**	1 364 208	**13 220 279**	12 566 158

Au cours de l'exercice, BDC a enregistré 120 millions de dollars de charges d'intérêts relatives à ces emprunts (111 millions de dollars en 2012). De plus, pour satisfaire la politique de gestion du risque de BDC, certains billets à court et à long terme avec le ministère des Finances ont été remboursés avant l'échéance, ce qui s'est traduit par une perte nette réalisée de 0,1 million de dollars en 2013 (perte nette réalisée de 0,1 million de dollars en 2012).

PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants sont les personnes qui ont l'autorité et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de BDC. Les membres du conseil d'administration comptent parmi les principaux dirigeants. Le tableau suivant présente la charge de rémunération des principaux dirigeants.

	2013	2012
Salaires et avantages du personnel à court terme	**4 014**	3 895
Avantages postérieurs à l'emploi	**1 073**	972
Autres avantages à long terme	**1 040**	1 072
Total	**6 127**	5 939

28.

CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

BDC a reclassé des charges présentées au poste « autres charges » au 31 mars 2012 dans le poste « salaires et avantages du personnel » du compte consolidé de résultat afin de présenter toutes les charges liées aux avantages du personnel dans le même poste.

BDC a également affiné sa méthode pour les flux de trésorerie, ce qui s'est traduit par un reclassement des éléments sans effet de trésorerie auparavant présentés au poste « produits d'intérêts reçus » dans le poste « autres » au 31 mars 2012.

Aucun de ces reclassements n'a eu d'incidence importante.

Gouvernance d'entreprise

Comités 133

Vue d'ensemble des présences aux réunions du conseil et aux comités 136

Conseil d'administration 137

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE : ENTREPRENEURS ET CONFIANCE

La responsabilité économique de BDC consiste à s'investir uniquement – et efficacement – auprès des entrepreneurs. Le faire d'une manière qui renforce la confiance du public relève de sa responsabilité sociale. Le conseil d'administration surveille les efforts que déploie BDC pour s'acquitter de ces deux responsabilités; une gouvernance d'entreprise rigoureuse est donc d'une importance cruciale.

QU'EST-CE QU'UNE GOUVERNANCE RIGOUREUSE?

Une gouvernance rigoureuse suppose :

- un mandat clair;
- une structure transparente qui établit clairement les rôles, le processus décisionnel et les responsabilités;
- une équipe composée de personnes dévouées, chevronnées et appliquées.

Au cours du dernier exercice, BDC a dû remplacer le président de son conseil, qui a quitté ses fonctions pour des raisons de santé. BDC a travaillé étroitement avec son actionnaire en vue de définir les critères favorisant la sélection du meilleur candidat à ce poste capital. En attendant la nomination de son nouveau président, le conseil a désigné Thomas Spencer comme président par intérim.

Par ailleurs, les mandats de deux membres du conseil sont arrivés à échéance. Encore une fois, BDC a travaillé avec le ministre afin de recommander des administrateurs potentiels ayant le profil et les compétences nécessaires pour maintenir un groupe diversifié et talentueux, apte à assurer son intendance. Vers la fin de l'exercice, BDC a accueilli Shahir Guindi et Michael Calyniuk au sein de son conseil d'administration.

La planification de la relève a été une priorité pour le conseil. Par l'intermédiaire de son Comité des ressources humaines, le conseil a supervisé le remplacement d'un membre sortant de la direction. Il s'est également assuré que les régimes d'intéressement à long terme sont en phase avec l'évolution du modèle d'affaires de Financement subordonné et avec la nouvelle approche stratégique de Capital de risque. De plus, le conseil a approuvé la révision du *Code de conduite, d'éthique et de valeurs des employés de BDC* ainsi que l'intégration du *Code de valeurs et d'éthique du secteur public*.

Enfin, le conseil a supervisé des initiatives stratégiques clés, notamment la revue du modèle d'affaires de Consultation et la transformation des processus d'affaires visant à rationaliser et à accélérer l'analyse et l'approbation des prêts afin d'améliorer l'expérience et la satisfaction des clients.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous établissons l'orientation stratégique de BDC. Nous rendons également BDC responsable de ses actions en supervisant ses activités pour nous assurer qu'elle remplit son mandat statutaire et respecte le rôle qui lui est conféré par la loi selon les normes de gouvernance d'entreprise les plus élevées.

À l'exception du président et chef de la direction, nous sommes tous indépendants de la direction. Seul le président est un employé de BDC. Nous avons tous une expérience de première main de la gouvernance, de la finance, de la gestion d'entreprise, de l'entrepreneuriat, de la gestion du risque et des ressources humaines. Nous possédons collectivement l'ensemble requis de compétences et d'expérience pour nous acquitter de notre rôle d'intendance.

Notre principal défi consiste à gérer la tension inhérente au rôle de BDC. Cette dernière a pour mandat de soutenir les entrepreneurs – ce qui comporte intrinsèquement des risques. BDC doit également aider son actionnaire en offrant des services complémentaires de façon à stimuler l'activité économique et à accroître la productivité, tout en veillant à demeurer viable sur le plan commercial.

Les lois parlementaires constituent nos principales lignes directrices. La *Loi sur la Banque de développement du Canada* expose la mission, les pouvoirs et les responsabilités de BDC alors que la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* précise le régime de contrôle et de responsabilisation des sociétés d'État.

À l'instar des autres sociétés d'État, BDC est assujettie à d'autres lois, notamment la *Loi fédérale sur la responsabilité*, la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, la *Loi sur l'accès à l'information*, la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et la *Loi sur les langues officielles*, ainsi qu'à de nombreux règlements.

Le Parlement reçoit chaque année un résumé du Plan d'entreprise quinquennal de BDC, qui est mis à jour sur une base annuelle et approuvé par le conseil d'administration, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et le ministre de l'Industrie.

Chaque année, le Parlement reçoit également le rapport annuel de BDC. Les états financiers qu'il contient ont été audités à la fois par le vérificateur général du Canada et un cabinet d'auditeurs externes.

Le vérificateur général du Canada, en collaboration avec un cabinet d'auditeurs externes, effectue aussi, au moins tous les dix ans, un examen spécial de BDC. Cet examen constitue un audit du rendement. Il va au-delà des questions strictement financières et examine les systèmes et pratiques liés à l'économie, à l'efficience et à l'efficacité. Dans leur dernier rapport d'examen spécial (2009), les auditeurs ont exprimé une opinion favorable sur BDC, indiquant que celle-ci « possède des moyens et des méthodes efficaces en matière de gouvernance, de planification stratégique, de gestion des ressources humaines et de financement ».

Une fois tous les dix ans, le ministre de l'Industrie doit examiner les dispositions et l'application de la loi sur la BDC, en consultation avec le ministre des Finances. Le processus est en cours.

Nous consultons le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour obtenir des avis et une expertise relativement aux pratiques de gouvernance du secteur public. BDC respecte ou dépasse toutes les normes de gouvernance recommandées par le Conseil du Trésor.

Nous nous inspirons également des pratiques exemplaires d'organisations du secteur privé.

NOS DEVOIRS

À l'intérieur des paramètres fixés par le Parlement et le gouvernement, nos devoirs s'énoncent ainsi :

- approuver l'orientation stratégique et le Plan d'entreprise, qui guident BDC dans l'accomplissement de son mandat d'intérêt public;
- établir les cibles de rendement et suivre les progrès;
- nous assurer que BDC cerne et gère les risques;
- veiller à ce que les normes les plus élevées en matière de gouvernance d'entreprise soient respectées;
- élaborer les politiques de rémunération;
- examiner et approuver le plan de relève de la direction, tâche qui comprend l'approbation des nominations des membres de l'équipe de direction de l'entreprise et l'évaluation du rendement du président et chef de la direction;
- passer en revue les contrôles internes et les systèmes d'information de gestion de BDC;
- superviser les communications et la divulgation de l'information;
- superviser les régimes de retraite de BDC et établir les politiques et les pratiques relatives à la caisse de retraite;
- approuver les activités de financement et d'investissement dont le montant dépasse les pouvoirs d'autorisation de la direction;
- examiner la complémentarité de l'approche marché de BDC et de ses activités.

CODES DE CONDUITE

Le *Code de conduite, d'éthique et de valeurs des employés de BDC* énonce les principes fondamentaux de BDC : comportement éthique, connexion client, esprit d'équipe, responsabilité et équilibre entre travail et vie personnelle. Le code s'applique à tous les employés. Il définit les principes qui guident et orientent nos activités en affaires : observation de la loi, confiance, équité, objectivité, intégrité et responsabilité de BDC et des personnes.

Le *Code de conduite du conseil d'administration* englobe les mêmes principes fondamentaux que le *Code de conduite, d'éthique et de valeurs des employés de BDC*. Chaque année, tous les membres du conseil réaffirment qu'ils se sont conformés au code. Les rôles et les responsabilités distincts du président du conseil et du président, qui sont déjà documentés, reflètent les pratiques exemplaires existantes. Le cas échéant, nous déclarons les conflits d'intérêts potentiels.

Nous travaillons très étroitement avec les cadres supérieurs, mais nous tenons aussi régulièrement des réunions à huis clos, auxquelles ils n'assistent pas.

L'un des comités du conseil étudie au préalable la majeure partie des questions qui sont portées à notre attention. Des cadres de référence écrits codifient le mandat de chaque comité. Ces cadres de référence sont accessibles au public sur le site www.bdc.ca. Nous revoyons régulièrement la composition de ces comités pour nous assurer qu'elle reflète les forces de l'ensemble du conseil.

Les membres des comités du conseil sont tous indépendants de la direction, à une exception près : le président et chef de la direction fait partie du Comité du conseil du crédit et du risque et du Comité de capital de risque et d'investissement, qui autorisent les transactions importantes à l'intérieur de certaines limites. Les membres du conseil possèdent un niveau de compétence financière suffisamment élevé pour exercer leur rôle. Ils ont aussi les habiletés et les compétences plus générales nécessaires pour superviser la gestion d'une institution financière d'envergure.

Nous nous tenons informés des meilleures pratiques en vigueur et réexaminons les codes de conduite régulièrement afin d'améliorer la gouvernance interne de BDC. Le *Code de conduite, d'éthique et de valeurs des employés de BDC* comprend la politique relative aux transactions personnelles des employés, la politique sur la divulgation interne d'information concernant des actes répréhensibles au travail, la directive générale de lutte contre la fraude et la directive générale sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes.

S'il arrivait qu'un député, un sénateur ou un administrateur exerce des pressions indues en recommandant un client à un employé de BDC, la politique applicable de BDC exige que l'employé signale cette situation à la direction de l'entreprise qui, à son tour, doit en informer le conseil d'administration.

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons travaillé avec l'actionnaire afin d'amorcer la recherche d'un nouveau président du conseil par suite de la démission de John A. MacNaughton pour des raisons de santé. De plus, les mandats de certains membres étant arrivés à échéance et de nouveaux membres s'étant joints au conseil, nous avons réévalué la composition des comités de façon à ce qu'un plus grand nombre d'entre eux puissent bénéficier de la variété de nos expertises et de nos expériences.

Comités

COMITÉ DE LA VÉRIFICATION

PRÉSIDENT
Brian Hayward

NOMBRE DE RÉUNIONS
6

MEMBRES
Eric Boyko
Michael Calyniuk
Jean Martel
Thomas R. Spencer

Le Comité de la vérification prône une culture d'entreprise globale qui favorise la production d'information financière de qualité et un comportement conforme aux règles d'éthique. Voici ses principales fonctions :

- examiner les états financiers avant que BDC les rende publics et conseiller le conseil d'administration à cet égard;
- examiner la présentation de l'information financière;
- examiner le caractère adéquat et l'efficacité des contrôles internes et, tout particulièrement, les systèmes de rapports comptables et financiers importants;
- superviser les normes d'intégrité et de conduite de BDC;
- superviser le processus relatif à la divulgation d'actes répréhensibles;
- fournir des avis et faire des recommandations en ce qui a trait à la nomination et aux mandats des auditeurs et des examinateurs;
- examiner le mandat des auditeurs et des examinateurs, qui relèvent directement du comité et doivent rendre des comptes au conseil;
- passer en revue l'audit des états financiers annuels, l'étendue de l'examen spécial et le rapport d'examen spécial, et donner des avis au conseil d'administration à cet égard;
- étudier la nomination et le travail du chef exécutif, Vérification, qui relève directement du comité et, d'un point de vue administratif, du président et chef de la direction;
- examiner les dépenses des administrateurs et de la direction de l'entreprise.

COMITÉ DU CONSEIL DU CRÉDIT ET DU RISQUE

PRÉSIDENT
Thomas R. Spencer

NOMBRE DE RÉUNIONS
19

MEMBRES
Eric Boyko
Michael Calyniuk
Shahir Guindi
Jean-René Halde
Brian Hayward

Les principales fonctions de ce comité s'énoncent ainsi :

- identifier et gérer les principaux risques rattachés aux activités de BDC;
- passer en revue périodiquement la politique de gestion des risques de l'entreprise de même que les autres politiques relatives aux principaux risques, notamment le risque de crédit, le risque du marché, le risque stratégique, le risque d'atteinte à la réputation et le risque opérationnel;
- étudier les rapports et les indicateurs concernant la gestion des risques de l'entreprise, la gestion du risque du portefeuille, la suffisance du capital et les risques liés aux opérations de trésorerie;
- approuver toute nouvelle activité d'entreprise, à l'exception des activités de capital de risque;
- examiner périodiquement le plan de continuité des affaires;
- approuver les prêts et les transactions qui dépassent les pouvoirs délégués à la direction de l'entreprise;
- examiner les politiques et les lignes directrices ayant trait à la délégation de pouvoirs pour l'ensemble des produits financiers, à l'exception des produits de capital de risque.

COMITÉ DE RÉGIE ET DE NOMINATION

PRÉSIDENT
Jean Martel

NOMBRE DE RÉUNIONS
7

MEMBRES
Brian Hayward
Prashant Pathak
Rick Perkins
Thomas R. Spencer

Ce comité aide le conseil dans l'exercice de ses responsabilités de supervision de la gouvernance d'entreprise. Voici ses principales fonctions :

> examiner continuellement les pratiques exemplaires et les règlements en matière de gouvernance au Canada et, si nécessaire, recommander des changements à l'approche utilisée par BDC;

> revoir annuellement les politiques de gouvernance d'entreprise de BDC, y compris le *Code de conduite du conseil d'administration* et le *Code de conduite, d'éthique et de valeurs des employés de BDC*;

> évaluer annuellement le respect par le conseil de ces politiques;

> procéder à un examen périodique du mandat, de la structure et de la composition du conseil et de ses comités;

> élaborer des critères de sélection quant au poste de président et chef de la direction;

> recommander des candidats au poste de président et chef de la direction de même que des administrateurs;

> examiner et approuver annuellement la liste des aptitudes que doivent posséder les administrateurs pour exercer leurs fonctions;

> élaborer des processus d'évaluation du rendement du conseil, de ses comités et de chacun de ses membres;

> veiller à ce qu'un programme d'orientation détaillé à l'intention des nouveaux administrateurs ainsi que des programmes de formation continue soient en place.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

PRÉSIDENT
Rick Perkins

NOMBRE DE RÉUNIONS
8

MEMBRES
Sue Fawcett
Jean Martel
Prashant Pathak

Ce comité remplit ses fonctions

> en évaluant le ton donné par la direction de l'entreprise en ce qui a trait à l'intégrité et à l'éthique;

> en supervisant la stratégie de ressources humaines afin de s'assurer qu'elle est conforme au Plan d'entreprise;

> en analysant et, le cas échéant, en soumettant à l'approbation du conseil d'administration les nominations proposées par le chef de la direction aux fonctions de membres du Comité de direction de l'entreprise, de chef exécutif, Vérification et d'ombudsman, de même que toute modification importante de la structure de l'organisation mise de l'avant par le chef de la direction;

> en évaluant les objectifs et le rendement du chef de la direction;

> en examinant la rémunération des membres de la direction de l'entreprise;

> en étudiant et en approuvant la conception des programmes de rémunération et des paiements importants;

> en approuvant les mesures du rendement;

> en recevant et en examinant les rapports d'évaluation actuarielle et les états financiers des régimes de retraite de BDC et en recommandant les cotisations de provisionnement;

> en veillant à ce qu'un plan de relève valide soit en place.

COMITÉ DE PLACEMENT DES CAISSES DE RETRAITE

PRÉSIDENTE
Rosemary Zigrossi

NOMBRE DE RÉUNIONS
4

MEMBRES
Sue Fawcett
Shahir Guindi
Rick Perkins
Alan Marquis
(représentant des retraités)

Les principales fonctions de ce comité s'énoncent ainsi :

- superviser toutes les questions touchant au placement de l'actif des caisses de retraite et formuler, à l'intention du conseil, des avis à ce sujet;
- recommander les politiques et les stratégies de placement et de répartition des actifs;
- s'assurer que les placements sont conformes aux politiques établies;
- recommander au conseil la nomination et le remplacement des gestionnaires externes de placements ainsi que la fin de leur contrat;
- surveiller le rendement de ces gestionnaires.

COMITÉ DE CAPITAL DE RISQUE ET D'INVESTISSEMENT

PRÉSIDENT
Prashant Pathak

NOMBRE DE RÉUNIONS
16

MEMBRES
Éric Boyko
Sue Fawcett
Jean-René Halde
Rosemary Zigrossi

Voici les fonctions de ce comité :

- passer en revue périodiquement la politique en matière d'investissement en capital de risque et les autres politiques et processus touchant aux activités de capital de risque, de même que les risques afférents;
- approuver les plans d'affaires des trois fonds de capital de risque internes, ainsi que les stratégies et les balises d'investissement en capital de risque;
- examiner les initiatives stratégiques visant à améliorer l'écosystème du capital de risque;
- passer en revue et recommander les allocations en capital des fonds internes;
- examiner et recommander les délégations de pouvoirs;
- surveiller le rendement du portefeuille;
- approuver les investissements dont l'autorisation dépasse les pouvoirs délégués à la direction de l'entreprise.

Les mandats des comités du conseil d'administration peuvent être consultés à l'adresse www.bdc.ca.

Vue d'ensemble des présences aux réunions du conseil et aux comités

	Conseil		Vérification		CCCR		CCRI		Régie		Ressources humaines		Placement des caisses de retraite		Total des présences	Total des réunions	Taux de présence
Administrateurs	Présences	Total	Présences	Total	Présences	Total	Présences	Total	Présences	Total	Présences	Total	Présences	Total			
Eric Boyko[1]	8	9	0	0	18	19	15	16	0	0	0	0	0	0	41	44	93 %
Stan Bracken-Horrocks[2]	7	8	6	6	15	17	0	0	5	6	0	0	0	0	33	37	89 %
Michael Calyniuk[3]	1	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	100 %
Sue Fawcett	9	9	0	0	0	0	16	16	0	0	8	8	4	4	37	37	100 %
Shahir Guindi[4]	3	3	0	0	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0	6	6	100 %
Brian Hayward[5]	6	9	4	6	15	19	0	0	0	1	0	0	0	0	25	35	71 %
John A. MacNaughton[6]	4	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	6	67 %
Jean Martel	6	9	4	6	0	0	0	0	5	7	5	8	0	0	20	30	67 %
Prashant Pathak[7]	8	9	0	0	0	0	15	16	1	1	1	1	4	4	29	31	94 %
Rick Perkins[8]	9	9	0	0	10	14	0	0	1	1	3	3	3	4	26	31	84 %
Sarah Raiss[9]	6	8	6	6	0	0	0	0	6	6	7	7	0	0	25	27	93 %
Thomas R. Spencer[10]	9	9	6	6	15	19	0	0	7	7	0	0	0	0	37	41	90 %
Rosemary Zigrossi[11]	8	9	0	0	0	0	11	16	6	6	7	7	4	4	29	35	83 %
Jean-René Halde[12]	8	9	0	0	10	19	13	16	0	0	0	0	0	0	31	44	70 %

(1) Eric Boyko a été nommé au Comité de la vérification le 6 février 2013.

(2) Le mandat de Stan Bracken-Horrocks à titre d'administrateur a pris fin le 7 février 2013.

(3) Michael Calyniuk a été nommé au conseil le 7 février 2013; il a été nommé au Comité de la vérification et au CCCR le 20 mars 2013.

(4) Shahir Guindi a été nommé au conseil le 13 décembre 2012; il a été nommé au CCCR et au Comité de placement des caisses de retraite le 6 février 2013.

(5) Brian Hayward a été nommé président du Comité de la vérification le 12 décembre 2012; il a été nommé au Comité de régie et de nomination le 6 février 2013.

(6) En tant que président du conseil, John A. MacNaughton pouvait siéger d'office à tous les comités dont il n'était pas officiellement membre. M. MacNaughton a démissionné comme président du conseil et administrateur le 27 décembre 2012.

(7) Prashant Pathak a été nommé au Comité des ressources humaines et au Comité de régie et de nomination le 6 février 2013.

(8) Rick Perkins a été nommé président du Comité des ressources humaines le 12 décembre 2012, date à laquelle il a cessé de siéger au CCCR. Le 6 février 2013, M. Perkins a été nommé au Comité de régie et de nomination.

(9) Sarah Raiss a cessé de siéger au Comité de régie et de nomination le 6 février 2013 et a démissionné comme administratrice le 1er mars 2013.

(10) Thomas R. Spencer a été nommé président du conseil par intérim le 23 janvier 2013. À ce titre, M. Spencer peut siéger d'office à tous les comités dont il n'est pas officiellement membre.

(11) Rosemary Zigrossi a cessé de siéger au Comité des ressources humaines et au Comité de régie et de nomination le 6 février 2013.

(12) En tant que président et chef de la direction, M. Halde peut participer à toutes les réunions des comités dont il n'est pas officiellement membre.

Conseil d'administration

(31 mars 2013)

MEMBRES ACTUELS

THOMAS R. SPENCER
Président par intérim du conseil d'administration
BDC
Toronto (Ontario)

Thomas R. Spencer siège au conseil d'administration de BDC depuis 2008 et il a été nommé président par intérim du conseil d'administration le 23 janvier 2013.

Fort de près de 30 ans d'expérience dans le secteur des services financiers, M. Spencer a une compréhension approfondie de la gestion du risque, de la gouvernance d'entreprise et des investissements sur les marchés privés.

M. Spencer a pris sa retraite du Groupe Financier Banque TD où il a notamment occupé les postes de vice-président, Gestion des risques, de vice-président exécutif, Gestion du risque, de premier vice-président, Politique de gestion du risque, de premier vice-président, Services bancaires aux entreprises et services bancaires d'investissement et de vice-président, Services aux commerçants.

De 1998 à 2003, il a été chef de la gestion des risques du Groupe Financier Banque TD.

M. Spencer est fiduciaire du Fonds de revenu du Groupe Data, et il siège au conseil d'administration d'Equity Financial Holdings Inc. ainsi qu'au conseil consultatif de Kruger Inc. Il est également membre du comité consultatif de Northleaf Capital Partners. M. Spencer a auparavant été membre du conseil d'administration de Jim Pattison Group.

M. Spencer est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires (MBA) et d'un baccalauréat en économie, tous deux de l'Université York. Il porte également le titre IAS.A. de l'Institut des administrateurs de sociétés.

Président du Comité du conseil du crédit et du risque et membre du Comité de la vérification ainsi que du Comité de régie et de nomination.

En tant que président par intérim du conseil, M. Spencer est membre d'office de tous les comités du conseil.

JEAN-RENÉ HALDE
Président et chef de la direction
BDC
Montréal (Québec)

Jean-René Halde a joint les rangs de BDC en 2005 en tant que président et chef de la direction, et son mandat a été reconduit pour cinq ans en 2010.

M. Halde a apporté à BDC plus de 30 ans d'expérience en gestion et en entrepreneuriat. Il avait occupé auparavant le poste de chef de la direction d'entreprises de premier plan telles que Metro-Richelieu Inc., Culinar Inc. et Livingston Group Inc.

M. Halde est actuellement président du conseil du Conference Board du Canada et il siège au conseil d'administration de la Fondation de l'Hôpital général de Montréal. Il fait aussi partie de la World Presidents' Organization (WPO), un organisme mondial qui regroupe plus de 4 600 leaders du monde des affaires.

M. Halde a été membre du conseil de bon nombre d'entreprises à but lucratif, notamment CCL Industries Inc., Gaz Métropolitain Inc., Groupe Vidéotron Ltée et Provigo Inc. Il a également siégé au conseil d'administration de plusieurs organismes sans but lucratif et présidé les conseils de l'Institut de cardiologie de Montréal, des Fabricants de produits alimentaires du Canada et de l'Association des MBA du Québec.

M. Halde est titulaire d'une maîtrise en économie de l'Université Western Ontario et d'une maîtrise en administration des affaires de la Harvard Business School. Il porte également le titre IAS.A. de l'Institut des administrateurs de sociétés.

Membre du Comité du conseil du crédit et du risque ainsi que du Comité de capital de risque et d'investissement.

ERIC BOYKO
Président et
chef de la direction
Stingray Digital inc.
Montréal (Québec)

Eric Boyko siège au conseil d'administration de BDC depuis 2007, et son mandat a été reconduit en 2011.

M. Boyko est un entrepreneur comptant près de vingt ans d'expérience auprès d'entreprises en démarrage et il possède une vaste expertise en ce qui a trait aux innovations qui en sont aux premiers stades de développement.

Il est président et chef de la direction de Stingray Digital inc., chef de file mondial de la distribution de contenu musical de pointe aux fournisseurs de services de télévision. Stingray Digital développe et distribue des produits musicaux, qui sont diffusés dans plus de 60 millions de foyers répartis dans plus de 45 pays.

Auparavant, M. Boyko avait fondé et présidé eFundraising.com Corporation, qui est devenue un acteur de premier plan en Amérique du Nord dans le domaine de la collecte de fonds. Il a aussi été nommé en 2006 parmi les 40 Canadiens performants de moins de 40 ans.

M. Boyko est aussi membre du conseil d'administration du Montreal Development Program, de la Young Presidents' Organization (YPO), de l'Institut économique de Montréal et de la Société de développement économique Ville-Marie (SDÉVM). Il siège en outre au conseil des Anges financiers de la Jeune Chambre de commerce de Montréal (JCCM).

Diplômé avec grande distinction de l'Université McGill, M. Boyko possède un baccalauréat en commerce, avec spécialisation en comptabilité et en entrepreneuriat. Il a obtenu son titre de comptable général accrédité (CGA) en 1997.

Membre du Comité de la vérification, du Comité du conseil du crédit et du risque ainsi que du Comité de capital de risque et d'investissement.

MICHAEL CALYNIUK
Président
MEC Dynamics Inc.
Vancouver
(Colombie-Britannique)

Michael Calyniuk siège au conseil d'administration de BDC depuis février 2013.

M. Calyniuk possède une vaste expérience en vérification et en consultation dans les secteurs de la finance, de la comptabilité, des processus opérationnels et de la technologie. Il a travaillé en grande partie avec des petites et moyennes entreprises canadiennes.

M. Calyniuk est conseiller stratégique et administrateur de nombreuses entreprises.

Associé à la retraite de PricewaterhouseCoopers s.r.l., il a occupé durant sa carrière au sein de cette société divers postes supérieurs de gestion à l'échelle locale et internationale, notamment celui de chef de l'information du réseau mondial de cabinets de PwC.

M. Calyniuk est actuellement administrateur indépendant, président du Comité de vérification et membre du Comité de régie et de nomination de Mundoro Capital Inc. Il est également président de la section de la Colombie-Britannique de l'Institut des administrateurs de sociétés (ICD) et président du conseil d'administration du circuit Maple Leaf Junior Golf Tour.

M. Calyniuk était autrefois président du conseil d'administration du British Columbia Advanced Systems Institute et coprésident du conseil d'administration du British Columbia Innovation Council.

M. Calyniuk est comptable agréé et a reçu en 2009 le titre de Fellow (FCA) décerné par l'Institut des comptables agréés de la Colombie-Britannique. Il est titulaire d'un baccalauréat en commerce avec une spécialisation en systèmes d'information de l'Université de la Colombie-Britannique et diplômé du programme de l'Institut des administrateurs de sociétés (ICD).

Membre du Comité de la vérification et du Comité du conseil du crédit et du risque.

SUE FAWCETT
Présidente
Fawcett Financial Inc.
Calgary (Alberta)

Sue Fawcett siège au conseil d'administration de BDC depuis 2008.

Mme Fawcett compte plus de 25 ans d'expérience dans le secteur financier au Canada et en Asie (Singapour).

Elle est présidente de Fawcett Financial Inc., une société fermée qui travaille en étroite collaboration avec des anges financiers et offre des conseils stratégiques aux entreprises en démarrage.

Auparavant vice-présidente et conseillère chez CIBC Wood Gundy, Mme Fawcett est maintenant associée à Independent Review Inc. et conseille des sociétés canadiennes de fonds de placement de premier plan sur les questions de gouvernance portant sur la création et la gestion d'un comité d'examen indépendant.

Mme Fawcett siège au conseil d'administration de l'Alberta Economic Development Authority, qui fournit au premier ministre et à son cabinet des recommandations et des conseils stratégiques à long terme sur les principaux enjeux économiques.

Elle a été membre des conseils d'administration de la Société de développement économique d'Ottawa-Carleton, de la Fondation de l'Hôpital Riverside et de la compagnie de danse Ottawa Ballet.

Mme Fawcett est titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université de Calgary et porte le titre IAS.A. de l'Institut des administrateurs de sociétés. Elle est également analyste financière agréée (CFA).

Membre du Comité des ressources humaines, du Comité de placement des caisses de retraite et du Comité de capital de risque et d'investissement.

SHAHIR GUINDI
Associé directeur
Osler, Hoskin & Harcourt
S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Montréal (Québec)

Shahir Guindi siège au conseil d'administration de BDC depuis décembre 2012.

M. Guindi est un avocat de Montréal qui possède une expertise approfondie en matière de fusions et d'acquisitions, de financement des entreprises, d'investissement privé, d'investissement en capital de risque et de création de fonds, notamment dans les secteurs des technologies et des sciences de la vie. Il a une vaste connaissance des opérations transfrontalières et internationales acquise auprès d'une clientèle canadienne et internationale.

Il est actuellement l'associé directeur du bureau montréalais du cabinet Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l., de même que coprésident de Réseau Capital, l'association du capital d'investissement et du capital de risque du Québec. Il siège également au conseil de plusieurs sociétés et organismes sans but lucratif, tels que l'Église copte orthodoxe Saint-Pierre et Saint-Paul.

M. Guindi a été reconnu par le magazine *Lexpert*® comme l'un des avocats de moins de 40 ans les plus prometteurs du pays (« Rising Stars: Leading Lawyers Under 40 »). Il jouit aussi d'une importante reconnaissance dans son milieu professionnel. Il a été nommé chef de file dans six catégories par le répertoire *Canadian Legal Lexpert*® *Directory* (dont fusions et acquisitions; financement d'entreprises; investissement privé et marché des moyennes entreprises). Son nom figure aussi sur la liste des meilleurs avocats de l'année dans la publication *The Best Lawyers in Canada*® *2013* (droit des technologies de l'information et droit de la technologie). Il a été aussi nommé « Avocat de l'année » à Montréal en droit de la technologie par *The Best Lawyers in Canada*® *2012*.

M. Guindi a été admis au Barreau du Québec et à la New York State Bar Association en 1990. Il est membre de l'Association du Barreau canadien.

Diplômé de l'Université McGill, M. Guindi est bachelier en droit civil (B.C.L.) et en common law (LL.B.).

Membre du Comité du conseil du crédit et du risque ainsi que du Comité de placement des caisses de retraite.

BRIAN HAYWARD
Président
Aldare Resources
Winnipeg (Manitoba)

Brian Hayward siège au conseil d'administration de BDC depuis 2008, et son mandat a été reconduit en 2011.

M. Hayward a à son actif plus de 16 ans d'expérience comme chef de la direction de grandes entreprises canadiennes. Dirigeant accompli, il a démontré qu'il peut mettre en œuvre des changements financiers et culturels à grande échelle qui favorisent l'efficacité opérationnelle et une croissance rentable.

Il est président d'Aldare Resources, une société de conseils qui offre des services de gestion et de gouvernance aux entreprises.

De 2001 à 2007, M. Hayward a été chef de la direction d'Agricore United, une des plus importantes agro-entreprises du Canada, qui exporte dans plus de 50 pays et réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 4 milliards de dollars.

Auparavant, M. Hayward était chef de la direction de United Grain Growers, deuxième agro-entreprise en importance de l'Ouest canadien. À ce poste, il a négocié avec succès pour le compte de son entreprise la fusion qui a donné lieu à la création d'Agricore United.

M. Hayward, qui possède une vaste expérience comme administrateur, siège au conseil d'administration de sociétés ouvertes et fermées, dont celui de Glacier Media Inc., de Ridley Inc. et de MBAC Fertilizer Inc. Il met aussi son leadership à profit auprès d'un certain nombre d'organismes sans but lucratif, notamment le Royal Winnipeg Ballet, le Conference Board du Canada et la Société de l'arthrite.

M. Hayward est titulaire d'une maîtrise en économie agricole de l'Université McGill. Il détient également le titre de Chartered Director (C.Dir.) de The Directors College de l'école de commerce DeGroote de l'Université McMaster.

Président du Comité de la vérification et membre du Comité du conseil du crédit et du risque ainsi que du Comité de régie et de nomination.

JEAN MARTEL
Avocat
Lavery S.E.N.C.R.L.
Montréal (Québec)

Jean Martel siège au conseil d'administration de BDC depuis 2006, et son mandat a été reconduit en 2010. M. Martel est associé de Lavery, le plus important cabinet d'avocats régional du Québec, où il pratique depuis 1999.

Il possède une vaste expérience de la politique de réglementation et du processus législatif s'appliquant aux institutions financières et aux marchés de capitaux, ainsi que du droit financier.

De 1995 à 1999, M. Martel a été président et chef de la direction de la Commission des valeurs mobilières du Québec, l'organisme québécois de réglementation des valeurs mobilières d'alors. Durant cette période, il a siégé au Comité technique de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV), qui favorise la collaboration entre organismes de réglementation et la stabilité financière. Auparavant, en qualité de sous-ministre adjoint des Finances du Québec et de sous-ministre responsable du secteur financier, il avait pris en charge le processus d'élaboration des politiques relatives au secteur financier de la province.

M. Martel est membre du conseil d'administration du Groupe TMX inc., société qui exploite la Bourse de Toronto, la Bourse de Montréal et la Bourse de croissance TSX Ventures Exchange (le marché canadien pour les petites et moyennes entreprises). Il préside le Comité de règles et politiques de la Bourse de Montréal ainsi que le Comité d'examen indépendant des fonds d'investissement du Barreau du Québec. M. Martel siège aussi au conseil d'administration d'Oceanic Iron Ore Corp.

Il a siégé au conseil de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières et à celui de State Street Global Advisors, Ltd., chef de file reconnu en matière de placements institutionnels au Canada.

M. Martel est diplômé de la Faculté de droit de l'Université Laval et a été admis au Barreau du Québec en 1976.

Président du Comité de régie et de nomination et membre du Comité de la vérification ainsi que du Comité des ressources humaines.

PRASHANT PATHAK
Président et
chef de la direction
Ekagrata Inc.
Toronto (Ontario)

Associé directeur
ReichmannHauer
Capital Partners
Toronto (Ontario)

Prashant Pathak siège au conseil d'administration de BDC depuis 2008.

M. Pathak possède une vaste expérience à l'échelle internationale en gestion et en exploitation, ayant eu l'occasion de travailler en Europe, au Moyen-Orient, en Asie du Sud-Est et en Asie du Nord.

Il est président et chef de la direction d'Ekagrata Inc., une société d'investissement fermée. Il est également associé directeur chez ReichmannHauer Capital Partners, société d'investissement fermée, où il se penche sur tous les aspects stratégiques, financiers, opérationnels et organisationnels des investissements en vue d'obtenir des rendements supérieurs. En 2008, il a été nommé parmi les 40 Canadiens performants de moins de 40 ans.

Auparavant, il était associé au sein de McKinsey & Company Inc. où, pendant six ans, il a conseillé les dirigeants de multinationales.

Avant de se joindre à McKinsey, il avait occupé plusieurs postes opérationnels et de direction dans le secteur des services énergétiques pour le compte de Halliburton and Schlumberger.

M. Pathak est membre de la Young Presidents' Organization (YPO). À titre de conseiller principal pour le projet Beyshick, il contribue à promouvoir l'entrepreneuriat auprès des jeunes des Premières nations.

Il a siégé au conseil du North York General Hospital et a été également membre fondateur de TiE. Ce réseau sans but lucratif axé sur la promotion de l'entrepreneuriat est le plus important du genre au monde.

M. Pathak est titulaire d'un MBA obtenu avec distinction auprès de l'INSEAD ainsi que d'un baccalauréat en technologie (génie électrique) et d'un diplôme en logique floue de l'Indian Institute of Technology (IIT).

Président du Comité de capital de risque et d'investissement et membre du Comité de régie et de nomination ainsi que du Comité des ressources humaines.

RICK PERKINS
Administrateur de sociétés
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Rick Perkins compte plus de vingt ans d'expérience dans les domaines du marketing stratégique, des communications, des TI et des affaires publiques, tant au public qu'au privé.

Au cours des dix dernières années, il a occupé divers postes de haute direction à la Nova Scotia Liquor Corporation, où il a notamment dirigé les services de marketing et de développement des affaires.

M. Perkins a également cofondé Genoa Management Inc., une entreprise de consultation du secteur des marchés financiers établie à Toronto et spécialisée dans les relations stratégiques avec les investisseurs pour les sociétés à faible et à moyenne capitalisation.

Auparavant, il avait travaillé pour le compte du Newcourt Credit Group Inc., de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC), du ministère des Finances et du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada. À la CIBC, il faisait partie de l'équipe qui a créé et lancé le Fonds prêts création d'emplois, première initiative au Canada à lier le crédit accordé aux petites entreprises à la création d'emplois.

M. Perkins siège au conseil de la Nova Scotia Hearing and Speech Foundation. Il est également membre du comité Council for Chief Marketing Executives du Conference Board of Canada.

M. Perkins a étudié en science politique et en économie à l'Université de Toronto. Il est titulaire d'un MBA de la Sobey School of Business de l'Université Saint Mary's et a été intronisé au temple de l'excellence académique de cette université.

Président du Comité des ressources humaines et membre du Comité de régie et de nomination ainsi que du Comité de placement des caisses de retraite.

ROSEMARY ZIGROSSI
Administratrice
Promontory Financial Group
Toronto (Ontario)

Rosemary Zigrossi est membre du conseil d'administration de BDC depuis 2008.

M^me^ Zigrossi compte près de 30 ans d'expérience dans le secteur financier (investissements et information et analyse financières), expérience qu'elle a acquise auprès d'organisations canadiennes de premier plan.

M^me^ Zigrossi est actuellement administratrice de Promontory Financial Group LLC, cabinet international qui propose des services-conseils aux prestataires de services financiers.

Auparavant, elle a travaillé pendant 19 ans au sein du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, le plus important régime de retraite s'adressant à une seule profession au Canada. Elle y a occupé divers postes, dont ceux de vice-présidente du groupe Composition de l'actif et risque, de vice-présidente, Capital de risque (programme qu'elle a lancé) et de contrôleuse. Avant cela, M^me^ Zigrossi était à la Banque J.P. Morgan Canada et chez KPMG.

Elle siège présentement au conseil des fiduciaires de la Collection McMichael d'art canadien. Elle est aussi membre du comité d'experts sur l'état de la recherche-développement industrielle au Canada du Conseil des académies canadiennes et du Comité des investissements de Technologies du développement durable du Canada.

Auparavant membre du conseil d'administration de l'Université Trent, M^me^ Zigrossi siège présentement au Comité d'investissement et de pension. Elle a été membre du conseil de l'Association canadienne du capital de risque et a siégé aux conseils d'administration de plusieurs sociétés en démarrage, notamment à titre de présidente du conseil.

M^me^ Zigrossi est comptable agréée (CA) et analyste financière agréée (CFA). Elle porte en outre le titre IAS.A. de l'Institut des administrateurs de sociétés. Elle est titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université de Toronto et a suivi le Management Development Program de la Harvard Business School.

Présidente du Comité de placement des caisses de retraite et membre du Comité de capital de risque et d'investissement.

À LA MÉMOIRE DE

JOHN A. MACNAUGHTON

John A. MacNaughton (1945-2013) a présidé le conseil d'administration de BDC pendant six ans, de 2007 à 2012. Cette période a été marquée par les défis, la croissance et le changement, et BDC a grandement bénéficié de son intendance avisée.

M. MacNaughton a servi avec distinction, mettant à profit le dévouement, la rigueur et la sagesse issus des décennies pendant lesquelles il a œuvré avec succès dans les secteurs privé, public et à but non lucratif.

Il avait toute notre admiration et il nous manquera beaucoup.

Équipe de direction de l'entreprise

(Composition de l'équipe annoncée vers la fin de l'exercice 2013, avec effet le 1er avril 2013)

JEAN-RENÉ HALDE
Président et chef de la direction

Jean-René Halde a joint les rangs de BDC en 2005 en tant que président et chef de la direction, et son mandat a été reconduit pour cinq ans en 2010.

M. Halde a apporté à BDC plus de 30 ans d'expérience en gestion et en entrepreneuriat. Il avait occupé auparavant le poste de chef de la direction d'entreprises de premier plan telles que Metro-Richelieu Inc., Culinar Inc. et Livingston Group Inc.

M. Halde est actuellement président du conseil du Conference Board du Canada et il siège au conseil d'administration de la Fondation de l'Hôpital général de Montréal. Il fait aussi partie de la World Presidents' Organization (WPO), un organisme mondial qui regroupe plus de 4 600 leaders du monde des affaires.

M. Halde a été membre du conseil de bon nombre d'entreprises à but lucratif, notamment CCL Industries Inc., Gaz Métropolitain Inc., Groupe Vidéotron Ltée et Provigo Inc. Il a également siégé au conseil d'administration de plusieurs organismes sans but lucratif et présidé les conseils de l'Institut de cardiologie de Montréal, des Fabricants de produits alimentaires du Canada et de l'Association des MBA du Québec.

M. Halde est titulaire d'une maîtrise en économie de l'Université Western Ontario et d'une maîtrise en administration des affaires de la Harvard Business School. Il porte également le titre IAS.A. de l'Institut des administrateurs de sociétés.

PAUL BURON
Vice-président exécutif et chef de la direction financière

Paul Buron a été nommé vice-président exécutif et chef de la direction financière en 2006.

Il est responsable des finances, de la gestion du risque, de la trésorerie et de la titrisation.

En automne 2011, M. Buron a été nommé également vice-président exécutif, Financement et consultation par intérim. Pendant cet intérim d'une année, il a été responsable du financement, de la consultation, du financement corporatif, des services d'expansion mondiale pour les entrepreneurs et du soutien à l'exploitation à l'échelle de la Banque, en plus d'assumer ses fonctions de chef de la direction financière.

M. Buron compte plus de 30 ans d'expérience dans le domaine de la finance. Avant de joindre les rangs de BDC, il a occupé des postes de leadership au sein de grandes entreprises comme la Société générale de financement du Québec, Donohue Inc., et Groupe TVA Inc., où il était responsable des opérations de télévision et des stations régionales, en plus d'exercer ses fonctions de vice-président principal et chef de la direction financière.

M. Buron est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal et membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec.

PIERRE DUBREUIL
Vice-président exécutif,
Financement et consultation

Pierre Dubreuil a été nommé vice-président exécutif, Financement et consultation en 2012.

À ce titre, M. Dubreuil est responsable du financement, de la consultation et du soutien à l'exploitation à l'échelle de la Banque.

M. Dubreuil compte plus de 30 ans d'expérience en services bancaires généraux et aux entreprises.

Avant de se joindre à BDC, il assumait la fonction de premier vice-président des affaires internationales à la Banque Nationale. Au cours de ses 18 années de service, il y a occupé des postes de direction au sein de fonctions clés, comme la syndication, le crédit, les prêts commerciaux, le marketing et les solutions d'affaires.

Il a commencé sa carrière à la Banque fédérale de développement et a également travaillé à Exportation et développement Canada et comme vice-président à la Banque industrielle du Japon à Toronto.

M. Dubreuil détient un baccalauréat en administration des affaires de l'Université Laval et il a terminé plusieurs programmes de leadership et de gestion.

PAUL KIRKCONNELL
Vice-président exécutif,
Capital de risque

Paul Kirkconnell a été nommé vice-président exécutif, Capital de risque, en 2011.

Il dirige toutes les activités de capital de risque de BDC, y compris les investissements en capital de risque directs et indirects dans des entreprises à forte composante technologique ainsi que les initiatives stratégiques visant à stimuler les écosystèmes du capital de risque au Canada. BDC compte environ un milliard de dollars canadiens en investissements actuels et prévus.

M. Kirkconnell possède plus de 25 ans d'expérience dans les domaines des investissements, du développement des affaires, des stratégies d'entreprise et de la consultation, au Canada, aux États-Unis et en Europe.

Avant de joindre les rangs de BDC, il était propriétaire de P-A-K Limited, une société de services-conseils en matière de stratégie, de financement et de développement des affaires s'adressant à des sociétés émergentes et à leurs investisseurs. De 2005 à 2007, M. Kirkconnell a été directeur général de DRI Capital, une société de gestion de placements fermée dont l'actif sous gestion atteignait un milliard de dollars américains. Auparavant, il avait créé Aventis Capital, une société qui avait un actif sous gestion de plus de 750 millions de dollars américains.

Il est membre du conseil d'administration de l'Association canadienne du capital de risque et d'investissement et du conseil consultatif de l'International Centre for Health Innovation de l'Ivey Business School, à l'Université de Western Ontario. Il siégeait au conseil d'administration d'Ostéoporose Canada de 2009 à 2012.

M. Kirkconnell est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de la Richard Ivey School of Business de l'Université de Western Ontario et d'un baccalauréat ès arts de l'Université de Toronto.

CHANTAL BELZILE
Première vice-présidente et chef des technologies de l'information

Chantal Belzile a été nommée au poste de première vice-présidente et chef des technologies de l'information en 2012.

À ce titre, elle est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies et des services de BDC en matière de technologies de l'information (TI). Ses fonctions portent notamment sur la gestion du portefeuille des projets d'entreprise, la sécurité de l'information et la conformité, la gestion des technologies de l'information et la livraison de solutions.

M^me^ Belzile possède plus de 25 ans d'expérience dans des postes liés à la technologie et à la gestion de projet au sein de grandes entreprises. Elle s'est jointe à l'équipe de BDC en 2007 en tant que vice-présidente, Technologie de l'information.

Avant de travailler pour BDC, M^me^ Belzile a occupé plusieurs postes de direction à Air Canada, où elle était responsable du site aircanada.com. Elle a également participé à des initiatives clés, dont la fusion avec les Lignes aériennes Canadien International et la mise en œuvre de Six Sigma.

M^me^ Belzile a commencé sa carrière en travaillant pour une importante entreprise de consultation, où elle a eu la possibilité de se familiariser avec divers secteurs.

Elle est membre du conseil d'administration de la Fondation Y des femmes de Montréal.

M^me^ Belzile est titulaire d'un baccalauréat en informatique de l'Université du Nouveau-Brunswick et d'une maîtrise en sciences de l'Université Queen's.

MICHEL BERGERON
Premier vice-président, Marketing et Affaires publiques

Michel Bergeron a été nommé premier vice-président, Marketing et Affaires publiques en 2012.

Il supervise l'image de marque et la publicité, l'expérience client, les analyses économiques, les communications internes et d'entreprise, le marketing, les relations publiques et avec les médias, la recherche, les alliances et les partenariats stratégiques et la stratégie Web.

M. Bergeron compte plus de 20 ans d'expérience dans les secteurs privé, public et parapublic, au cours desquels il a traité nombre de dossiers liés au secteur financier, à la planification stratégique, aux communications, à la valorisation de la marque et au commerce international.

Entré au service de BDC en 1999, il a occupé divers postes dans les centres d'affaires et au siège social, dont ceux de directeur principal, Prêts, de directeur, Planification d'entreprise, de directeur, Solutions stratégiques et d'affaires, ainsi que de vice-président, Relations d'entreprise.

M. Bergeron a amorcé sa carrière au gouvernement fédéral, où il a travaillé dans le domaine des négociations commerciales internationales au ministère des Finances.

Il siège aux conseils de la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs (FCJE) et de IC^2 Technologies. Il est aussi président du conseil du Groupe de Montréal, association internationale de banques de développement.

M. Bergeron est titulaire de baccalauréats en droit de l'Université Laval et de l'Université Dalhousie, et d'une maîtrise en relations internationales de l'Université Laval.

MARY KARAMANOS
Première vice-présidente,
Ressources humaines

Mary Karamanos a été nommée première vice-présidente, Ressources humaines en 2004.

À ce titre, elle travaille en étroite collaboration avec les autres membres de l'équipe de direction et est responsable du développement et de la mise en œuvre des stratégies relatives au capital humain de BDC, dont la gestion des talents et le développement du leadership.

En plus de 25 ans de carrière dans le monde des affaires, M^me^ Karamanos a acquis une vaste expérience en gestion stratégique des ressources humaines, tant au sein de petites et moyennes entreprises que de grandes sociétés internationales, dans les domaines du commerce de détail et des biens de consommation et le secteur financier.

M^me^ Karamanos est entrée à BDC en octobre 2002 en tant que vice-présidente, Ressources humaines. Auparavant, elle avait occupé des postes de direction à Corby Distilleries, à Montréal et à Toronto, de même qu'à Allied Domecq Spirits & Wine, à Westport, au Connecticut.

Née à Montréal, M^me^ Karamanos est diplômée de l'Université McGill et possède un baccalauréat ès arts en relations industrielles et le titre de CCP (Certified Compensation Professional) de World at Work. Elle est active au sein de la collectivité et appuie des œuvres de bienfaisance pour enfants.

JÉRÔME NYCZ
Premier vice-président,
Stratégie d'entreprise et
Financement subordonné

Jérôme Nycz a été nommé premier vice-président, Stratégie d'entreprise et Financement subordonné en 2012.

Il est responsable de la stratégie et des initiatives d'entreprise, des relations avec l'actionnaire, de l'élaboration annuelle du Plan d'entreprise quinquennal ainsi que du groupe Financement subordonné.

M. Nycz compte plus de 20 ans d'expérience dans le domaine de la finance et le secteur public.

Avant d'assumer son rôle actuel, M. Nycz était premier vice-président, Stratégie et Développement corporatif. À ce titre, il était entre autres responsable de la gestion des risques de l'entreprise, de la gestion du savoir et des analyses économiques.

Au cours de ses dix années à BDC, M. Nycz a piloté plusieurs revues opérationnelles internes, dont une pendant laquelle il a assumé le rôle de vice-président exécutif par intérim, Capital de risque. Dans ces fonctions, il a supervisé le développement et la mise en œuvre d'une nouvelle approche stratégique.

Auparavant, M. Nycz avait œuvré au sein de la fonction publique fédérale, notamment à titre d'économiste principal et de conseiller en matière de politiques au ministère des Finances, à Industrie Canada et au ministère de la Défense nationale. Il a aussi travaillé à Exportation et développement Canada et comme agent d'investissements au Consulat du Canada à Boston.

M. Nycz est membre du conseil d'administration de CIRANO.

Il est titulaire d'un baccalauréat ès arts en économie et sciences politiques de l'Université Concordia et d'un MBA international (IMBA) de l'Université de Hartford.

LOUISE PARADIS
Première vice-présidente,
Affaires juridiques et
secrétaire générale

Louise Paradis a été nommée première vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire générale, en 2006.

Elle fournit un soutien juridique à toutes les unités d'affaires ainsi qu'au conseil d'administration et est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies de gestion des documents.

Ayant plus de 35 ans de carrière dans le secteur financier, M[me] Paradis possède une vaste expérience des questions juridiques, administratives et de conformité ainsi qu'en ressources humaines, en finance et en exploitation.

M[me] Paradis a commencé sa carrière à BDC en 1976 en tant que conseillère juridique. Elle a réintégré BDC en 2004 à titre de vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire générale. Auparavant, elle avait été responsable des affaires juridiques, des ressources humaines, du secrétariat du conseil et de l'administration au bureau canadien de la Société Générale. Elle a aussi occupé le poste de directrice de l'exploitation à la Société Générale pendant deux ans.

M[me] Paradis est titulaire d'une licence en droit de l'Université McGill et est membre du Barreau du Québec.

Résultats financiers et opérationnels – Rétrospective quinquennale

pour les exercices terminés le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

Statistiques opérationnelles[1]	2013	2012	2011	2010	2009
BDC Financement					
Engagement envers les clients[2]					
au 31 mars					
Montant	**18 341 604**	16 956 675	15 913 193	14 783 510	12 176 290
Nombre de clients	**28 056**	27 582	27 989	28 331	27 617
Acceptations					
Montant	**4 110 703**	3 623 075	3 244 713	4 343 068	2 831 534
Nombre	**9 195**	6 926	9 795	8 014	7 749
BDC Financement subordonné (incluant la part de BDC et la part de la Caisse)					
Engagement envers les clients[2]					
au 31 mars					
Montant	**583 816**	498 670	414 394	380 680	349 905
Nombre de clients	**400**	385	352	348	354
Acceptations					
Montant	**189 757**	163 775	106 451	97 705	92 688
Nombre	**113**	137	97	68	92
BDC Capital de risque					
Engagement envers les clients[2]					
au 31 mars					
Montant	**821 882**	735 454	726 431	734 932	804 665
Nombre de clients	**149**	103	104	118	159
Autorisations					
Montant	**145 267**	126 751	99 377	84 591	137 385
Nombre	**87**	45	45	43	55
BDC Consultation					
Nombre de mandats	**2 180**	2 236	2 300	2 504	2 720
BDC Titrisation					
Engagement envers les clients[2] au 31 mars	**907 048**	1 110 024	3 193 441	3 575 327	–
Montant autorisé	**265 000**	290 000	150 000	3 653 740	–
BDC					
Engagement total envers les clients[2]	**20 654 350**	19 300 823	20 247 459	19 474 449	13 330 860

(1) Les données antérieures à l'exercice 2011 sont présentées conformément aux PCGR du Canada.
(2) Le montant engagé envers les clients correspond à l'encours du portefeuille et aux montants non déboursés, au coût.

(en milliers de dollars canadiens)

Données financières	2013	2012	2011	2010	2009
		IFRS		PCGR du Canada	
Bénéfice net et résultat global, selon le secteur d'activité[1] pour les exercices terminés le 31 mars					
Financement	**441 517**	504 736	305 603	76 232	194 028
Financement subordonné	**35 151**	36 212	20 400	10 214	6 760
Capital de risque	**(8 117)**	(42 640)	(20 765)	(74 137)	(106 291)
Consultation	**(11 642)**	(11 020)	(8 883)	(4 645)	(2 930)
Titrisation	**11 402**	46 159	70 166	(1 605)	(1 000)
Bénéfice net	**468 311**	533 447	366 521	6 059	90 567
Bénéfice net attribuable :					
À l'actionnaire de BDC	**464 817**	520 335	360 292	6 059	90 567
Aux participations ne donnant pas le contrôle	**3 494**	13 112	6 229	n/a	n/a
Bénéfice net	**468 311**	533 447	366 521	6 059	90 567
Autres éléments du résultat global[2]	**(44 739)**	(152 486)	58 317	5 710	(2 249)
Résultat global total	**423 572**	380 961	424 838	11 769	88 318
Résultat global total attribuable :					
À l'actionnaire	**420 078**	367 849	418 609	11 769	88 318
Aux participations ne donnant pas le contrôle	**3 494**	13 112	6 229	n/a	n/a
Résultat global total	**423 572**	380 961	424 838	11 769	88 318
Information portant sur la situation financière au 31 mars					
Titres adossés à des créances mobilières[3]	**437 453**	763 200	3 068 949	3 277 291	n/a
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes sur prêts	**15 871 635**	14 739 271	13 731 011	12 525 521	10 452 173
Placements de Financement subordonné	**557 840**	457 369	387 091	193 203	155 070
Placements de Capital de risque	**456 708**	358 951	413 782	362 270	441 631
Total des actifs	**18 183 905**	17 219 882	18 399 578	17 679 927	12 090 911
Total des passifs	**14 239 698**	13 594 621	14 639 731	14 036 911	9 901 347
Total des capitaux propres attribuables :					
À l'actionnaire de BDC	**3 861 434**	3 509 980	3 613 202	3 643 016	2 189 564
Aux participations ne donnant pas le contrôle	**82 773**	115 281	146 645	n/a	n/a
Total des capitaux propres	**3 944 207**	3 625 261	3 759 847	3 643 016	2 189 564

(1) Pour des renseignements détaillés sur les données par secteur d'activité pour les exercices 2013 et 2012 en vertu des IFRS, se reporter également à la note 24, *Informations sectorielles* des états financiers consolidés.
(2) Pour des renseignements détaillés sur les autres éléments du résultat global pour les exercices 2013 et 2012, se reporter à l'état consolidé du résultat global (page 74).
(3) Le montant de l'exercice 2010 a été retraité pour tenir compte des intérêts courus.

Glossaire

ACCEPTATION
Point où le client a accepté les modalités et les conditions du financement autorisé offertes par BDC. L'acceptation par le client survient après l'autorisation du financement par BDC. (L'information sur les acceptations contenue dans le présent rapport est présentée déduction faite des annulations ou des réductions survenues après l'acceptation par le client.)

ACCORD GÉNÉRAL DE COMPENSATION
Contrat bilatéral standard qui permet aux contreparties de s'entendre sur les besoins nets de garantie et, en cas de liquidation d'une position, sur les montants de règlement prévus par les contrats généraux sous-jacents pour la vente et l'achat d'instruments financiers. L'accord général de compensation compense les soldes positifs d'une transaction par les soldes négatifs d'une autre.

AUTORISATION
Point où BDC a complété sa diligence raisonnable et approuvé la demande de financement ou d'investissement en capital de risque. L'autorisation précède l'acceptation. (L'information sur les autorisations contenue dans le présent rapport est présentée déduction faite des annulations ou des réductions survenues après l'autorisation par BDC.)

ENTREPRISE EN DÉMARRAGE
Entreprise créée pour la première fois. Cette catégorie comprend également les entreprises existantes qui n'ont pas encore enregistré des ventes pendant une période de 12 mois consécutifs.

FINANCEMENT SUBORDONNÉ
Instrument hybride qui allie à la fois des caractéristiques du financement par emprunt et du financement par actions.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS
Contrats dont la valeur est « dérivée » des fluctuations des taux d'intérêt ou de change ou du prix d'une action ou de marchandises. L'utilisation des instruments dérivés permet le transfert, la modification ou la réduction des risques courants ou prévus inhérents aux fluctuations des cours et des taux.

JUSTE VALEUR
Prix dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La juste valeur représente la meilleure estimation de la direction quant à la valeur nette d'un placement à la date de la situation financière, et elle peut ne pas refléter la valeur réalisable au dessaisissement du placement.

OPÉRATION DE COUVERTURE
Technique de gestion des risques utilisée pour protéger les résultats financiers contre les risques de fluctuations du marché, des taux d'intérêt et des taux de change associés aux activités bancaires normales.

PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE
Participation, dans une filiale, qui n'est pas attribuable directement ou indirectement à BDC.

PERTE À LA CONSTATATION INITIALE
Différence entre la juste valeur d'un instrument financier et son coût au moment de l'achat. La perte à la constatation initiale est comptabilisée dans le résultat net au moment de l'achat, puis elle est amortie dans les produits d'intérêts sur la durée de l'instrument financier à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

PERTES DE VALEUR SUR PRÊTS
Imputation aux résultats qui représente un montant jugé suffisant par la direction pour couvrir entièrement les prêts douteux qui existent dans les portefeuilles de prêts, compte tenu de la composition des portefeuilles, de la probabilité de défaut de paiement des prêts, de la conjoncture économique et de la provision cumulée pour pertes sur prêts déjà établie.

PLACEMENTS DIRECTS
Investissements effectués par BDC directement dans des entreprises en portefeuille.

PORTEFEUILLE DE PRÊTS RENTABLES
Prêts pour lesquels BDC s'attend raisonnablement à recouvrer la totalité du capital et des intérêts, dans les délais prévus.

PRÊTS DOUTEUX
Un prêt est dassé dans la catégorie des prêts douteux lorsque, de l'avis de la direction, la qualité du crédit s'est détériorée dans une mesure telle que BDC n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer la totalité du capital et des intérêts dans les délais prévus.

PRODUITS D'INTÉRÊTS NETS
Différence entre les produits d'intérêts générés par les portefeuilles portant intérêts, ainsi que par les équivalents de trésorerie et les valeurs mobilières, et les coûts d'emprunt associés au financement de ces actifs.

PRODUITS DE CONSULTATION
Frais et honoraires obtenus en retour des services fournis par le réseau national de consultants de BDC pour évaluer, planifier et mettre en place des solutions de gestion.

PROFITS OU PERTES NETS LATENTS SUR AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS
Montants liés aux billets structurés et à leurs dérivés associés. Ils représentent le montant inclus dans le résultat qui provient de la variation de la juste valeur des instruments financiers pendant la période.

PROFITS OU PERTES NETS RÉALISÉS SUR AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS
Montants liés aux billets structurés et à leurs dérivés associés. Des profits ou des pertes réalisés surviennent lorsque des instruments financiers sont rachetés avant leur échéance à un prix supérieur ou inférieur à leur prix d'achat initial.

PROFITS OU PERTES NETS RÉALISÉS SUR PLACEMENTS
Profits enregistrés, après déduction des pertes en capital réalisées, à la vente ou à la radiation des placements, exclusion faite de la variation nette de la plus (moins)-value latente des placements de Capital de risque et des placements de Financement subordonné.

PROVISION COLLECTIVE CUMULÉE
Provision établie par la direction pour tenir compte des pertes sur prêts existant dans le portefeuille de prêts rentables à la date de la situation financière, mais qui n'ont pas encore été spécifiquement identifiées pour chaque prêt individuel.

PROVISION CUMULÉE POUR PERTES SUR PRÊTS
Réserve jugée suffisante par la direction pour couvrir entièrement les pertes sur prêts qui existent dans le portefeuille de prêts. La provision cumulée pour pertes sur prêts peut être individuelle ou collective et apparaît à l'état de la situation financière comme une déduction des prêts.

PROVISION INDIVIDUELLE CUMULÉE
Provision établie par la direction pour tenir compte des pertes sur prêts existant dans les portefeuilles de prêts actuels à la date de la situation financière et qui ont été spécifiquement identifiées pour chaque prêt individuel.

RATIO D'EFFICIENCE
Mesure de l'efficience avec laquelle BDC engage des dépenses afin de tirer un revenu de ses activités de financement. Ce ratio correspond aux charges opérationnelles et administratives en pourcentage des produits d'intérêts nets et autres produits. Les autres produits comprennent les frais et les profits ou pertes nets réalisés sur autres instruments financiers. Un ratio plus faible indique une efficience supérieure.

RATIO D'ENDETTEMENT
Mesure permettant de s'assurer que BDC exerce ses activités dans les limites d'endettement prescrites par la loi et qui correspond au quotient de la somme des emprunts et du passif éventuel par le total des capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC. Cette mesure indut les actions préférentielles dassées au pa sif et exclut le cumul des autres éléments du résultat global. Selon la loi, le ratio dettes-capitaux propres de BDC ne peut dépasser 12:1.

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ORDINAIRES
Bénéfice net, diminué des dividendes sur les actions préférentielles, exprimé en pourcentage du capital social ordinaire moyen. Ce chiffre exclut les autres éléments du résultat global relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi, le cumul des autres éléments du résultat global, et les participations ne donnant pas le contrôle.

SWAPS DE DEVISES
Contrats par lesquels deux parties s'engagent à échanger des flux financiers libellés en différentes devises pendant une durée prédéterminée.

SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT
Contrats en vertu desquels deux parties s'engagent à échanger des flux d'intérêts, en général l'une selon un taux flottant, l'autre selon un taux fixe, sur la base de montants nominaux de référence déterminés et durant une période donnée.

TITRES ADOSSÉS À DES CRÉANCES MOBILIÈRES
Titres créés après titrisation d'un groupe d'actifs. Par exemple, les titres achetés par BDC comprennent des titres à terme canadiens notés AAA garantis par des prêts et des baux relatifs à des véhicules et du matériel, ainsi que par des prêts sur stocks.

VARIATION NETTE DE LA PLUS (MOINS)-VALUE LATENTE SUR LES PLACEMENTS
Montant porté au compte de résultat découlant des changements de la juste valeur des placements pour la période visée.

CG3 inc. | Communications | Graphisme

Iu130-2013F
1209-5419

This document is also available in English.

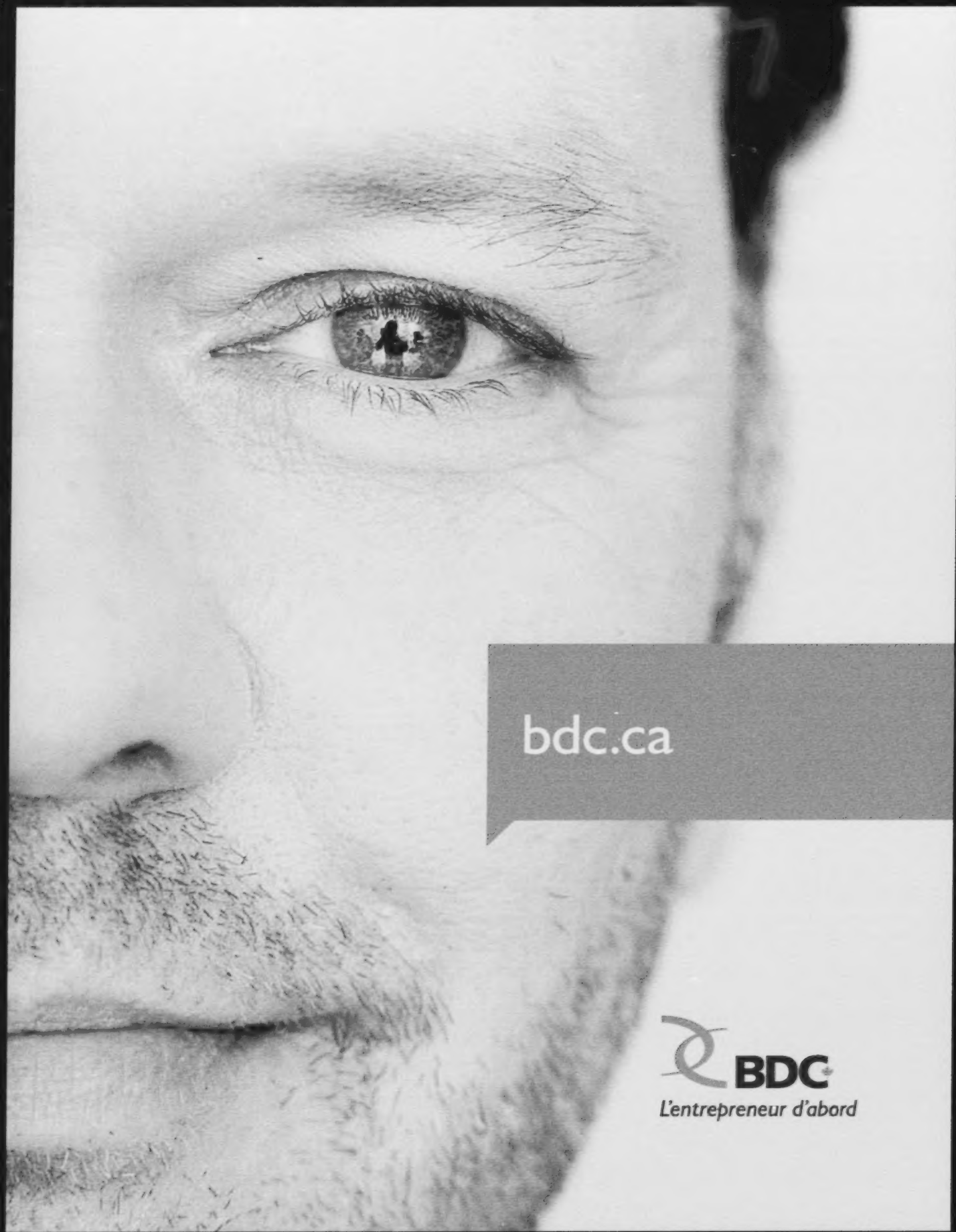

bdc.ca

BDC

L'entrepreneur d'abord

Rapport annuel 2013

Canada